

RAPPORT CONJOINT 2002 ENTRE L'ORDONNATEUR NATIONAL DU FED ET LA DELEGATION DE LA COMMISSION EUROPEENNE

1. RESUME

La coopération Madagascar – Union Européenne a été marquée en 2002 par une crise politique et institutionnelle de plusieurs mois mais aussi par l'amorce, à l'issue de la crise, d'un redressement économique et social. Dans cette situation, la mise en œuvre et le suivi des projets et programmes financés principalement sur les ressources issues des Conventions de Lomé IV et IV bis (7^{ème} et 8^{ème} FED) ont été évidemment bouleversés. Mais malgré les difficultés, des résultats ont néanmoins été visibles au niveau de ces projets et programmes. Avec la signature en juillet 2002 du nouveau Document de Stratégie Pays, incluant le Programme Indicatif National 9^{ème} FED et s'inscrivant dans le cadre du nouvel Accord de Cotonou, la préparation de nouveaux programmes de coopération a pu commencer.

A la fin 2002, les perspectives de reprise de l'activité économique s'annonçaient relativement bonnes. Le nouveau régime, sorti consolidé des élections législatives de décembre 2002, a confirmé le programme de redressement établi en juillet 2002 et présenté aux partenaires de Madagascar. Son action se concentre sur le développement de l'infrastructure publique, la relance des activités du secteur privé, la réforme budgétaire et la bonne gouvernance. La loi de finances 2003 présentée en novembre 2002 reflète en tout cas ces priorités.

Dans le cadre du 9^{ème} FED, la Commission a proposé de répartir, en accord avec les autorités malgaches, les ressources financières programmables disponibles entre le secteur des transports, le secteur du développement rural et de la sécurité alimentaire, tout en retenant comme approche transversale la poursuite de l'appui à l'amélioration du cadre macro-économique. Un soutien à la bonne gouvernance et en particulier à la réforme de la justice est également prévu. Cette nouvelle programmation prévoit que l'enveloppe A du PIN 9^{ème} FED sera entièrement engagée dans sa totalité au plus tard à la fin du premier semestre 2004.

2. AGENDA POLITIQUE

Jusqu'en décembre 2001, date des élections présidentielles contestées, la situation politique du pays a été relativement stable, permettant au Gouvernement de mettre en œuvre le programme macro-économique de réformes, soutenu par la Banque Mondiale, le Fonds Monétaire Internationale et la Commission Européenne. Toutefois, l'impact sur le terrain des premiers fruits de la croissance et des réformes a été très faible. Cette situation explique en partie « l'air de changement » qui a soufflé sur Madagascar et qui a enclenché la crise politique de l'année 2002.

La première phase de la crise a été marquée par les manifestations pacifiques de masse organisées par les partisans de l'actuel Président Marc Ravalomanana, contestant les

résultats officiels du premier tour des élections présidentielles et par une grève générale dans la capitale pendant une durée de près de trois mois. Avec la mise en place par les partisans du Président sortant Didier Ratsiraka de barrages routiers visant l'isolement d'Antananarivo et son accès à la mer, on a ensuite assisté à une paralysie presque totale de l'administration publique et à un blocage des activités économiques. Le pays a ainsi subi une véritable partition jusqu'à la reprise de contrôle de la totalité du territoire par M. Ravalomanana en juillet 2002, son engagement à tenir des élections législatives anticipées, sa reconnaissance par la communauté internationale en tant que Président et enfin le départ de l'ancien Président D. Ratsiraka du pays. Pendant toute la crise, la neutralité de l'armée aura été dans l'ensemble respectée. On notera également les efforts de médiation déployés par la Francophonie, l'Union Africaine, les Nations Unies et un certain nombre de Chefs d'Etat africains sous l'initiative du président sénégalais Abdoulaye Wade.

En guise de soutien au nouveau gouvernement, la Banque Mondiale, le PNUD et la Commission européenne ont organisé le 26 juillet 2002 à Paris la « Conférence des Amis de Madagascar ». Celle-ci a été l'occasion pour le nouveau Gouvernement, dirigé par M. Jacques Sylla, de présenter son plan de redressement économique et social, et de recevoir le soutien des bailleurs de fonds à hauteur de 2,3 milliards USD (dont 577 millions € par la CE). Le plan de redressement comprend deux phases: une phase d'urgence jusqu'à la fin de l'année 2002 et une phase de moyen terme dont l'horizon est fixé à l'année 2006.

La phase d'urgence a eu pour objectif principal de corriger les effets de la crise et a consisté à (i) mettre en œuvre des mesures macroéconomiques en matière d'accroissement des recettes (en particulier, au niveau des douanes) et de maîtrise de la dépense ; (ii) appuyer la relance du secteur privé (en particulier, apurement des arriérés de l'Etat, mise en place d'un fonds de garantie et allègement des charges fiscales, création d'une structure de dialogue secteur public–secteur privé, le CAPE) et (iii) mettre en œuvre des actions humanitaires et sociales (activités « food for work » ou « cash for work », élimination des frais de scolarité, amélioration de l'accès aux services publics de santé). Dans ce contexte, la Loi de Finance 2002, promulguée en janvier mais n'ayant pas fait l'objet d'une circulaire d'exécution budgétaire, a été remaniée et un budget d'exécution 2002 visant l'engagement des dépenses obligatoires est devenu opérationnel au mois d'août.

Les perspectives à moyen et long terme reposent sur quatre objectifs fondamentaux : la réduction de la pauvreté extrême, la répartition équitable des fruits de la croissance, le désengagement de l'Etat et le renforcement du programme de réformes avec l'appui des partenaires. Deux secteurs prioritaires sont retenus en vue d'atteindre l'objectif principal de « développement rapide et durable » de Madagascar, à savoir les infrastructures routières et l'éducation. Cet objectif principal doit en outre s'intégrer dans un cadre stratégique général de renforcement de la bonne gouvernance, se fondant sur les principes de la démocratie et de l'Etat de droit, de réforme de la justice, de lutte contre la corruption et de poursuite du processus de décentralisation. La décentralisation doit s'effectuer à partir des communes, entités de base de la nouvelle approche qui mise sur le déclenchement d'une dynamique de participation et d'appropriation des populations locales, acteurs et non simples bénéficiaires de leur propre développement.

Le « développement rapide et durable » repose également sur le principe d'ouverture du pays et d'intégration régionale pour lui permettre progressivement de trouver sa place dans le contexte international et de relever le défi de la mondialisation.

Dans cette optique, le nouveau Gouvernement a relancé, dès la mi-septembre 2002, le processus devant aboutir à la finalisation et à la mise en oeuvre du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté Complet (DSRP-C). Ce Document, après validation par le Gouvernement, a été remis aux Institutions de Bretton Woods et aux autres partenaires le 10 juin 2003. Il tient compte des nouvelles priorités du Gouvernement, du renforcement de l'approche participative de la société civile et des élus (avec la validation du document par l'Assemblée Nationale) et des conclusions de la concertation avec les partenaires. Une importance accrue est accordée à une présentation plus réaliste des principales politiques sectorielles, y compris les indicateurs pour pouvoir en mesurer les résultats et plus à long terme l'impact sur la réduction de la pauvreté, aux thèmes transversaux de la gouvernance, de l'environnement et de la lutte contre le VIH/SIDA. La réorganisation des ministères notamment par le biais de l'introduction de « business plan » (sorte de contrats de résultat qui devront aider dans l'évaluation de la performance de chaque département) est également prise en compte dans le DSRP-C, qui est accompagné d'un plan d'action assorti d'un chronogramme d'exécution.

3. BILAN DE LA SITUATION POLITIQUE, ECONOMIQUE ET SOCIAL

Type	Indicateur	2000	2001	2002	2003	2004
					Estimations	Estimations
Impact	Développement humain					
	1. Taux de pauvreté (<i>en % des pauvres/ population</i>) ¹	71,3 ²	69,6	73-75 ³	69,6	n.d.
	2. Taux de mortalité infanto-juvenile pour les enfants de moins de 5 ans (<i>pour 1000</i>)	136	n.d.	n.d.	141	n.d.
	3. Taux d'alphabétisation (<i>% de personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent lire et écrire</i>)	50,1 ²	53	n.d.	n.d.	n.d.
Outcome	La Santé					
	4. Taux de consultation en médecine curative dans les centres de santé de base publics et privés (<i>% du nombre total des nouveaux cas par an sur l'ensemble de la population</i>)	50 ⁴	48 ⁴	51	70	76
	5. Taux de vaccination en DTC3 pour les nourrissons de moins de 1 an (<i>en % de tous les enfants de moins de 1 an</i>)	84,7 ⁴	78,8 ⁴	61	80	80
	6. Proportion d'accouchement assisté par du personnel qualifié (<i>en % de toutes les naissances attendues</i>)	25,7 ⁴	26,1 ⁴	21,3	37,4	39,6
	7. Accouchement par césarienne dans tous les centres de santé (<i>en % nombre de césarienne réalisée/ nombre de césarienne attendue</i>)	47 ⁴	36 ⁴	61	80	80
	L'éducation					
	8. Taux net de scolarisation primaire (<i>% nombre d'élèves de 6-10 ans sur l'ensemble de la population</i>) ⁵	74,9	76,5	n.d.	n.d.	n.d.
	9. Taux de répétition dans les enseignements primaires publics (<i>en %</i>)	31,2 ⁴	33,8 ⁴	34,2 ⁴	20-25	20
	10. Taux de cohorte survivante fin de cycle des écoles primaires (<i>en %</i>)	28,6 ⁴	21,7 ⁴	21,0 ⁴	35-40	35-40
	Général	Macroéconomie				
11. PIB taux de croissance (<i>en % prix marché</i>)		4,7	6,0	-11,9	6	n.d.
12. Taux d'Inflation (<i>CPI moyen période, var. annuelle</i>)		11,8	7,4	13,5	8	n.d.
	13. Déficit budgétaire (<i>en % du PIB</i>) ⁵	-0,6	-3,6	-4,9	-7,6	n.d.

Spécifique	14. Total dépense éducation (<i>en % des dépenses publiques totales</i>)	15,7 ⁶	14,1	11,5 ⁷	12,5 ⁷	n.d.
	15. Total dépense santé (<i>en % des dépenses publiques totales</i>)	7,9 ⁶	8,3	7,1 ⁷	6,9 ⁷	n.d.

¹ Cette donnée correspond à l'indicateur national pour mesurer l'incidence de la pauvreté à Madagascar.

Afin d'évaluer le développement de la pauvreté pendant les années 90 à Madagascar, l'Institut National des Statistiques (INSTAT) a entrepris une série de trois enquêtes nationales auprès des ménages (EPM). Selon les normes nationales, les pauvres sont définis comme les individus dont les revenus sont insuffisants pour acheter une ration alimentaire de 2133 calories par tête par jour. Le seuil de la pauvreté monétaire a été évalué à 736,644 FMG par tête en 1999 et à 988,000 en 2001.

² La donnée est seulement disponible pour 1999 car il n'a pas eu d'EPM en 2000

³ Estimations de l'INSTAT

⁴ Les données correspondent à la réalisation tandis que les données pour les années 2002 et 2003 représentent des objectifs des Ministères concernés

⁵ Solde total incluant base caisse, y compris dons, variation des arriérés intérieurs, et solde net des réformes structurelles

⁶ Exluant I-PPTE car le processus de l'allégement de la dette était effectif à partir de 2001. Les données pour 2001-2003 incluent la répartition des fonds I-PPTE aux secteurs de l'éducation et de la santé.

⁷ La donnée correspond à la programmation de la Loi de Finances et pas à l'exécution des dépenses

Sources : République de Madagascar « Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté - Complet », Mai 2003

Banque Mondiale « Madagascar Initiative renforcée en faveur des PPTE : Mémoire et Recommandation du Président et Document sur le point de Décision » Décembre 2000

INSTAT/PNUD « Tableau de bord social 2002 » Décembre 2002

FMI « Madagascar -staff report for the 2002 Article IV Consultation December» 2002 et cadrage macroéconomique juillet 2003

Présidence de la République « Loi des Finances pour 2003 » 2002

MINEFB « Tableau de bord du suivi de l'exécution des dépenses de l'Etat » 2002

Nota bene sur le choix et la fiabilité des indicateurs

Les indicateurs sélectionnés reflètent, d'un côté, les priorités du Gouvernement et représentent, de l'autre, des indicateurs de suivi et d'évaluation dans les secteurs sociaux utilisés par les bailleurs de fonds depuis l'an 2000, en concertation avec le Gouvernement.

Les indicateurs choisis au niveau impact font partie des indicateurs de suivi retenus dans le cadre du DSRP. Quant aux indicateurs d'outcome, il est à souligner qu'un premier travail de fond avait été effectué par la Commission Européenne dans le cadre de son programme d'ajustement structurel 1999-2000 (PAS II) et avait obtenu le consensus du Gouvernement et des IBW pour le suivi des fonds alloués à travers l'IPPE. Seul l'indicateur sur le développement net de scolarisation primaire ne faisait pas partie de ce travail initial, mais il a été choisi car il représente un indicateur clé dans le secteur de l'éducation et permet une comparaison avec d'autres pays. Les indicateurs généraux et spécifiques dans le domaine macroéconomique permettent de suivre la tendance du pays en terme de croissance et d'en mesurer l'impact en terme budgétaire. Sur les 15 indicateurs retenus, 10 figurent sur la liste des indicateurs prioritaires du DSRP-C (annexe 7).

Alors que Madagascar dispose d'un outil statistique relativement bon par rapport à la moyenne des pays en voie de développement, les enquêtes disponibles ne permettent néanmoins pas d'avoir une analyse du développement humain sur plusieurs années. De même, les indicateurs sociaux ne sont disponibles que pour les seules années 2000 et 2001. En revanche, on note une corrélation très nette entre l'évolution des indicateurs de développement humain entre 2000 et 2002 et l'évolution de la croissance économique sur la même période. Par ailleurs, vu la nette détérioration des indicateurs d'éducation et de santé en 2000 et 2001, les objectifs affichés par le gouvernement pour les années suivantes semblent particulièrement ambitieux.

Evolution globale de la situation politique

La crise politique des sept premiers mois de 2002 a connu une issue favorable au début du second semestre de l'année et le Gouvernement, avec l'appui des principaux partenaires, a pu s'engager dans un plan de redressement économique et social par la mise en place de mesures d'urgence pour faire face aux effets néfastes de la crise, réactiver les services publics et

contribuer à la relance du secteur privé (voir § 2 Agenda politique). L'année 2002 s'est en outre achevée par la tenue d'élections législatives anticipées, observées par une mission de l'UE, dont les résultats officiels ont confirmé et consolidé la base politique du nouveau Président de la République (125 sièges sur 156 sont revenus à la majorité présidentielle).

Au Sommet de l'Union Africaine, qui a eu lieu au cours de la première moitié du mois de juillet 2003, Madagascar a été officiellement réadmis au sein de la communauté africaine, de laquelle il avait été « suspendu » à cause de la crise de 2002.

Bonne gouvernance, droits de l'homme, état de droit, et lutte contre la corruption

Selon la présentation du plan de redressement faite au cours de la Conférence des Amis de Madagascar par le Premier Ministre le 26 juillet 2002, ces principes, réitérés par le Président de la République lors de la cérémonie des vœux en début janvier 2003, caractérisent le contexte général dans lequel doivent évoluer les différentes politiques sectorielles en vue d'atteindre l'objectif du développement « rapide et durable » de Madagascar.

La bonne gouvernance a également fait l'objet d'un atelier thématique au mois de novembre 2002 en vue de sa prise en compte effective dans le DSRP-C. Cela étant, une stratégie globale en matière de bonne gouvernance est encore attendue au moment de la rédaction de ce rapport, même si un certain nombre de ministères intègrent des aspects de bonne gouvernance (approche participative et/ou consultative, efficacité des services offerts, transparence dans la gestion, responsabilisation des acteurs à tous les niveaux, contrôle de la performance/suivi et évaluation) dans leurs programmes de travail (par exemple, le Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Aménagement du Territoire).

Un Haut Conseil de Lutte contre la Corruption a été créé en novembre 2002, mais son Président n'a été nommé qu'au début du mois de juillet 2003. La nomination des autres membres du Conseil est attendue au moment de la finalisation de ce rapport et un document de stratégie devra être prêt dans les huit mois à venir. La réforme de la justice, avec la nécessité d'une attention particulière pour les conditions des détenus et pour les cas de détention préventive, est affichée comme une priorité du Gouvernement, qui a élaboré des axes stratégiques couvrant la période 2003-2006 au cours du premier trimestre 2003. De manière générale, un effort supplémentaire doit être réalisé dans l'investigation des violations des droits de l'homme intervenues pendant la crise et dans le traitement plus rapide des dossiers des détenus incarcérés pour des faits ayant un lien direct avec la crise.

Situation macro-économique et réformes structurelles

Si les efforts macro-économiques entrepris à partir de la fin des années 90, avec l'appui des Institutions de Bretton Woods (IBW) et de la CE, restaient fragiles et sans impact durable sur les conditions de vie des populations les plus démunies, la crise politique de 2002 a encore ralenti le processus.

Pendant les premiers six mois de l'année 2002, le PIB a chuté à - 12% environ par rapport au + 6% enregistré en 2001, l'indice de prix a augmenté de 7.4% en 2001 à 21% en juillet 2002 avec une très forte augmentation des prix de carburants et de l'alimentation (à la fin de 2002 l'indice de prix est redescendu à environ 13%). La situation financière de la plupart des entreprises privées et publiques s'est gravement détériorée. Les crédits en souffrance dans le portefeuille des banques commerciales ont augmenté considérablement. Les recettes

budgétaires ont baissé de 44% par rapport à 2001 à la même période. Les salaires et pensions ont été régulièrement payés mais les dépenses de fonctionnement ont été réduites au minimum.

Du point de vue structurel, la mise en œuvre des réformes prévues avec les institutions financières internationales (privatisation des entreprises publiques, assainissement dans la gestion du patrimoine naturel – des mines à la pêche en passant par les forêts -, réforme budgétaire, etc.) ont subi un véritable arrêt au cours des sept premiers mois de 2002. Dans cette situation, les réformes macro-économiques et structurelles sont devenues une priorité majeure du Gouvernement actuel et font partie du plan de redressement à court, moyen et long terme. Les opérations de privatisation/mise en concession ont repris et se poursuivent (chemin de fer, compagnie aérienne, téléphonie fixe, ports, etc.). Des avancées ont également été enregistrées en matière de gestion et contrôle des licences d'exploitation minière, forestière et de la pêche.

Les défis majeurs que le Gouvernement devra relever en 2003 concernent la relance effective du secteur privé (en particulier, l'amélioration du cadre juridique et institutionnel de l'investissement), la mise en œuvre des pratiques de bonne gouvernance (réforme de la justice, lutte contre la corruption) et la relance du processus de décentralisation.

En matière de dette extérieure, malgré la crise, il n'y a pas eu d'arriérés en 2002. Le stock s'élevait à 98,5% du PIB et à 170% des exportations, tandis que le service de la dette était de l'ordre de 1,1% du PIB et 128% des exportations en terme de VAN (après IPPTE). Compte tenu de la valeur de référence fixée par les IBW à 150% des exportations, la gestion de la dette extérieure est considérée comme soutenable après application du mécanisme d'allègement (assistance traditionnelle, y compris les créanciers bilatérales et d'autre part l'IPPTE). Le poids du service de la dette sur les recettes publiques fera l'objet d'une analyse approfondie par la Banque Mondiale au cours du premier semestre 2003.

Dans le cadre de l'IPPTE, le point d'achèvement sera, en principe, atteint en juin 2004, c'est-à-dire 12 mois après la transmission aux IBW du DSRP-C, qui a eu lieu le 10 juin 2003. Cependant, au niveau de la mise en œuvre effective des facteurs de déclenchement du point d'achèvement, malgré les avancés enregistrés depuis la fin de 2002, des efforts sont encore nécessaires en matière de suivi du cycle budgétaire, de la mise en place d'un système transparent d'octroi de licences dans les domaines de la pêche, des forêts et des mines, et des données fiables au niveau du secteur éducation (notamment pour la répartition des enseignants nouvellement recrutés).

Suite à une mission de bilan du FMI en juillet 2003, les prévisions suivantes ont été arrêtées pour la fin 2003 : un taux de croissance du PIB réel de 6%, un taux d'inflation de 8%, un déficit de la balance courante estimé à 2 mois soit 4.6% du PIB, un taux de pression fiscale de 10.3% et un déficit du budget de -7.6% du PIB. Une mission de revue du FMI au titre de l'article IV devrait avoir lieu au mois d'octobre 2003.

Intégration dans l'économie mondiale et accords commerciaux

Le Gouvernement malgache a affiché une volonté claire et déterminée de s'intégrer davantage dans l'économie sous-régionale (Commission de l'Océan Indien) et régionale (COMESA et adhésion recherchée à SADC), ce qui constitue une rupture assez nette avec l'approche relativement isolationniste de l'ancien Président Ratsiraka. Le but de cette démarche par

cercles concentriques et caractérisée par la recherche de la complémentarité dans la proximité est celle d'une intégration progressive dans l'économie mondiale. Toutefois, le Gouvernement est conscient de la nécessité, d'un côté, d'agir rapidement en se positionnant à court et moyen terme en matière de négociation des accords commerciaux (en particulier, les APE) et, de l'autre, d'œuvrer en vue d'un vrai décollage de la compétitivité de l'économie en améliorant les infrastructures, le cadre réglementaire, les services financiers et en accélérant les réformes structurelles et fonctionnelles. Au moment de la finalisation de ce rapport, est en cours à Madagascar la manifestation célébrant les 20 ans de la Commission de l'Océan Indien, organisée avec le concours du Ministère des Affaires Etrangères. La manifestation, d'une durée d'une semaine, sort du cadre strict de la région Océan Indien et prévoit des débats concernant le rôle et les enjeux de l'adhésion au COMESA et de celle envisagée à la SADC. Une délégation malgache est censée participer à la rencontre de Cancun organisée dans le cadre de l'OMC au mois de septembre 2003.

Qualité de la gestion de finances publiques et des dépenses budgétaires

La Loi de Finances 2002, promulguée en janvier 2002, n'a pas fait l'objet d'une circulaire d'exécution budgétaire. Lorsque la crise a commencé à la fin du mois de janvier 2002, la mise en place de l'ouverture des crédits n'était pas encore faite. Le paiement de la solde, ainsi que les autres dépenses obligatoires, a néanmoins été maintenu tout au long de la crise sur la base de réquisitions malgré la baisse considérable des recettes fiscales et douanières. Dès la fin de la crise, le Gouvernement a élaboré un budget d'exécution 2002 portant ouverture de crédits, d'une part, pour couvrir les dépenses indispensables au cours des 4 derniers mois de l'année, d'autre part, pour régulariser les dépenses effectuées sur réquisitions. Cet ajustement de crédit a été notifié par décret n° 2002 – 977 du 28/08/02. Des mesures d'urgence ont été également mises en place pour accélérer la procédure d'engagement des dépenses, notamment par l'instauration au niveau des différents Ministères techniques de « guichets uniques » pour l'obtention des visas. Ces mesures seront poursuivies pour l'exécution de la Loi de Finances 2003, dont le projet final a été soumis à l'autorisation du conseil des Ministres au mois de novembre 2002 et promulgué par ordonnance 2002 – 005 du 19 décembre 2002, l'Assemblée Nationale ayant été dissoute en vue des élections législatives anticipées du 15 décembre 2002.

Le budget 2003 reflète les efforts du gouvernement de relancer le développement du pays, en particulier l'augmentation du niveau des dépenses de 20% par rapport au budget 2001, surtout au profit des investissements (augmentation de 25%), notamment dans les travaux publics. Cette situation implique une amélioration du suivi et de l'exécution du budget d'investissements (le taux moyen de réalisation n'était que de 53% en 2001). Ce constat doit conduire à terme à une programmation réaliste et pluriannuelle.

La programmation 2003 envisage un budget assez bien maîtrisé par rapport aux grandes exigences du pays : augmentation des recettes à 10.5% du PIB (7.3% en 2002), amélioration du taux de pression fiscale à 10.2% du PIB (7% en 2002), également augmentation des dépenses à 15% du PIB (17,8% en 2002) et un déficit public à -5.1% du PIB (-5.5% en 2002 – légère détérioration à cause des investissements publics).

Les faiblesses se situent, en particulier, aux niveaux i) du processus budgétaire (incluant la programmation, l'exécution et les organes de contrôle), ii) des règles de marchés publics, iii) du processus de décentralisation et iv) de la lutte contre la corruption. Des réformes précises sont en cours en ce qui concerne les deux premiers points avec l'adoption d'un plan d'action suite aux missions de diagnostic (CPAR – Country Procurement Assessment Review et

CFAA – Country Financial Accountability Assessment), effectuées par la Banque Mondiale avec le concours de la BAD et de la CE, tandis que des efforts supplémentaires sont attendus en matière de décentralisation et de lutte contre la corruption.

Réalisations dans le secteur social qui ont une incidence directe favorable sur la réduction de la pauvreté

Deux mesures ont été prises au cours des quatre derniers mois de 2002 pour contrer les effets socioéconomiques de la crise politique. La première concerne le secteur de la santé avec la suspension temporaire de la participation financière des usagers (PFU) et, par conséquent, la gratuité des soins médicaux (y compris les médicaments) pour la population. Une dotation gratuite de médicaments d'une valeur de 20 milliards FMG, destinée à couvrir les besoins jusqu'en mars 2003, a été possible sur les ressources IPPTE 2002. La seconde concerne le secteur de l'éducation publique de base avec l'exemption des droits scolaires, l'augmentation du nombre des cantines dans les écoles et la dotation gratuite en fournitures. Si la mesure concernant l'accès à l'éducation primaire a eu comme effet immédiat une « prise d'assaut » des établissements scolaires publics, la suspension de la PFU a provoqué des réactions de dissentiment et n'a pas fait l'objet d'une application uniforme sur toute l'étendue du territoire. Le Ministère de la Santé a terminé le processus devant définir les modalités de reprise progressive (à commencer par les centres de santé de base) et ciblée (constitution d'une caisse de solidarité pour les indigents au niveau de chaque commune) du dispositif qui techniquement pourrait reprendre au début du second semestre 2003. En réalité, la décision politique sur la reprise du recouvrement des coûts n'a pas encore été prise. Selon le Ministre de la santé, cette décision serait la prérogative du Président de la République. En ce qui concerne le secteur éducation, une analyse approfondie des effets des mesures introduites devrait avoir lieu afin d'en tirer des conclusions pouvant aider à la programmation des activités et des ressources humaines et financières.

Les allocations aux secteurs de la santé et l'éducation s'élèvent à 26% du Budget Général de l'Etat (BGE) 2003, l'éducation étant la mieux dotée parmi les ministères (16,7%) Cependant, si on compare la programmation de 2003 avec l'exécution du budget 2001 (au niveau du fonctionnement courant hors solde), les dépenses pour les secteurs sociaux baissent de 6% en 2003. Cette baisse pourrait ne pas être totalement compensée par une allocation élevée des fonds d'IPPTE aux secteurs sociaux (presque 40%).

4. EXAMEN DE LA COOPERATION PASSEE ET EN COURS

4.1. SECTEURS DE CONCENTRATION

4.1.1 Secteur de concentration 1 : les transports

Le secteur des transports est un des secteurs de concentration historique de l'aide apportée par l'Union Européenne à Madagascar. Pour les 6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} FED il a mobilisé près de 275 Mio d'EURO, soit 53% des ressources totales, dont 251 Mio d'EURO pour le seul sous secteur routier. Pour le 9^{ème} FED ce secteur de concentration a été reconduit pour appuyer la politique de désenclavement du pays, qui constitue un facteur déterminant de réduction de la pauvreté, et pour appuyer le programme de développement rural dans les deux provinces du sud du pays. 133 Mio d'EURO y seront consacrés, pour l'essentiel sur les routes, soit près de 50% de l'enveloppe A du programme indicatif.

Pour le secteur routier les interventions touchent principalement la réhabilitation/ reconstruction du réseau national structurant (RN2, 4, 6 et 7) et du réseau national d'exportation (RN3b, 5, 5a et 12) ; elles comprennent également des interventions en faveur de l'entretien routier et des actions d'appui institutionnel visant à consolider les réformes dans ce secteur, dans le cadre de la politique sectorielle validée par le gouvernement en juin 2000 (formation du secteur privé et soutien au fonds d'entretien routier).

a) Résultats

La politique sectorielle des transports repose sur la déclaration de stratégie sectorielle de juin 2000 et sur la déclaration de stratégie pour le transport rural de mai 2001. Ses principaux objectifs reposent sur :

- le désengagement de l'Etat du secteur et sa concentration sur les tâches régaliennes,
- la priorité accordée à la maintenance des infrastructures, en particulier à la mise en place d'un système efficace d'entretien routier avec le fonds d'entretien routier (FER),
- l'émergence d'un secteur privé capable d'assurer les activités de maintenance,
- la responsabilisation et la contribution des bénéficiaires pour le réseau rural, avec une part importante à consacrer aux travaux à haute intensité de main d'œuvre (HIMO).

A ces objectifs sont venus se greffer un nouvel objectif prioritaire en terme de désenclavement (50% de la population malgaches vit dans une situation d'enclavement totale ou partielle), affiché par le nouveau gouvernement fin 2002 et traduit dans le DSRP.

Pour le cadre d'intervention du programme indicatif 9^{ème} FED, les principaux objectifs et engagements retenus concernent le sous secteur routier :

- la croissance du PIB transport (+5% à partir de 2005)
- la consolidation du système d'entretien routier avec des ressources suffisantes et l'amélioration de l'état général du réseau à partir de 2005
- la réduction des coûts de transport routier à l'horizon 2007
- le désenclavement des populations et la croissance du trafic sur le réseau réhabilité

Un nouvel objectif a été défini avec l'engagement d'élaborer et de valider un plan national de transport qui viendra compléter sur le plan pratique la déclaration de stratégie. Cet objectif est appuyé par le projet 7 MAG 118 signé en juillet 2002.

Ces objectifs et engagements seront reformulés pour 2003 et au-delà dans le cadre de la réforme qui se met en place début 2003 avec la création d'une vice-primature regroupant les ministères des transports, des travaux publics et de l'aménagement du territoire, dont le principal objectif est la réhabilitation de 14 000 kms de routes d'ici 2009.

En 2002 les résultats au niveau de la politique sectorielle transports ont été largement pénalisés par la crise politique du premier semestre et par la grave crise économique qui a suivi. Les transports ont été un des otages de la crise avec la mise en place de barrages routiers dès février 2002 puis avec le dynamitage des ponts sur les grands axes de fin mars à début juin.

Les réformes ont été handicapées par le gel des activités au cours du premier semestre, par le changement de l'équipe dirigeante et par le turn over important des responsables de l'administration. Le fonds d'entretien routier n'a pas été en mesure de mobiliser les ressources prévues en 2002 du fait du tarissement des recettes budgétaires de l'Etat et de l'effondrement des ressources issues de la redevance d'usage de la route, en raison de la pénurie de carburant

de janvier à juillet 2002. Les seules actions d'entretien n'ont pu être menées qu'à partir de décembre 2002. Les coûts de transport ont flambés pendant la crise (plus de 150% sur les grands axes) puis sont revenus à un niveau normal, quoique plus élevé qu'avant la crise (environ +20%).

Pour le Plan National de Transport, la consultation a pu être engagée fin 2002, le contrat a été notifié en avril 2003 à SCETAUROUTE qui a démarré l'étude en juin.

Malgré ces difficultés, qui font que la politique sectorielle transport a marqué le pas en 2002, un certain nombre d'avancées ont pu se faire au cours du deuxième semestre 2002 et au cours du premier semestre 2003 dont :

- la décision courageuse d'augmenter le taux de la redevance d'usage de la route en juillet 2002 (redevance doublée sur le gasoil et sur l'essence soit en moyenne + 4% sur le litre de carburant) ; ce nouveau taux devrait permettre au fonds routier de couvrir à 100% ses besoins en entretien courant du réseau dès 2003 ;
- la réalisation du premier véritable audit financier, organisationnel et technique du FER, par un consultant international indépendant sur fonds communautaires
- l'élaboration d'un premier programme d'entretien en septembre 2002, basé sur des considérations objectives et prévoyant un mode de consultation transparent (appels d'offres ouverts), même s'il s'agit d'un programme de crise avec des moyens limités.
- Le lancement de l'étude concernant le Plan National de Transport, qui déterminera la politique d'investissement nécessaire dans ce secteur pour les 15 prochaines années, a été notifié en avril 2003. L'achèvement est prévu pour octobre 2004.
- L'appui donné au FER par l'Union Européenne, qui a vu un premier décaissement de 15 milliards de Fmg en janvier 2003 et un second de 10 milliards de Fmg en juillet 2003, permet une relance de l'activité de l'entretien courant. A noter que dès 2004, le FER devrait pouvoir être à même de financer la totalité des coûts d'entretien courant mais également de prendre en charge une petite partie de l'entretien périodique des routes.
- Décision du Président de la République de supprimer tous les droits et taxes sur le matériel de travaux publics et sur le ciment à partir de septembre 2003 devant entraîner une amélioration des investissements du secteur privé et donc de l'efficacité des entreprises.

b) Progrès réalisés dans les activités :

Situation au 31/12/2002 pour les principaux projets

Projet	Date signature	Date fin	Engt I	Engt II	paiements
7 MAG 033	01/06/94	31/12/04	72 500 000	71 812 637	68 778 218
8 MAG 030	01/06/00	31/12/06	72 500 000	15 212 253	5 773 168
8 MAG 045	10/07/01	19/09/07	42 000 000	35 666 813	231 747
7 MAG 118	08/07/02	30/06/04	1 000 000	960 000	0
9ème FED			néant		

Les activités des projets financés par l'UE ont été pénalisées par la crise politique et le changement des responsables de l'administration. Toutefois, grâce au maintien même ralenti de la fonction d'ordonnateur national et d'une partie de l'administration, les activités suivantes ont pu être menées courant 2002, l'activité est redevenue normale au courant du second trimestre 2003 :

1. les actions d'urgence pour le rétablissement de la circulation suite au dynamitage des ponts et au cyclone Késiny (9 ponts détruits reconstruits en provisoire ou définitif en

- 2002, circulation rétablie sur la RN5-RN22 et sur la RN2 dès août 2002) par la mobilisation des fonds dégâts cycloniques et des fonds Stabex (RN5-RN22) ;
2. l'achèvement de la reconstruction des 18 ponts sur la RN4 et de la réhabilitation / reconstruction des 23 ponts sur les RN5 et 22, à l'exception du pont du PK70 emporté par les crues qui sera reconstruit en 2003 ;
 3. l'instruction et la signature du projet du plan national transport (7 MAG 118) pour 1 Million EURO ;
 4. l'instruction et la signature des avenants aux conventions de financement des projets 7MAG033, 8MAG045 et 8MAG030 pour tenir compte des événements de 2002 et pour harmoniser les conditions et engagements du gouvernement ;
 5. pour la relance du projet 8MAG030 : actualisation du dossier d'appel d'offres principal et approbation par le siège (30 Millions EURO), consultation pour le recrutement des ONGs chargées du volet genre, appel d'offres en procédure accélérée pour le projet 9 d'entretien périodique sur la RN7 (4,5 Millions EURO), appel d'offres réalisé pour la formation (1,9 Millions EURO) ;
 6. pour la relance du projet 8MAG045 : appel d'offres international ouvert pour les travaux principaux lancé le 12/10/02 (21 Millions EURO), appel d'offres réalisé pour le contrôle, procédure engagée pour le recrutement de l'ONG chargée des actions d'accompagnement (genre et voiries connexes), signature du protocole d'accord pour l'appui budgétaire au FER (8,5 Millions EURO), réalisation du premier audit du FER et réalisation de la consultation pour l'audit triennal 2003-2005 ;
 7. préparation du 9^{ème} FED : projet de désenclavement des régions DIANA et SOFIA pour 90 Millions EURO (RN6 entre port Bergé et Ambanja) : EIE, analyse genre et finalisation du dossier d'appel d'offres pour les travaux ; l'accord du Comité du FED est intervenu le 9 juillet 2003.
 8. préparation du 9^{ème} FED : aménagement des routes nationales du Sud, pour 50 Millions EURO : signature du contrat pour les études de pré-faisabilité, après appel d'offres infructueux ;
 9. Au cours du premier semestre 2003 :
 - Lancement des travaux en mai 2003 sur trois chantiers importants : construction de la route de la vanille entre SAMBAVA et ANTALAHA (8MAG45) ; Entretien périodique de la RN7 entre le col des TAPIAS et TULEAR (8MAG30) ; entretien périodique de la RN 4 entre MAJUNGA (PK 570) et le PK 429 (7MAG33).
 - Lancement des appels d'offres des projets n° 1 à 8 répartis en 3 lots de travaux du 8 MAG 30, attribution du lot n° 3 concernant les projets 4, 5, 6 et 7 sur la RN 2. Décision de déclarer infructueux les lots n°1 et 2 en raison de l'insuffisance des crédits et demande d'engager les négociations.
 - Approbation du projet par le Comité du FED le 9 juillet ; préparation des appels d'offres pour les travaux de réhabilitation des 309 km de la RN 6 entre Port Bergé et Ambanja qui seront lancés au cours du mois d'août 2003.

Les activités de préparation menées en 2002 permettent un redressement du rythme des engagements et des paiements pour ce secteur en 2003 et 2004 pour les projets 8^{ème} FED et pour le projet de désenclavement des régions DIANA et SOFIA (9^{ème} FED).

Par contre pour le deuxième projet prévu sur le 9^{ème} FED, l'aménagement des routes nationales du Sud, le retard pris avec la crise et avec l'appel d'offres infructueux ne permettra pas d'approuver un projet avant décembre 2004, dans la mesure où il reste encore à procéder aux études détaillées. Pour ce projet une alternative a été présentée début 2003 pour permettre un engagement primaire au premier semestre 2004 sur des routes de la Province de

Fianarantsoa. Les routes de la Province de Toliara feront l'objet d'un engagement ultérieur sur des crédits qui devraient être alloués mi 2004.

c) Degré d'intégration des questions transversales :

Le secteur routier est concerné par les aspects d'environnement et de genre.

Pour l'environnement les projets et programmes font l'objet d'une étude d'impact environnementale (EIE) indépendante et préalable systématique. Pour le genre le projet de désenclavement des régions DIANA et SOFIA (RN6 entre Port Bergé et Ambanja), a fait l'objet d'une analyse genre fin 2002 dans le cadre de l'achèvement des études de faisabilité. Pour le genre et l'environnement les projets des 8^{ème} et 9^{ème} FED prévoient un budget spécifique pour des actions d'accompagnement, entre 1 et 2% du montant des travaux.

Les actions pour le genre constituent des actions pilotes pour les projets routiers dont les premières vont commencer à être menées au cours du second semestre 2003, ce qui permettra de juger de leur pertinence.

4.1.2 Secteur de concentration 2 : développement rural et sécurité alimentaire

L'appui au deuxième secteur de concentration, développement rural et sécurité alimentaire s'inscrit dans le cadre de la Lettre de Politique de Développement Rural (LPDR), conçue par le Gouvernement en 2001, qui précise les modalités de mise en œuvre du Plan d'Action pour le Développement Rural (PADR). Cette stratégie à moyen et long terme, lancée en 1998, définit un processus de planification au niveau national dans le cadre d'une approche coordonnée et régionalisée au niveau de Groupes de Travail pour le Développement Rural institutionnalisés (GTDR). Le PADR s'intègre dans le DSRP.

Basé sur une expérience longue et approfondie à Madagascar et dans la continuité des activités en cours, le programme 9^{ème} FED interviendra à trois niveaux : investissements en infrastructures publiques, appui au secteur privé agricole et amélioration des services publics. Les interventions seront concentrées dans les provinces de Tuléar et Fianarantsoa. Les investissements pour le développement local et les infrastructures publiques et productives seront financés par le FED, tandis que les aspects liés à la formation, à la restructuration du monde rural et à l'amélioration institutionnelle de la production sont financés par la ligne budgétaire Aide et Sécurité Alimentaire. Cette dernière permettra également de financer, dans ce domaine, des activités ayant une dimension nationale.

Complémentaire à ce programme et conformément au cadre de politique sectorielle existant, un appui significatif est fourni pour la promotion des filières d'exportation agricole, la gestion des ressources halieutiques, le développement de l'élevage et les systèmes de micro-crédit. Cet appui est financé par les fonds STABEX et les reliquats 8^{ème} FED.

a. Résultats

Bien que la mise en œuvre de LPDR en 2002 ait subi de fortes contraintes, à cause de la crise politique et des multiples réorganisations ministérielles qui lui ont fait suite, quelque progrès significatif méritent d'être signalés dans la mise en œuvre de la politique sectorielle.

Une mise à jour de la LPDR, initialement prévue sur un rythme semestriel, a été initiée et sera achevée au cours du premier semestre de 2003.

Le nouveau gouvernement a confirmé à plusieurs reprises son engagement dans le processus PADR, mais une décision formelle doit permettre la réorganisation de ses différentes structures d'orientation et de suivi au niveau central, ainsi qu'une restructuration des GTDR, en vue de rendre plus effective la participation des différents acteurs.

Les activités suivantes qui seront poursuivies en 2003 résument les principaux résultats obtenus en 2002, en liant les objectifs généraux du programme 9^{ème} FED et les activités de développement rural et de sécurité alimentaire en cours aux objectifs politiques nationaux :

- Réduction du nombre de ministères ayant la responsabilité du secteur du développement rural de six à deux : l'un pour l'agriculture, l'élevage et la pêche, incluant les services des domaines et les questions foncières, (MAEP) ; l'autre pour l'environnement et les eaux et forêts. Les nouveaux organigrammes, bien que correctement structurés dans les échelons supérieurs, doivent encore prendre en considération le travail dans ce secteur fait par le Secrétariat Technique à l'Ajustement, financé par la CE, dans le cadre de la réforme du service public. Une étape significative dans le processus de décentralisation est la substitution des services provinciaux du MAEP par des structures régionales, basées sur les divisions géographiques des GTDR.
- En matière budgétaire, le seul fait marquant à signaler est l'augmentation, dans le projet de LF 2003, de la part relative des budgets de fonctionnement des ministères dans leur budget total, compte tenu de la situation de forte tension de trésorerie héritée de la crise. La priorité est en effet donnée à ces dépenses, et notamment au règlement de la solde des fonctionnaires.
- En matière de politique de prix, l'impact négatif sur les prix locaux du paddy du faible taux de recouvrement des droits et taxes d'importation (exemptions fiscales, fraude), a été bien reconnu par le nouveau Gouvernement et des mesures sont en cours pour réguler les importations de riz en vue de promouvoir la production nationale. Une réduction à zéro des droits d'entrée sur les intrants agricoles a été annoncée (soit une réduction de 5%). Si en soi ces mesures sont significatives, une politique des prix agricoles cohérente continue à faire défaut.
- Le nouveau Gouvernement, à plusieurs occasions, a indiqué l'importance des communes comme instrument essentiel dans le processus de développement. La nomination d'un ministère spécialisé sur la décentralisation, le transfert accéléré des crédits budgétaires et l'élimination des niveaux administratifs intermédiaires sont des signes concrets de ce changement.
- Le projet politique de développement de l'élevage a été retouché en soulignant notamment le rôle des services vétérinaires privés et la participation du secteur privé dans la gestion des différentes filières.
- La politique pour le secteur de l'eau et de l'assainissement a été élaborée.
- L'introduction des Chambres d'Agriculture au niveau national, régional et local est une reconnaissance du rôle croissant des organisations paysannes et de la participation du secteur privé. Elle vise à renforcer leur rôle dans les GTDR. Le rôle de soutien du MAEP est à cet égard très important, mais devrait être mieux défini pour éviter les risques d'introduction de nouvelles formes de dirigisme, compromettant les acquis du processus de libéralisation engagé ces dernières années.
- Un manuel pour guider les interventions dans le secteur de l'irrigation a été élaboré pour prévoir un cadre commun d'opérations, pour le Gouvernement et les bailleurs de fonds.

- Les anomalies observées précédemment dans le cadre juridique du secteur de la pêche persistent, elles entravent l'industrie et nuisent à la transparence dans la gestion des différents sous-secteurs.
- Des changements de personnel au sein du ministère chargé des finances et la clôture de l'appui financier international du BIT risquent de compromettre la continuité de la coordination du développement du micro-crédit (APIFM). Par ailleurs, il est nécessaire de réviser certaines politiques existantes, notamment en ce qui concerne la question de la bonification des taux d'intérêt, ainsi que le règlement et la surveillance du flux croissant continu des initiatives locales de micro-crédit, liées aux projets de développement rural.
- L'insécurité dans les zones rurales s'est aggravée sensiblement pendant et immédiatement après la crise politique. Si les interventions spéciales de la gendarmerie ont réduit la menace sensiblement, ce problème reste la contrainte la plus importante pour le développement de la plupart des régions isolées.

b. Progrès réalisés dans les activités

Les événements politiques survenus pendant le premier semestre de l'année 2002 ont retardé l'exécution de l'ensemble des activités prévues : programmation 9^{ème} FED limitée à quelques actions préparatoires, retard dans l'engagement des consultants pour l'exécution des évaluations et audits, diminution du rythme des engagements financiers.

Pour les activités FED en cours :

- Le programme d'Appui aux Initiatives Rurales (PAIR – 8 MAG 016 ; 1,9 M€), prolongé jusqu'en juillet 2003, vient à terme avec la conclusion des activités pilotes exécutées en collaboration avec cinq GTDR, ainsi que l'appui à la mise en œuvre du PADR : soutien de l'Equipe Permanente de Pilotage et des Groupes de Travail Centraux (EPP/GTC), ainsi que des GTDR. Ce projet a joué un rôle clé en appui à l'ensemble du processus PADR, particulièrement durant cette année 2002, en assurant sa continuité. En complément du financement du Gouvernement sur fonds propres, l'appui sera maintenu sur les fonds 9^{ème} FED, en coordination avec la Banque Mondiale sur les fonds du PSDR.
- Le Programme d'Appui aux Initiatives Communales et des Associations Locales (PAICAL, 8 ACP MAG028, 8 M€) a concentré ses activités, pendant la période de crise qui rendait la réalisation d'infrastructures difficile, sur le renforcement des capacités de son personnel et de son système de contrôle interne, suivant en cela les recommandations de l'audit financier, organisationnel et technique qui a été conduit. Si le programme a pu, malgré les difficultés, enregistrer un niveau d'exécution satisfaisant, il est néanmoins nécessaire, de prévoir une extension de cette convention de financement de 12 mois, jusqu'en mars 2005, pour atteindre les objectifs initialement fixés.
- Dans le projet développement des Tsingy – Bemaraha (8 MAG 037 ; 5,0 M€) les études pour la construction d'une piste d'atterrissage, les bureaux de l'ANGAP et la réhabilitation de la route principale d'accès et du réseau de pistes rurales dans la sous-préfecture ont été conclues. L'attribution des marchés et la réalisation des deux premières composantes sont prévues en 2003. Sur la base des priorités de développement établies dans la zone, qui privilégient le désenclavement, le Comité de pilotage du projet a souhaité que soit établi un avenant à la convention de financement, en vue d'augmenter les fonds disponibles pour ce type d'intervention. Cet avenant est en cours de préparation. Enfin, avec la chute de la fréquentation touristique de la région, directement liée aux effets de la crise, les projections de croissance des revenus du Parc doivent être revues à la baisse. Le délai d'atteinte de sa viabilité financière s'en voit repoussé.

- Le projet de développement de l'élevage dans le sud-ouest (DELSO, 8MAG033 ; 4 M€) a vu le démarrage de sa 2^{ème} phase en juillet 2002. Les difficultés rencontrées durant la phase de transition, en termes de gestion financière et de performances techniques, ont conduit à nommer une nouvelle équipe de direction du projet. Le manque d'expérience de la nouvelle équipe et des nouveaux partenaires du projet a conduit à prolonger la durée de la phase de démarrage jusqu'en juin 2003. Une assistance technique de courte durée a été contractée pour aider le projet à redéfinir son programme de travail pour 3 ans, dans le respect des délais fixés dans la convention de financement.
- Le programme de micro-finance rurale (CECAM - 8 MAG 035 ; 1,9 M€) a été évalué positivement et la proposition de financement pour une deuxième phase, prévue pour démarrer au cours du second semestre 2003, est en cours de préparation. Le réseau CECAM, qui bénéficie d'un soutien conjoint CE / Agence Française de Développement est désormais le premier réseau mutuel de micro-finance du pays, en termes de couverture et de performance financière.

A côté des allocations annuelles d'aide alimentaire indirecte, via le PAM ou Euronaid, les activités financées par les fonds issus de la ligne budgétaire B7-20, Aide et Sécurité Alimentaire, relèvent des allocations accordées dans le cadre du PASA 98 et du PASA 99.

Le déblocage de la deuxième tranche de 4 M€ pour l'**appui budgétaire** accordée dans le cadre du PASA 98 (Lettre Officielle N°19727 du 30/12/98, 8 M€) sera effectué au cours du troisième trimestre 2003. Ce paiement a été suspendu en 2001 pour manque des travaux complémentaires demandés par la Délégation sur le volet réforme administrative. Les événements politiques n'ont pas favorisé un déroulement rapide des interventions nécessaires. Cependant au cours des mois de juin et juillet 2002 le ministère de l'agriculture d'une part et la direction générale des Affaires Foncières et des Infrastructures Géographiques d'autre part ont transmis au STA/CTRSP un ensemble de documents relatifs aux derniers travaux de restructuration. L'indemnisation des départs des Emplois de Courte Durée s'est poursuivie dans le cadre de la LF 2002 : elle a concerné 266 agents, pour un montant de 2,75 milliards FMG (0,4 M€). Sur cette base et après la revue et l'audit à mi-parcours réalisés pendant le troisième trimestre, le dialogue avec le nouveau gouvernement en place a pu reprendre. Compte tenu de la situation économique et financière, caractérisée par de fortes tensions de trésorerie, et des incertitudes existantes sur les réaménagements institutionnels prévisibles à la suite des élections législatives de la fin de l'année, il a été convenu de cibler, dans la LF 2003, des dépenses d'urgence (réhabilitation d'ouvrages de protection sur le grand périmètre irrigué de Bas Mangoky par exemple), des dépenses d'équipement au profit des structures déconcentrées de l'administration et d'achever les projets d'investissement en cours (réhabilitation de périmètres irrigués notamment). L'appui à la réforme administrative, se limite à l'achèvement de l'indemnisation du départ des ECD déjà programmée. Le soutien de la réforme administrative, sous réserve d'une volonté politique forte, exprimée par le nouveau Gouvernement, sera repris, dans le cadre du prochain PASA, qui a été approuvé, pour un montant total de 19 M€ (9 M€ au titre du budget 2003 et 10 M€ au titre du budget 2004), au cours de 127^{ème} réunion du Comité Sécurité et Aide Alimentaire, le 16 juillet 2003.

Le **Système d'Alerte Précoce (SAP)**, dont l'autonomie progresse avec le retrait en 2002 de l'assistance technique internationale permanente, a maintenu la surveillance de la zone la plus vulnérable du Sud de Madagascar et permis de définir les quantités d'aide alimentaire nécessaires sur la zone. Malheureusement, compte tenu, d'une part des besoins générés dans d'autres régions du pays, suite au cyclone Kesiny et à la crise politique, d'autre part des besoins d'aide en Afrique australe, les recommandations (de l'ordre de 5000 tonnes de

céréales) n'ont été mises en œuvre en 2002 qu'à hauteur de 10%. Le déficit a été en partie comblé à partir de mai-juin 2003 par une allocation de la CE au PAM, mais ce retard a aggravé la situation de difficultés alimentaires des populations les plus touchées par la sécheresse.

La Cellule Sécurité Alimentaire de la Délégation a continué à financer 4 sur 17 **observatoires ruraux**, à assurer le secrétariat du réseau et à coordonner la partie analytique de cette opération multi-bailleurs. Le réseau, dont chaque observatoire permet d'évaluer l'impact d'actions de développement conduites dans la zone concernée ou de mesures macro-économiques (politique de prix notamment), a publié le troisième numéro des « Cahiers du ROR » : « Situation des ménages ruraux en 2001 ».

L'exécution des **6 nouveaux projets ONG**⁶ lancés en fin d'année 2001, pour un montant total de 11,8 M€, dans le cadre de la mise en œuvre du PASA 99, à partir d'une procédure d'appel à propositions, a enregistré un certain retard par rapport aux prévisions initiales, à cause de la situation politique. Néanmoins, fin 2002, les six projets sont opérationnels. Durant la crise, ces ONG ont constitué un relais important sur le terrain pour assurer un suivi de la situation et mettre en œuvre, le cas échéant, des opérations d'urgence : l'ONG Agro-Action Allemande a ainsi conduit une intervention de soutien nutritionnel ciblé, non programmée initialement, sur le centre urbain de Farafangana.

Un nouvel appel à propositions 'projets ONG' a été lancé, pour un montant de 7 M€, privilégiant 3 axes d'intervention : i) améliorer de façon durable la sécurité alimentaire dans des zones régulièrement touchées par des catastrophes naturelles (cyclones et inondations en particulier), ii) renforcer les capacités d'organisation des acteurs ruraux en vue d'améliorer de façon durable leur sécurité alimentaire, iii) améliorer la sécurité alimentaire des ménages urbains et périurbains (filets de sécurité). Les nouveaux projets, évalués en mai-juin 2003, issus de cet appel à propositions démarreront dans le courant du second semestre 2003.

Les allocations de **l'aide alimentaire** prévues pour être livrées par **EURONAIID** en 2002, n'ont pas pu l'être, à cause du blocage des ports durant la crise. Dès la fin de la crise, une nouvelle allocation a été accordée au titre de l'année 2002 pour un montant de 4,2 M€, soit un peu plus de 5000 tonnes de vivres. Elle est mise en œuvre en privilégiant les achats locaux, afin de limiter au maximum les perturbations sur les marchés, et d'offrir, par des procédures de passation de marché adaptées, l'accès aux appels d'offres aux coopératives de producteurs. Les procédures y afférentes ont été mises en place, et les ONG bénéficiaires ont lancé les consultations en fin d'année.

-
- ⁶ « Système d'alerte précoce par émission radio pour le Sud de Madagascar », projet visant à la promotion de radios rurales pour le développement durable et la sécurité alimentaire, mis en œuvre par l'ONG Andrew Lees Trust, sur l'ensemble de la Province de Tuléar ;
 - « Programme de développement du réseau des coopératives à Madagascar », mis en œuvre par l'ONG FERT, dans les régions Amoron'I Mania, Vakinankaratra, Bongolava, Sofia ;
 - « Sécurité alimentaire et développement économique pour le Grand Sud de Madagascar », mis en œuvre par l'ONG GRET, dans l'Androy ;
 - « Projet de sécurité alimentaire des communautés scolaires », mis en œuvre par l'ONG Inter Coopération Suisse, dans la région d'Itasy ;
 - « Promotion de services d'appui aux producteurs du Sud-Ouest », mis en œuvre par l'ONG CIDR, dans la région Atsimo-Andrefana ;
 - « Projet intégré de sécurité alimentaire dans la région de Farafangana », mis en œuvre par l'ONG Agro-Action-Allemande, dans la région Atsimo-Atsinanana.

Dans le contexte de crise politique qui a particulièrement affecté les zones urbaines et notamment la capitale, dans laquelle 100 à 150 000 emplois ont été perdus avec la suspension des activités de la zone franche industrielle, une aide alimentaire exceptionnelle de 2,5 M€ (soit environ 3000 tonnes de vivres) a été accordée via le **PAM**. Une partie de cette aide est également destinée à combler le déficit alimentaire dans le Sud. L'utilisation des vivres se fait dans le cadre d'activités « vivres contre travail », pour des travaux d'entretien d'infrastructures (curage de canaux d'évacuation des eaux en zone urbaine, entretien de pistes en zones rurales).

Durant la crise, la mobilisation des reliquats de plusieurs **fonds de contre valeur**, générés par des aides alimentaires indirectes (supprimées depuis 1996), a permis, en concertation avec les services du Ministère des Finances et des organisations de la société civile, la mise en place de filets de sécurité en milieu urbain à Antananarivo (travaux HIMO, rémunérés en cash), via un projet proposé par un consortium d'ONG des bas quartiers de la Ville d'Antananarivo (0,08 MEURO).

En réponse à une requête du Gouvernement Malgache, relayée par l'ONG CARE France auprès de **d'ECHO**, en vue de maîtriser le départ d'une nouvelle invasion acridienne de grande ampleur, une opération d'urgence (1 M€), étayée par un plan d'action préparé en étroite concertation avec le FAO et les autres bailleurs de fonds en août 2002, a été initiée. Elle a permis au CNA, malgré les difficultés qu'il avait connues pendant la crise, de se trouver prêt à intervenir en octobre 2002. L'intervention a finalement été beaucoup moins importante que prévue, en termes d'application de pesticides. En effet les populations identifiées au cours du premier semestre 2002, ont connu une très forte mortalité naturelle grâce à la conjonction de phénomènes climatiques exceptionnels (hiver austral particulièrement froid, suivi d'un retard des pluies de près de 3 mois par rapport à la moyenne).

c. Degré d'intégration des questions transversales

Les questions environnementales sont prises en compte par des projets ciblés sur l'intégration des problématiques de développement économique et de **protection des ressources naturelles** (projet Bemaraha 8 MAG 037, projets exécutés par WWF et l'Association Nationale des Aires Protégées, sur la ligne budgétaire « Forêts tropicales »), ainsi que dans le cadre de l'appui (STABEX) au Centre de Surveillance des Pêches. En complément de ces projets à caractère spécifique, les projets visant l'intensification des productions agricoles et animales ont un effet indirect positif sur la gestion durable des ressources naturelles.

Une grande attention est accordée au **développement des ressources humaines** en général et aux **questions de genre** en particulier, via notamment les projets FORMFED (7 MAG 096) et IGED (8 MAG 015). Ces projets sont intervenus régulièrement dans les activités de développement rural, pour la formation et l'encadrement des équipes projet dans les domaines suivants : gestion du cycle de projet, prise en compte des questions de genre...

Enfin, l'ensemble du programme de développement rural est caractérisé par la grande diversité des partenaires qui y participent. Une partie importante des financements est mise en œuvre, directement ou indirectement, en collaboration avec **la société civile** : organisations paysannes et inter-professionnelles, ONG nationales et internationales.

4.1.3. Appui à la consolidation du cadre macro-économique

Le PIN 9^{ème} FED, enveloppe A, prévoit, en approche transversale, un montant de 60 millions EURO pour l'appui à la consolidation du cadre macroéconomique, qui doit s'intégrer dans le contexte des programmes de réforme soutenus par les IBW et dans le cadre plus large de la préparation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP).

a) Résultats

Dès la fin de la crise, en juillet 2002, à l'occasion d'une première mission de reconnaissance du Fonds Monétaire International, le Gouvernement a fait état d'une situation macroéconomique difficile, le blocage des avoirs extérieurs de février à juin et la chute des recettes fiscales et douanières ayant sérieusement mis en péril la capacité de l'Etat de faire face à ses obligations financières. Le gap de financement a été initialement estimé à 196 millions EURO.

Suite aux sollicitations du Gouvernement et en vue de la Conférence des Amis de Madagascar le 26 juillet 2002, la Commission Européenne a décidé l'envoi d'une mission d'identification des services centraux de Bruxelles au début du mois d'août 2002.

Un Programme d'Appui Budgétaire d'Urgence (PABU), à exécuter sous la forme d'une aide ciblée en priorité sur les arriérés de l'Etat vis-à-vis du secteur privé, y compris le remboursement des crédits de TVA, d'un montant de 70 millions EURO (en trois tranches), a été décidé par la Commission Européenne en décembre 2002. La signature de la Convention de Financement a eu lieu le 12 décembre 2002 sur la base d'une communication du Gouvernement portant sur les éléments suivants :

- information sur le projet de Lois de Finance 2003
- objectifs et priorités du DSRP-C et modalités prévues par le processus de consultation et approbation
- amélioration de la gestion et du contrôle des Finances publiques y compris les mesures anti-corruption
- recapitalisation effective de la Centrale d'Achat du Médicament (SALAMA) à hauteur de 12 milliards FMG
- rétablissement du système d'approvisionnement en médicaments par les structures de soins de santé via SALAMA

L'application du cadre d'intervention faisant partie du Document de Stratégie Pays (DSP) n'était pas envisageable dans le contexte d'urgence post-crise de Madagascar. Pour la même raison et dans le but d'un décaissement rapide au cours du premier semestre 2003, le PABU n'a pas prévu l'introduction d'indicateurs de performance, contrairement à l'expérience sur le précédent programme d'appui budgétaire 1999-2000 (PAS II). Toutefois, le cadre d'intervention a fait l'objet d'une première mise à jour, qui figure en annexe 1 au présent rapport, et qui prend en compte l'évolution de la situation du cadre macroéconomique et les réformes prioritaires envisagées par le Gouvernement, en vue de la préparation d'un nouvel appui structurel courant 2003 qui serait exécuté à partir de 2004.

b) Progrès réalisés

La première tranche de 35 millions EURO a été débloquée à la mi-décembre 2002 et a été versée sur un compte à la Banque Centrale de Madagascar en attendant d'être transférée sur le compte du Trésor public sur la base des résultats de l'audit sur les arriérés qui a démarré en janvier 2003. Contrairement à ce qui avait été initialement prévu, la Commission Européenne a constaté à la mi-décembre 2002 que le Gouvernement avait fait un effort exceptionnel pour apurer la presque totalité de ses arriérés vis-à-vis du secteur privé au titre des exercices 2001 et 2002, et une bonne partie des arriérés en matière de remboursement des crédits de TVA, pour donner une bouffée d'oxygène aux entreprises et contribuer à impulser la reprise économique. Le Gouvernement a donc demandé, et obtenu, que l'audit sur les arriérés puisse porter sur les créances ayant déjà fait l'objet d'un apurement au cours du dernier trimestre 2002. Suite aux résultats de l'audit, qui a validé un montant global d'arriérés éligibles correspondant à 50 millions EURO, le compte du Trésor a été crédité d'un montant correspondant à la première tranche à la fin du mois de mars 2003. La somme restant d'environ 15 millions EURO sera versée au Trésor dès réception à la Banque Centrale du montant de la deuxième tranche de 20 millions EURO, débloquée suite à la revue satisfaisante des engagements pris par le Gouvernement qui a eu lieu au mois d'avril 2003. Le retard considérable accumulé au niveau du transfert de cette tranche est imputable aux procédures internes de visas de la CE.

Un autre point d'application du ciblage porte sur le remboursement des dépenses effectuées par le Gouvernement pour l'organisation des élections législatives anticipées du 15 décembre 2002, figurant comme priorité sur l'agenda politique de Madagascar. Un protocole d'exécution d'un montant de 8,641 milliards FMG (soit 1,1 million EURO) a été finalisé et signé le 21 janvier 2003. Un deuxième protocole portant sur les dépenses relatives à la production du nouveau format de procès verbal autocopiant en vue des élections communales de fin 2003 est en cours de finalisation en juillet 2003.

Deux autres points d'application, à savoir le Fonds d'Entretien Routier (FER) et les dépenses visant la lutte contre la pauvreté font également l'objet d'un protocole spécifique en cours de préparation au moment de la finalisation de ce rapport.

La revue des engagements pris par le Gouvernement en vue du déblocage de la troisième et dernière tranche de 14.5 millions EURO a eu lieu au mois de juillet 2003, en même temps que la revue annuelle du partenariat. Elle a porté sur trois types d'engagements, à savoir 1) le circuit du médicament, 2) les progrès dans la réforme des organes de contrôle et 3) l'avancement du processus DSRP. Les engagements devraient pouvoir être maintenus par le Gouvernement, qui est censé finaliser les rapports nécessaires pour la fin du mois de juillet afin de permettre à la CE de débloquer la tranche correspondante.

Le montant global du PABU de 70 millions EURO est financé à hauteur de 55 millions par le PIN 9ème FED (appui à la consolidation du cadre macroéconomique), en prélevant les ressources des réserves globales du 8ème FED en vertu des dispositions transitoires de l'Accord de Cotonou, à hauteur de 10 millions par la réserve de la Facilité d'Ajustement Structurel (FAS) 8ème FED et pour les restants 5 millions sur les reliquats des 6ème et 7ème FED. Ce programme, à caractère d'urgence afin de permettre au secteur privé de mieux jouer son rôle dans la relance de l'économie malgache, sera poursuivi par un programme d'appui budgétaire directe non ciblé, multiannuel (2004-2006) et à tranches fixes et variables, qui mettra l'accent sur la réforme des finances publiques et sur les secteurs sociaux avec

l'utilisation d'indicateurs de performance, définis de commun accord avec le Gouvernement dans le cadre du DSRP-C. Il visera à appuyer le Gouvernement dans ses efforts en vue de la consolidation du cadre macroéconomique et dans sa politique en vue d'un développement « rapide et durable ».

c) Degré d'intégration des questions transversales

Dans le cadre du PABU, une enveloppe de 500.000 EURO a été réservée au volet d'appui institutionnel et de renforcement des capacités, y compris les audits. L'enveloppe est limitée compte tenu de la relative rapidité de décaissement du Programme, mais elle joue un rôle important dans la phase de reprise macroéconomique. Une première action a concerné le cofinancement avec la Banque Mondiale de la Country Financial Accountability Assessment (CFAA) qui a eu lieu au cours du premier semestre 2003 et qui a abouti à une ébauche de plan d'action repris, réaménagé et adopté par le Gouvernement. Les autres actions au cours de démarrage visent des appuis techniques, logistiques et en formation à quatre entités, à savoir le Secrétariat Général des Finances, la Direction Générale du Trésor, l'Institut National de Statistique et les organes de contrôle.

4.2. PROJETS ET PROGRAMMES HORS CONCENTRATION

PIN 9^{ème} FED : La composante « hors concentration » du PIN 9^{ème} FED est réservée en priorité aux actions en matière de réforme de la justice. Cet axe avait été identifié en 2001, mais suite à la crise de 2002 et au programme du nouveau Gouvernement, une nouvelle stratégie pluriannuelle au niveau du Ministère de la Justice a été élaborée au cours du premier semestre 2003. Elle s'intègre dans le cadre plus vaste et transversal de bonne gouvernance et de lutte contre la corruption, dont les axes principaux seront élaborés au cours des prochains huit mois. La coopération Madagascar – Commission Européenne s'est d'ores et déjà engagée dans l'application d'une approche flexible pour tenir compte des besoins et des priorités du Gouvernement. L'enveloppe « hors concentration », d'un montant d'environ 10 millions EURO, servira donc à appuyer un programme d'appui à la bonne gouvernance, avec prise en compte de deux volets principaux, à savoir la consolidation de l'Etat de droit (réforme de la justice, douanes, police, société civile impliquée dans la lutte contre la corruption) et le renforcement du processus électoral (formation des parlementaires, appui au Conseil National Electoral, opération cartes électorales), volets respectivement en cours de préparation et d'instruction.

PIN 8^{ème} et 7^{ème} FED : La composante « hors concentration » a été réservée principalement aux appuis dans le secteur de la santé publique, à savoir l'appui à la Centrale d'Achat du Médicament Essentiel (1995, 1.85 millions EURO sur ressources du 7^{ème} FED). Le Programme d'appui à la politique nationale de santé (1998, 22 millions EURO sur ressources du 8^{ème} FED) faisait plutôt partie du troisième secteur de concentration du PIN. Les deux projets constituent la suite logique d'un premier projet dans le secteur santé financé dans le cadre du 6^{ème} FED. Si ce premier projet a vu ses effets anéantis par la situation sanitaire du pays, qui n'a pas cessé de se dégrader au cours des derniers 10 ans, le projet d'appui au secteur du médicament a donné des résultats satisfaisants et durables.

En effet, la Centrale d'Achat du Médicament Essentiel (SALAMA) est devenue opérationnelle en 1997, tandis que l'appui communautaire en terme financier et technique s'est étalé jusqu'en juin 2001. La poursuite de cet appui (par la mise en place d'une assistance

technique itérative et par la contribution à la construction des nouveaux bâtiments de la Centrale en utilisant les reliquats de la Convention de Financement), dont les modalités avaient été définies lors d'une mission des responsables des services centraux de la CE en novembre 2000, a été mise en attente à cause des blocages de la part du Ministre de la Santé de l'époque. Le suivi rapproché des activités de SALAMA s'est poursuivi tout au long de 2002 et le renforcement de son rôle et de ses fonctions reste une condition majeure dans le cadre de l'appui budgétaire communautaire actuellement en cours. Malgré les difficultés d'approvisionnement et de livraison des médicaments, SALAMA a pu garantir un service minimal pendant la crise et constitue une « success story » au niveau des centrales d'achat sur le continent africain.

En ce qui concerne le projet d'appui à la politique nationale de santé, dans ses composantes d'appui institutionnel (au niveau central et décentralisé) et d'appui à la réhabilitation/construction d'infrastructures sanitaires, son taux d'exécution quatre ans après la signature de la Convention de Financement reste très faible (au 31 décembre 2002, les engagements secondaires atteignent 50% et les paiements seulement 27% de l'engagement primaire). La lenteur dans l'exécution relève, en bonne partie, des blocages de la part de l'ancien Ministre de la Santé (mise en place du dispositif d'assistance technique, appui à la médecine privée, etc.). Malgré que le dispositif d'assistance technique soit au complet depuis le mois d'octobre 2002 et qu'une proposition de réorientation et de concentration des activités ait été soumise au Comité de Pilotage au mois de mars 2003, ensemble avec la requête de prolongation d'un an du projet, les difficultés persistent à tous les niveaux (coordination insuffisante, faiblesse du bureau d'études d'assumer pleinement son rôle, lenteurs dans le traitement des dossiers, faible taux de consommation, erreurs multiples dans l'application des procédures, faiblesses dans la gestion comptable et financière, etc.). Il a été donc décidé de procéder à un audit organisationnel et financier d'urgence sur les Devis Programmes (actuellement en cours) et de ne pas prolonger la validité de la Convention de Financement, ce qui implique que le projet s'achèvera le 30 septembre 2004. Le reliquat pourrait être reversé au niveau du secteur santé via l'appui budgétaire.

PIN 6^{ème} FED : deux projets étaient dans la phase finale ou de clôture en 2002, à savoir l'appui à la réhabilitation du système douanier (logiciel SYDONIA) et l'appui à l'Institut National de Statistique (STATMAD).

4.3 UTILISATION DES RESSOURCES DESTINEES AUX ACTEURS NON ETATIQUES (ANE)

Des ressources substantielles ont été accordées, à travers différents instruments notamment dans le secteur du développement rural mais également dans les secteurs sociaux et routiers, à des programmes mis en œuvre en collaboration avec les ANE.

Des projets tels que PAIR (8 MAG016), PAICAL (8 MAG 028), Bemaraha (8 MAG 037) et DELSO (8 MAG 033) sont mis en œuvre sous la responsabilité du gouvernement mais prévoient tous une collaboration étroite avec les ANE et une délégation de certains pouvoirs d'exécution. Le programme microfinance CECAM (8 MAG035) est un partenariat avec un réseau de caisses mutuelles gérées par les paysans. A l'exception des réformes administratives, toutes les activités financées par la ligne sécurité alimentaire sont réalisées en collaboration avec des ONG nationales ou internationales. Une grande partie des programmes STABEX sont mis en œuvre en collaboration avec les organisations interprofessionnelles. Les

programmes de réhabilitation des routes prévoient de plus en plus fréquemment un budget permettant d'étudier l'impact de ces programmes sur les populations riveraines et en particulier les femmes. Ces études sont réalisées avec l'aide des ONG.

S'agissant du 9^{ème} FED, le nouveau programme de développement rural se concentrera sur les municipalités et les organisations de développement local, permettant ainsi un dialogue étendu avec les ANE. De même, le nouveau programme de sécurité alimentaire se concentrera sur des initiatives venant d'ONG et soutiendra les structures de consultation entre le gouvernement régional et la société civile dans le cadre des GTDR.

Dans l'hypothèse d'une augmentation de l'enveloppe du PIN 9^{ème} FED suite à la revue à mi-parcours en 2004, il pourrait être envisagé de prévoir une enveloppe en appui au renforcement des acteurs non étatiques. Il pourrait également être considéré d'utiliser les ressources issues de la Ligne Budgétaire Coopération Décentralisée, sur la base des initiatives de la société civile qui seront recensées courant 2003.

4.4 AUTRES INSTRUMENTS

4.4.1 Banque Européenne d'Investissement

Aucun nouveau prêt sur capitaux à risque n'a été octroyé par la BEI en 2002. Deux missions de revue du portefeuille ont été effectuées à Madagascar au cours des deux derniers mois de 2002. Malgré la crise, les activités faisant l'objet de prêts se sont poursuivies et les échéances ont été honorées. Au cours de la deuxième mission du mois de décembre, les responsables de la BEI ont pu rencontrer les représentants du secteur privé et présenter la «Facilité d'Investissement», le nouveau dispositif prévu par l'Accord de Cotonou pour les prêts et le financement de fonds propres en faveur du secteur des entreprises, dispositif qui sera géré par la BEI.

Le Conseil d'Administration de la Banque a approuvé le financement de la réhabilitation et de la mise en concession du Chemin de Fer Nord dans le pays (Antananarivo et Antsirabe).

En outre, la BEI examine la possibilité de monter une opération de micro-finances rurales par le réseau des Caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel. Par contre, l'utilisation de la ligne de crédit de 8 millions € (prêt global au secteur privé) confiée à quatre banques commerciales est très limitée, ce qui est probablement dû à la gestion des banques mêmes qui préfèrent le recours à leurs ressources propres. En outre, des financements conjoints concernant le secteur de l'aquaculture ont rencontré des difficultés et feront probablement l'objet d'une nouvelle requête au cours de 2003. La situation détaillée du portefeuille est présentée en annexe.

Un des problèmes majeurs dans ce domaine à Madagascar est la sécurité des investissements, l'environnement institutionnel, réglementaire et judiciaire n'étant toujours pas favorable et incitatif. La stabilité politique et les réformes en cours devraient encourager les investisseurs potentiels.

4.4.2 Coopération régionale

Au 31 décembre 2002, 7 projets sont en cours, 1 en phase de clôture et 9 en instruction dans le cadre du PIR 8^{ème} FED pour la région de la Commission de l'Océan Indien.

La coopération régionale est suivie par la Commission de l'Océan Indien, Ordonnateur Régional de nombreux projets, et par la Délégation de la CE à Maurice. L'exception était le

Programme Régional Intégré de Développement des Echanges (PRIDE), dont la Direction Régionale était basée à Madagascar et l'Ordonnateur Régional était l'Ordonnateur National malgache. Ce projet s'est terminé le 31 octobre 2002. La suite devrait être assurée par un nouveau programme d'appui au secteur privé, actuellement en phase d'instruction et qui devrait démarrer au cours du deuxième semestre 2003.

4.4.3 Stabex

Dans le cadre des financements destinés à la stabilisation des recettes d'exportations des produits agricoles, Madagascar a obtenu, au titre du Cadre d'Obligations Mutuelles STABEX 1991 – 93 une allocation d'un montant de 45 M€. Ces ressources ont permis d'appuyer, depuis 1996, le développement et la structuration des principales filières d'exportation agro-alimentaire : culture de rentes et produits halieutiques. Ce programme sera poursuivi jusqu'en 2005, en utilisant les ressources issues de la nouvelle allocation de 19,3 M€, accordée au titre du Cadre d'Obligations Mutuelles STABEX 1996 – 99, signé en janvier 2003.

Faisant suite aux réformes politiques et économiques conduites dans les années 90 et dans un contexte de libéralisation du marché et de volonté de normalisation des produits, la stratégie du programme consiste à promouvoir l'exportation de produits de qualité, en valorisant les avantages comparatifs du pays et ses possibilités de diversification. Les appuis viennent accompagner la structuration des filières privatisées et la redéfinition des fonctions régaliennes de l'Etat.

Le programme concerne les domaines suivants :

- Intensification de la production et structuration des filières principales : augmentation de la production et appui aux organisations professionnelles des producteurs de vanille, litchi, café et autres épices.
- Désenclavement des zones de production pour faciliter l'écoulement des produits des principaux bassins de production.
- Normalisation et promotion des produits agricoles et animaux d'exportation.
- Surveillance des pêches pour une gestion durable des ressources halieutiques dans la zone économique de Madagascar.
- Appui institutionnel à la maîtrise d'ouvrage et à la gestion des programmes financés par la Coopération communautaire.

La crise politique a remis en cause plusieurs avancées ces dernières années. Elle a non seulement paralysé pendant plusieurs mois la mise en œuvre des activités, mais également remis en question les résultats obtenus, avec l'appui des financements STABEX, en matière de libéralisation et de restructuration des différentes filières. Les allers-retours de transfert de responsabilités entre le Gouvernement central et les Provinces Autonomes, ainsi que les multiples remaniements ministériels, ont engendré des incertitudes en matière de contrôle des bénéficiers des exportations agro-alimentaires. En fin d'année 2002, cependant, la situation a été globalement normalisée, à son niveau de fin 2001. La chute brutale des exportations de produits manufacturés en provenance de la zone franche industrielle, a démontré l'importance du rôle des exportations agro-alimentaires dans l'équilibre de la balance commerciale. La pertinence des appuis à la diversification des exportations s'en trouve renforcée. Le maintien de la compétitivité des produits d'exportation soutenus par les interventions STABEX, centrées sur l'amélioration de la productivité et de la qualité, a ainsi joué un rôle de tampon pendant la crise, en particulier sur les filières vanille et crevettes.

Concernant la promotion des cultures de rente sur la côte Est, une réorganisation des moyens d'intervention a été initiée, en vue d'impliquer davantage le Centre Technique Horticole de Tamatave (CTHT) dans les activités mises en œuvre dans la région SAVA, et d'étendre le programme jusqu'à la région de Fort Dauphin au sud. A l'instar du modèle développé par le CNCC pour le café, le CTHT prévoit de mettre en œuvre une approche contractuelle avec des groupes de producteurs, soit indépendants, soit déjà appuyés par des opérateurs ONG.

L'enregistrement formel des planteurs de vanille, introduit en 2001 en collaboration avec le Groupe des Entrepreneurs de la SAVA (GES), sera réactivé et étendu aux autres zones productrices de vanille, pour être conclu courant 2003. L'assistance technique permanente au GES a été supprimée, et sera substituée par une assistance ponctuelle, qui travaillera également en appui au CTHT, conformément aux dispositions du nouveau COM.

La stabilisation des cours mondiaux du café améliore les perspectives du programme d'appui à la production de Robusta, conduit par le CNCC. Par ailleurs, la promotion du café Arabica sur les Hautes Terres est en bonne voie.

Le projet de contrôle de la qualité, en appui à la Direction des Services Vétérinaires, a fait l'objet d'une revue conjointe, qui a conclu à la nécessité d'une réorganisation institutionnelle, en vue d'assurer le recouvrement des coûts d'un système d'inspection viable. Un audit organisationnel de l'ensemble des services vétérinaires est en cours de préparation. La construction d'un laboratoire chargé de contrôler l'hygiène alimentaire, au sein de l'Institut Pasteur, sera achevée en 2003.

Le programme d'appui à la Direction de la Normalisation et de la Qualité (DNQ) et au Bureau des Normes de Madagascar (BNM), a été retardé par le manque de clarification dans la répartition des tâches au sein des deux structures. Dans le cadre du nouveau COM, l'accent sera mis sur la création d'un BNM semi-indépendant, pour lequel un programme d'appui important, incluant une assistance technique permanente, sera lancé.

Les résultats les plus probants ont été obtenus, dans un contexte institutionnel pourtant difficile, au niveau du Centre de Surveillance des Pêches (CSP). Cette année 2002 a vu le CSP travailler de manière totalement opérationnelle, en combinant les apports d'un système de suivi par satellite en temps réel et des interventions par voie aérienne et maritime, sur l'ensemble de la ZEE. Ce système effectif de contrôle a permis de relever de multiples infractions, contribuant à instiller le respect de la réglementation en vigueur, condition sine qua non d'une gestion durable des ressources halieutiques.

En revanche, peu de progrès a été réalisé sur la revue des dispositions légales d'émission des licences et de surveillance des droits de pêche. Une proposition visant la mise en place d'une institution indépendante est en suspens, dans l'attente de la position du nouveau Gouvernement sur les modalités de gestion futures du secteur.

4.4.4 Lignes budgétaires

Ligne Budgétaire B7-7020 « droits de l'homme »

Projet 1 : Accès aux droits des personnes en situation de handicap à Madagascar

Ce projet de l'ONG Handicap International est financé pour un montant de 765.000 euros. La durée du projet est de mai 2000 à mai 2003. Les objectifs envisagés par ce projet sont :

- L'appui au développement et à la structuration d'un mouvement associatif national
- La vulgarisation des droits des personnes en situation de handicap et la reconnaissance du mouvement par la communauté malgache
- Le renforcement des capacités organisationnelles et opérationnelles des associations pour les personnes handicapées

Les activités du projet sont la formation, la recherche, la sensibilisation, la production des documents, le développement des rencontres et forums et la mise en place d'une démarche de programmation participative.

Projet 2 : Andry - FFKM

Dans le cadre de ce projet, la Commission donne un appui financier de 264.150 euros à l'association des églises chrétiennes à Madagascar (FFKM). La cellule Formfed, sous financement FED, aide le FFKM avec la mise en œuvre du projet. La durée du projet est de mars 2000 à mars 2003. Les objectifs sont :

- la mise en place et le fonctionnement des groupements de développement aux niveaux des structures régionales du FFKM
- le développement des capacités d'éducation et d'intervention des groupements en matière de démocratie et de développement
- rendre la population consciente du contexte de la démocratie pour qu'elle devienne responsable de son propre développement économique et social.

Les activités comprennent des formations de la population ainsi que la mise en place des groupements.

Ligne Budgétaire B7-6000 « cofinancement ONG »

Projet 1 : Marie Stopes

Cet appui à l'ONG Marie Stopes en deux phases, respectivement de 499.500 et de 494.931 euros a initialement couvert la période du 1998 jusqu'à 2001 mais a été prolongé jusqu'en septembre 2003. Dans le cadre de ce projet, il a été financé la mise en place de cinq centres de planning familiale/santé reproductive dans les provinces Antsiranana, Tamatave et Antananarivo, qui ont été inaugurés en début 2003. Le projet avait connu des difficultés en 2000 et en 2001 dues aux blocages provoqués par l'ancien ministre de la santé, mais avec l'arrivée du nouveau Gouvernement en 2002, Marie Stopes a pu reprendre ses activités comme prévu.

Projet 2 : Interaide : développement économique et social dans les quartiers pauvres d'Antananarivo

Cet appui à l'ONG Interaide de 1 000 000 d'EURO a été attribué en 2001 dans le cadre de l'appel à projets 2000C17709 publié le 27 juin 2000. Le projet d'une durée de 4 ans touche 200 000 habitants répartis sur 31 quartiers de la capitale et a pour objectif la diminution de la grande pauvreté à Antananarivo.

Projet 3 : Santé Sud : projet d'appui au développement de la médecine privée communautaire en milieu rural à Madagascar

Cet appui à l'ONG Santé Sud de 480 072 EURO a été attribué en 2001 dans le cadre de l'appel à projets 2000C17709 publié le 27 juin 2000. Le projet d'une durée de 3 ans vise à installer 18 médecins communautaires en zone rurale et a pour objectif d'améliorer la prise en charge de la santé des populations.

Projet 4 : FERT : programme de soutien au développement des coopératives agricoles et de la Fédération régionale dans la région du Menabe à Madagascar

Cet appui à l'ONG FERT de 491 000 EURO a été attribué en 2001 dans le cadre de l'appel à projets 2000C17709 publié le 27 juin 2000. Le projet d'une durée de 4 ans vise à soutenir le développement des coopératives agricoles et organisations paysannes et a pour objectif de permettre aux paysans de s'impliquer dans les filières de commercialisations des produits agricoles et dans les débats relatifs à l'avenir du monde rural dans le Menabe.

Trois nouveaux projets ont été retenus pour financement en 2002 :

Projet 5 : Handicap International : projet de soutien au processus de développement local urbain à Madagascar.

Cet appui à l'ONG Handicap International de 750 000 EURO a été attribué en 2002 dans le cadre de l'appel à proposition 113172/C/G/Multi, publié en 2001. Le projet, d'une durée de 44 mois, vise à appuyer le processus de développement local urbain concerté dans quatre villes de Madagascar, promouvoir une gestion concertée de l'environnement urbain dans les quartiers et favoriser l'émergence d'une société civile organisée.

Projet 6 : Enfants du Monde : projet global en faveur de l'enfance - Mahajanga.

Cet appui à l'ONG Enfant du Monde de 750 000 EURO a été attribué en 2002 dans le cadre de l'appel à proposition 113172/C/G/Multi, publié en 2001. Ce projet a une durée de 5 ans.

Projet 7 : Wateraid : Building networks for water and sanitation : provision, sustainability and coordination - Madagascar.

Cet appui à l'ONG Wateraid de 620 000 EURO a été attribué en 2002 dans le cadre de l'appel à proposition 113172/C/G/Multi, publié en 2001. Ce projet a une durée de 3 ans.

Ligne budgétaire B7-20 « sécurité alimentaire » voir § 4.1.2

Ligne budgétaire B7 - 6200 « Forêts Tropicales »

Projet 1 : WWF : Gestion durable des forêts tropicales dans la région de Fort Dauphin

L'appui, d'un montant de 1.2 M€ a été accordé en 2000 pour une durée de 3 ans. Cependant, le projet n'a pu démarrer qu'en mars 2001. Deux types de forêts font l'objet de l'intervention du projet : une forêt naturelle humide et une forêt sèche de reboisement, intégrée dans une station forestière. Le projet vise la gestion communautaire de la forêt humide et de la station forestière par les populations et acteurs locaux, cette gestion communautaire comprend à la fois l'aspect conservation et l'aspect exploitation.

Projet 2 : ANGAP : Gestion durable des forêts tropicales dans le Nord-Est de Madagascar

L'appui est donné à l'Association Nationale des Aires Protégées, pour une durée de 5 ans et pour un montant de 1.2 M€. La zone d'intervention du projet est une région de forêts naturelles humides à forte diversité biologique. Le projet vise à impliquer les populations locales dans la conservation des forêts et de la biodiversité, notamment à travers des actions de sensibilisation et concertation, de formation et de mise en place d'activités génératrices de revenus.

Ligne budgétaire B7 - 8710 « Bananes »

Projet n°1 : Centre Technique Horticole de Tamatave CTHT : Diversification horticole

L'appui est donné au CTHT, pour un montant de 500 000 euros et une durée de un an, à compter d'août 2003, en vue d'améliorer le fonctionnement des filières horticoles sur la côte Est de l'île. Il permettra notamment de contribuer à la diversification des productions, l'amélioration de l'évacuation des produits à partir des bassins de production, la mise en place d'un centre de formation et de fabrication de petites unités de transformation et la réalisation d'études complémentaires.

5. PERSPECTIVES DE PROGRAMMATION POUR LES ANNEES SUIVANTES

Le Document de Stratégie Pays (DSP) avait été finalisé et approuvé par la CE en novembre 2001, juste à la veille de la campagne pour les élections présidentielles du 16 décembre 2001. Pendant la période de crise en 2002, sa signature avait été repoussée pour éviter toute tentative d'instrumentalisation par l'ancien régime. Il a finalement été signé le 18 juillet 2002 par le nouveau Gouvernement malgache reconnu par la communauté internationale. De cette manière, le nouveau Gouvernement a confirmé l'importance des secteurs de concentration retenus (transports et développement rural) et des deux approches transversales (la consolidation du cadre macro-économique et la bonne gouvernance), ainsi que du principe de concentration géographique (provinces de Tuléar et Fianarantsoa).

Au 31 décembre 2002, sur l'allocation initiale de 267 millions EURO (enveloppe A) prévue dans le DSP, seuls 55 millions ont été engagés à niveau primaire. Ce montant fait partie du montant global de 70 millions EURO pour le Programme d'Appui Budgétaire d'Urgence (PABU) mentionné ci-dessus. Il constitue également la presque totalité du montant alloué à l'approche transversale de consolidation du cadre macro-économique du PIN 9ème FED (60 millions EURO).

S'agissant des autres domaines d'intervention, la volonté du gouvernement de parvenir à une meilleure programmation dans le cadre de la mise en œuvre des politiques prioritaires a permis de relancer les travaux préparatoires pour :

- a) un approfondissement de nos appuis à la réhabilitation et l'entretien routier, notamment par la consolidation du rôle du FER (aide à la programmation de ses activités et à une gestion financière plus transparente). En parallèle, la poursuite de l'instruction de la réhabilitation de deux tronçons de la RN6 a été accélérée. En ce qui concerne les routes du Sud, la passation tardive du contrat portant sur l'étude de pré-faisabilité de 1770 km de routes ne permettra pas de préparer un dossier d'instruction avant la fin de l'année 2003. De ce fait, afin d'éviter de geler trop longtemps un montant de 50 millions EURO, le Gouvernement malgache et la Délégation de la Commission ont identifié un programme de substitution, portant sur l'entretien périodique et pouvant être instruit dans des délais plus rapprochés. Les dossiers d'appels d'offres sont en préparation pour ces routes qui concernent principalement la province de Fianarantsoa.
- b) une intervention dans le domaine du développement rural. A cet égard, les réunions de travail ont commencé afin de préciser le contenu de l'appui communautaire, à partir d'une plus forte implication des communes dans la préparation et la gestion d'actions contribuant tant au développement de la production qu'à une amélioration des conditions de vie des populations. L'identification du nouveau programme, d'un montant global de 60 millions EURO, a été finalisée au cours du premier trimestre 2003 et l'instruction, actuellement en cours, sera achevée en septembre 2003 avec l'envoi de la proposition de financement au Siège (voir annexe 2). Le programme sera structuré en deux phases, respectivement de 32 et 28 millions EURO, la première disponible dès la signature de la Convention de Financement et la seconde après la revue à mi-parcours qui aura lieu en juin 2004, dans l'hypothèse favorable d'une rallonge de l'enveloppe globale de Madagascar.
- c) sans remettre en cause la priorité accordée au développement rural, mais en tenant compte de l'effective mise en œuvre de ce programme novateur sur le moyen terme, le montant de 28 millions EURO correspondant à la seconde tranche sera mobilisé au début de 2004 pour la préparation d'un nouvel appui budgétaire à caractère structurel en vue d'accompagner les efforts du Gouvernement pour la consolidation du cadre macroéconomique. Le nouveau programme d'appui budgétaire sera d'un montant global de l'ordre de 70 millions EURO, à exécuter en deux tranches de 35 millions chacune. La première tranche de 35 millions (2004-2005) prend en compte le solde encore disponible de 5 millions EURO sur l'enveloppe pour la consolidation du cadre macroéconomique du PIN 9^{ème} FED et des 2 millions EURO de la réserve pour les études de préparation du 9^{ème} FED (les besoins urgents étant déjà couverts, la réserve sera reconstituée à partir des reliquats sur les projets en phase de clôture). La seconde tranche (2005-2006) sera disponible après la revue à mi-parcours de juin 2004, dans l'hypothèse favorable d'une rallonge de l'enveloppe globale.

En tenant compte de ce qui précède (voir également annexe 2 pour plus de détails), l'ensemble de l'enveloppe A du PIN 9^{ème} FED sera engagée à 100% au plus tard au mois de juin 2004.

En ce qui concerne l'enveloppe B, d'un montant de 60 millions EURO, dont 7% réservé à l'aide d'urgence, Madagascar n'est pas éligible au FLEX (au mécanisme de compensation des pertes dues à la chute des recettes d'exportation) pour 2002 et ce malgré la crise et, si la tendance est maintenue, ce qui semble le cas de figure le plus probable dans les conditions actuelles, le pays ne serait non plus éligible sur le moyen terme. Les discussions ont déjà commencé entre l'ON et la CE pour examiner la possibilité de mobiliser une partie de l'enveloppe B (40 à 45 millions EURO) pour renforcer la programmation. A l'heure actuelle, on ne sait pas si l'éventuelle utilisation de l'enveloppe B pourrait se faire avant la revue à mi-parcours de 2004.

En vue de la revue à mi-parcours, il serait en outre envisageable de 1. Renforcer l'aspect transversal de la bonne gouvernance, qui doit aller au-delà d'un simple "appui à la réforme de la justice". En effet, le Gouvernement y prête une attention particulière et plus vaste (lutte contre la corruption, conditions carcérales, réforme électorale, etc.); 2. Prévoir une contribution du PIN aux actions en matière d'intégration régionale, au vu de la prise de conscience de la part du Gouvernement de la nécessité d'un renforcement de l'ouverture sous-régionale, régionale et mondiale; 3. Prévoir des mécanismes d'appui aux acteurs non étatiques, sachant que le Gouvernement donne une importance accrue à la dynamique participative et d'appropriation des populations; et 4. Faire une relecture éventuelle du principe de concentration géographique.

6. REVUES OPERATIONNELLES ANNUELLES 2003 - THEMES SPECIFIQUES

6.1. ACCELERATION UTILISATION DES FED ANTERIEURS

6.1.1 Réduction substantielle du Reste à Liquider (RAL) en 2003

Le RAL global est de **151.85 M€** dont **7.68 M€** constituent un RAL anormal⁷ y compris les fonds provenant de 8 Projets dormants. Le RAL anormal est décomposé comme suit:

Catégories	Engagements	Contrats	Paiements	RAC	RAL
A	2 175 596	1 335 739	1 335 739	839 857	839 857
B	46 680 788	45 309 620	43 481 521	1 371 169	3 199 267
C	15 716 610	14 652 202	13 800 135	1 064 408	1 916 476
D	5 680 000	5 096 791	3 952 363	583 209	1 727 637
Total	70 252 994	66 394 352	62 569 758	3 858 643	7 683 237

Engagements primaires non clôturés dans des délais impartis:

-Cat A= dont les engagements secondaires ont déjà été clôturés

-Cat B= dont les engagements secondaires qui restent à clôturer ne posent pas de problème particulier

-Cat C= dont les engagements secondaires qui restent à clôturer et ont encore des avances à justifier

-Cat D= dont les engagements secondaires qui restent à clôturer ont des litiges

4.62 M€ du RAL anormal sera dégagé fin 2003, les 3.06 M€ restants étant des projets à litiges pour lesquels des actions sont actuellement en cours.

Il est à souligner que pour la clôture des projets, la Délégation a demandé formellement le remboursement des avances non justifiées et veille à ce que ces dépenses soient inscrites au budget de l'Etat aux fins de remboursement.

⁷ RAL anormal = projets pour lesquels la date d'expiration mentionnée à la CF n'a pas été respectée et /ou RAL des projets dormants

Il faut noter également qu'un grand nombre de dégagements partiels concernant des montants élevés sont en cours.

6.1.2 Programmation des fonds disponibles

L'exécution financière des fonds engagés sur les PIN à ce stade est la suivante:

Fonds PINs	Engagements I	Engagements II	% / Eng I	Paiements	% / Eng I
6ème FED (*)	119.65	118.01	98.63	113.56	94.91
7ème FED (*)	132.80	130.65	98.38	126.02	94.89
8ème FED (*)	178.99	96.58	53.96	40.02	22.36
9ème FED – Enveloppe A (**)	55.00	35.00	63.64	35.00	63.64
Total	486.44	380.24	78.17	314.60	64.68

(*) Les reliquats ont été transférés sur le 9ème FED

(**) Dotation de 282.86M€ : enveloppe A (267M€) + reliquats des FED antérieurs (15.86)

Les fonds disponibles s'élèvent à **232.48 M€** (267 M€ enveloppe A 9ème FED + 15.86 M€ des FED précédents – 55 M€ PABU 2002 + 4.62 M€ à dégager avant fin 2003).

En ce qui concerne la Programmation des fonds disponibles, la Délégation a procédé à une adaptation de la Programmation financière initiale en vue de la Revue à mi-parcours en 2004 et table à présent sur un sur programmation réaliste de **113 M€**.

Les prévisions d'exécution financière des engagements 2003-2007 tous FED confondus (avec la sur programmation de 113 M€) de la Délégation sont les suivantes :

Fonds PINs FEDs disponibles	2003	2004	2005	2006-7	Total fin 2007
Engagements	109.75	153.00	78.00	-	340.75
Contrats	159.32	64.65	na	na	na
Paiements	48.06	96.20	na	na	na

Le Pipeline des projets a été modifié en repoussant à 2005 la programmation du Projet de réhabilitation des routes du Sud (50 M€) dont les études n'étaient pas prêtes et un nouveau programme de 43 M€ pour le renforcement et entretien périodique de RN a été identifié pouvant faire l'objet d'un financement au cours du premier trimestre 2004. Il convient en effet, de ne pas geler 50 M€ plus d'un an et aborder ainsi la Revue à mi-parcours en 2004 dans des conditions favorables au niveau financier pour pouvoir prétendre à des fonds supplémentaires.

Il s'agit d'un scénario d'engagements pouvant être considéré comme ambitieux. En effet, 100% des fonds disponibles devraient être engagés avant la fin 2004 (à l'exception du projet Réhabilitation RN Sud de 50 M€ et de la 2^{ème} tranche de 28 M€ du programme de développement rural). A cet égard, à supposer que les Projets de Proposition de Financement (PF) envoyés au Siège soient « acceptables » techniquement et conceptuellement par le service opérationnel, les projets de PF doivent parvenir au Siège au moins 4 mois avant la date de présentation au Comité FED. Par conséquent, afin de pouvoir respecter la programmation des engagements:

- le projet de PF « Infrastructures RN 6 » 83 M€ prévu pour le comité FED de juillet a été envoyé au Siège début **mars 2003** ;

- le projet de PF « Etudes détaillées routes du Sud » 3 M€ prévu pour le comité FED de juillet a été envoyé au Siège début **mars 2003** ;
- le projet de PF « micro finances CECAM II » 5 M€ prévu pour le comité FED de juillet a été envoyé au Siège début **mai 2003**;
- le projet de PF « Technical Co-operation Facility » 5 M€ prévu pour le comité FED de novembre doit parvenir au Siège fin **juillet 2003**;
- le projet de PF « renforcement du processus électoral dans le cadre de la bonne gouvernance » 2 M€ prévu pour le comité FED de novembre 2004 doit parvenir au Siège au plus tard fin **juillet 2003** ;
- le projet de PF « Renforcement et entretien périodique de RN » 43 M€ prévu pour le comité FED de janvier/février 2004 doit parvenir au Siège au plus tard mi **septembre 2003** ;
- le projet de PF « appui au développement des ressources humaines » 4 M€ prévu pour le comité FED de novembre doit parvenir au Siège au plus tard fin **septembre 2003** ;
- le projet de PF « Développement rural » 60 M€ (1^{ère} tranche de 32 M€) prévu pour le comité FED de Janvier 2004 doit parvenir au Siège au plus tard fin **septembre 2003** ;
- le projet de PF « appui budgétaire » 70 M€ prévu pour le comité FED de janvier/février 2004 doit parvenir au Siège au plus tard fin **septembre 2003** ;
- le projet de PF « appui à la consolidation de l'Etat de Droit dans le cadre de la bonne gouvernance » 8 M€ prévu pour le comité FED de mars 2004 doit parvenir au Siège au plus tard fin **novembre 2003**.

En ce qui concerne les contrats et les paiements, en fin 2004, 83.23% des fonds engagés devraient être contractés et 65.87% des fonds engagés devraient être payés selon la répartition suivante:

Fonds PINs	Engagements I	Engagements II	% / Eng I	Paiements	% / Eng I
6ème FED	119.65	119.41	99.80	115.95	96.91
7ème FED	132.80	132.77	99.98	130.66	98.39
8ème FED	178.99	161.62	90.30	125.52	70.13
9ème FED – Enveloppe A (*)	207.00	117.60	56.81	48.40	23.38
Total	638.44	531.40	83.23	420.53	65.87

(*) exclus : le PABU (55 M€), CECAM II et les études préparatoires 9^{ème} FED (13.75 M€), les reliquats appui budgétaire (5 M€) et imprévus (2 M€) ainsi que la sur programmation (113 M€)

6.2 INDICATEURS ET OBJECTIFS SECTEURS DE CONCENTRATION 9^e FED

Ce chapitre doit être lu et compris à la lumière de l'annexe 1 au présent rapport, qui a subi une importante modification suite aux constats dans le cadre de la revue annuelle du 16 juillet 2003. Sur la base du contenu des trois cadres d'intervention du DSP, partiellement mis à jour en phase de rédaction de la version provisoire du présent rapport, l'Administration a effectué le travail suivant :

- comparaison des indicateurs retenus dans les cadres d'intervention avec la liste des indicateurs prioritaires contenue dans le DSRP-C dans un souci de cohérence et de pertinence du choix par rapport aux axes stratégiques des politiques sectorielles du Gouvernement (liste indicateurs DSRP-C en annexe 7)
- identification des indicateurs mesurés et/ou mesurables au cours des dernières années (les valeurs de référence varient en fonction de l'indicateur, de la performance du système d'information correspondant dans le ministère technique concerné et de la

disponibilité d'autres sources d'information ou d'enquêtes) et des sources de vérification

- proposition des indicateurs à retenir dès à présent compte tenu de leur mesurabilité actuelle.

Ce travail, qui a fait l'objet des présentations au cours de la revue annuelle, est présenté sous la forme d'un tableau consolidant les différents secteurs dans la partie A de l'annexe 1.

Dans la partie B de l'annexe 1, sont présentés les deux cadres d'intervention mis à jour au moment de la rédaction de la version provisoire du rapport (infrastructures de transport et cadre macroéconomique) et un document de travail qui devra aboutir dans les mois qui vont suivre à un nouveau cadre d'intervention dans le domaine du développement rural (voir ci-dessous). Il est néanmoins à signaler que ce document de travail n'a pas fait l'objet d'une présentation au cours de la revue annuelle du 16 juillet 2003.

Les objectifs et indicateurs du cadre d'intervention du DSP pour le secteur infrastructures routières ont été mis à jour en tenant compte d'une part de l'évolution et de la clarification des objectifs du gouvernement (traduits notamment dans la mise à jour du DSRP) et d'autre part de la clarification des indicateurs sectoriels apportée par la DG DEV de la Commission en juillet 2002 pour le secteur transport.

Les aspects pratiques ont été vérifiés (précision des indicateurs, mesurabilité par des sources existantes). Certains objectifs intermédiaires, à l'horizon 2006 doivent encore être négociés avec le Gouvernement auquel ils ont été présentés le 18 mars dernier. Pour les résultats effectifs mesurés pour 2000-2001 et 2002 il faut se référer au texte du rapport. Il s'agit exclusivement d'input, comme pour 2003. Pour 2004, il s'agira d'input et d'un premier niveau d'output au plan de l'entretien du réseau routier (linéaire de routes entretenues et couverture des besoins financiers).

Pour le secteur appui au cadre macro-économique, les indicateurs et objectifs ont très peu varié. Le taux de scolarisation, plus comparable au plan international, a remplacé l'indicateur fondé sur le nombre d'élèves.

En ce qui concerne le développement rural et la sécurité alimentaire, un travail a été amorcé pour définir plus précisément les indicateurs du cadre d'intervention en cohérence avec les principaux programmes communautaires en préparation (ACORDS et PASA 2003). L'appui institutionnel prévu dans le cadre du PASA 2003 permettra, en complément, d'approfondir ce travail avec les départements ministériels concernés, afin d'améliorer la qualité des indicateurs retenus pour le secteur rural dans le DSRP. Le futur système d'information rurale et de sécurité alimentaire (SIRSA), qui sera financé sur le PASA 2003, et dont l'étude de faisabilité a été achevée en juin 2003, constituera un outil important pour le suivi des indicateurs, parallèlement aux systèmes de monitoring internes des projets et aux données collectées par l'INSTAT. Les indicateurs définitifs seront arrêtés avant la fin 2003 et par conséquent disponibles au moment de la revue à mi-parcours qui aura lieu en 2004.

6.3 DIALOGUE DANS LE PAYS ENTRE L'ORDONNATEUR NATIONAL ET LES ACTEURS NON ETATIQUES

Le document de stratégie de Madagascar (DSP), signé par le Chef de Gouvernement Jacques Sylla et le Chef de Délégation de la Commission Européenne à Madagascar, a été le fruit d'un long travail d'études, de réflexions et d'échanges d'idées mené sur l'initiative de la délégation

de la Commission et de l'ON en faisant participer les futurs partenaires et acteurs de développement.

Depuis le mois de février 2001, deux missions conjointes de la délégation de la Commission et de l'ON élargie aux représentants des deux secteurs de concentration (Développement Rural et Sécurité alimentaire et Infrastructures) du programme du 9^{ème} FED se sont rendues auprès des Groupes de Travail de Développement Rural (GTDR) des régions d'Amoron'i Mania et de la Haute Matsiatra, province de Fianarantsoa, puis auprès des GTDR de Tuléar et de Fort-Dauphin .

Ces missions ont été organisées en vue :

- d'informer et sensibiliser les Autorités locales élues, organisations paysannes, ONGs, responsables de projets et programmes, et les responsables locaux des services publics, sur les nouvelles orientations de la politique de coopération de l'Union européenne.
- de s'informer sur leurs expériences en matière d'organisation et structuration paysannes et mode d'entretien des infrastructures en milieu rural (pistes, canaux,...)
- de recueillir leurs besoins prioritaires, les problèmes rencontrés dans les expériences passées et comment ils envisagent leur contribution pour accompagner la nouvelle demande participative.

Les projets tels que CECAM et DELSO et plus généralement ceux financés sous le budget sécurité alimentaire sont également une illustration du dialogue existant entre l'Ordonnateur National et les Acteurs Non Etatiques.

Un certain nombre d'Acteurs Non Etatiques, dont une bonne partie collabore déjà au sein du partenariat Madagascar – UE, a été invité à participer à la revue annuelle. La réflexion quant à l'intégration accrue des ANE dans le partenariat sera approfondie en vue de la revue à mi-parcours de 2004.

7. CONCLUSIONS

La crise politique, qui a secoué Madagascar après les élections présidentielles de décembre 2001, s'est terminée dans le courant du mois de juillet 2002 avec le contrôle de la totalité du territoire par M. Marc Ravalomanana, l'engagement du Chef de l'Etat à tenir des élections législatives anticipées et la reconnaissance du nouveau régime par la Communauté internationale.

Si, au niveau politique, le déroulement du processus démocratique a été mené à son terme avec les élections législatives du 15 décembre 2002 – élections observées par une mission de l'Union Européenne et dont les résultats officiels ont confirmé et consolidé la base politique du nouveau Président de la République, il n'en est pas de même du redressement économique du pays qui doit encore se poursuivre dans des conditions difficiles engendrées par les conséquences de cette crise au niveau de l'aggravation de la situation de pauvreté qui frappe les populations malgaches.

7.1 Impact de la crise

La crise a eu des répercussions dramatiques sur le fonctionnement de l'économie du pays : des barrages anti-économiques, des ponts dynamités⁸, le manque de carburant ont asphyxié l'économie malgache, avec comme conséquences notoires la pénurie des biens, la fermeture d'entreprises avec la perte d'emplois, l'inflation, la diminution des revenus, bref une intensification de la pauvreté. Avec un taux de pauvreté de 69% (47,5% en milieu urbain et 75,1% en milieu rural), le pays était classé, avant la crise, 141^{ème} sur 174 pays, selon l'indice de développement humain. A la fin de l'année, à cause des difficultés de fonctionnement du secteur formel, le nombre de nouveaux chômeurs urbains a atteint le chiffre de 200.000, soit plus d'un million de personnes avec leurs familles. Dans les zones rurales, le revenu des ménages a fortement diminué à cause de la baisse des prix aux producteurs découlant des conditions difficiles en matière de transport.

7.2 Grands axes de la politique économique et financière du nouveau Gouvernement

Sous l'impulsion de M. Marc Ravalomanana, Président de la République, le Gouvernement a mis au point un plan de redressement économique et social comprenant deux phases : une phase d'urgence allant jusqu'à la fin de l'année 2002 et une phase portant sur le moyen terme dont l'horizon est fixé à l'année 2006. Ce plan a reçu l'appui des Amis de Madagascar lors de la conférence organisée à Paris, le 26 juillet 2002, par la Banque Mondiale, le PNUD et la Commission Européenne, appui qui s'est traduit par un soutien financier de la part des bailleurs de fonds à hauteur de 2,3 milliards de dollars, dont 577 millions d'euros de la Commission Européenne.

Tout en mettant en œuvre la phase d'urgence visant à corriger les effets de la crise au niveau macro-économique et budgétaire, au niveau de la relance du secteur privé et au niveau de la mise en œuvre d'actions humanitaires et sociales, le Gouvernement a préparé la mise en place du « développement rapide et durable du pays » qui devient l'objectif principal retenu par le Président de la République.

Les perspectives à moyen et long terme, qui en découlent, reposent sur quatre axes fondamentaux : la réduction de la pauvreté extrême, la répartition équitable des fruits de la croissance, le désengagement de l'Etat et le renforcement du programme de réformes avec l'appui des partenaires. Deux secteurs prioritaires sont retenus en vue d'atteindre cet objectif principal, à savoir les infrastructures routières (le désenclavement des provinces et des régions malgaches est la base du développement) et l'éducation. Cet objectif principal doit, en outre, s'intégrer dans un cadre stratégique général de renforcement de la bonne gouvernance, se fondant sur les principes de démocratie et de l'Etat de droit, sur la réforme de la justice, sur la lutte contre la corruption et la poursuite du processus de décentralisation. Ce dernier doit s'effectuer à partir des communes, entités de base de la nouvelle approche qui mise sur le déclenchement d'une dynamique de participation et d'appropriation des populations locales, acteurs et non plus simples bénéficiaires de leur propre développement.

⁸ La Délégation de la Commission Européenne, en présence des représentants des pays du G8 a, le 28 mars 2002, condamné ces actions qui constituent de graves obstacles à la libre circulation des biens et des personnes à l'intérieur du pays et un facteur de blocage dans la mise en œuvre d'importants programmes d'infrastructures soutenus par l'Union Européenne.

Le « développement rapide et durable » repose également sur le principe d'ouverture extérieure du pays et d'intégration régionale pour lui permettre progressivement de trouver sa place dans le contexte international et ainsi de relever le défi de la mondialisation.

Dans cette optique, le nouveau Gouvernement a relancé, dès la mi-septembre 2002, le processus qui a abouti à la finalisation du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté Complet (DRSP-C) avec remise officielle aux partenaires le 10 juin 2003.

7.3 Evolution du partenariat avec la Commission Européenne

Le contexte de crise politique, qui a prévalu durant la première partie de l'année 2002, a conduit la Commission Européenne à adapter ses interventions à Madagascar. Parallèlement aux programmes de développement structurel, ont été mises en œuvre des actions visant, dans un premier temps, à répondre à des situations d'urgence et, dans un deuxième temps, à contribuer au redressement de l'économie nationale, dans la phase de sortie de crise.

1/ Interventions d'urgence

Dans le secteur des infrastructures et du transport, la Commission Européenne est intervenue en vue de permettre le rétablissement provisoire et/ou durable de la circulation en finançant, d'une part, la réhabilitation des ponts dynamités (dix ponts détruits totalement ou partiellement, pour un montant de 0,5 MEURO), d'autre part, la réhabilitation des infrastructures touchées par le cyclone Kesiny, dans la Province de Toamasina pour un montant de 1,9 MEURO.

Dans le secteur du développement rural et de la sécurité alimentaire, la Commission Européenne a engagé plusieurs interventions :

- octroi d'une aide de 3200 tonnes de céréales au Programme Alimentaire Mondial (2 MEURO), en vue de combler le déficit alimentaire provoqué par la sécheresse, identifié dans le sud du pays ;
- octroi d'une subvention de 1MEURO, via l'office humanitaire ECHO, pour permettre le lancement d'une opération d'urgence de lutte anti-acridienne ;
- mise en place de filets de sécurité en milieu urbain à Antananarivo, via un projet proposé par un consortium d'ONG des bas quartiers de la Ville d'Antananarivo (0,08 MEURO) ;

Dans le secteur de la santé, et à partir des fonds du programme en cours, la Centrale d'achat SALAMA a bénéficié d'une contribution exceptionnelle d'un montant de 0,38 MEURO, ce qui lui a permis de prendre en charge les surcoûts de transport pour l'acheminement des médicaments vers les formations sanitaires de base durant la période de crise.

2/ Activités contribuant au redressement de la situation socio-économique et politique

Au niveau de la stabilisation macro-économique, un programme d'aide budgétaire d'urgence d'un montant total de 70 MEURO a été préparé sous la forme d'un appui budgétaire direct ciblé, en premier lieu sur les arriérés de paiement de l'Etat vis-à-vis du secteur privé (y compris le remboursement des crédits de TVA) sur la base d'un audit préalable, et en second lieu, sur l'appui électoral (à hauteur d'un montant maximum de 2 MEURO), le secteur du médicament, le fonds d'entretien routier et les dépenses ayant un lien direct avec la lutte contre la pauvreté.

Dans le domaine de l'appui à l'Etat de droit et au respect des principes démocratiques, la Commission Européenne a apporté un soutien évalué à environ 1,2 million Euro (en complément de l'appui budgétaire ciblé mentionné ci-dessus) au processus électoral législatif, par la mise à disposition d'observateurs internationaux et par des actions de renforcement des capacités du Conseil National Electoral.

Dans le secteur des transports, et compte tenu des tensions de trésorerie induites par l'effondrement des recettes fiscales, un appui financier exceptionnel de 4 MEURO au Fonds d'Entretien Routier a été programmé, afin de permettre d'assurer une continuité minimale à cette activité d'importance primordiale pour la pérennité des investissements réalisés.

3/ Activités mises en œuvre dans le cadre de programmes de développement à caractère structurel

Dans le secteur des transports et des infrastructures routières, les activités suivantes ont été poursuivies : le programme de micro-réalisations PAICAL, la reconstruction de 18 ponts sur la RN 4, ainsi que la réhabilitation et/ou la reconstruction de 28 ponts sur les RN 5 et 22. L'année a été, par ailleurs, consacrée à la préparation de grands programmes de travaux :

- finalisation des dossiers d'appel d'offres pour le programme 8MAG030 (RN 7, RN 2, RN 4, Petit Boulevard à Antananarivo, pour un montant total de 35 MEURO), ainsi que pour l'aménagement de la RN 6 entre Port Bergé et Ambanja (83 MEURO, prévu sur le 9^{ème} FED) ;
- lancement de l'appel d'offres travaux pour la RN 5a, Sambava-Antalaha, (22 MEURO) ;
- démarrage des études pour le programme d'aménagement des routes nationales secondaires dans les Provinces de Fianarantsoa et Tuléar (53 MEURO, prévu sur le 9^{ème} FED).

Dans le secteur du développement rural et de la sécurité alimentaire, les principaux programmes et projets en cours ont poursuivi leurs activités, avec, selon les zones et les thèmes d'intervention, des contraintes plus ou moins fortes, imposées par le contexte de crise : appui aux filières de produits d'exportation sur financement STABEX, appui au réseau des caisses de crédit rural CECAM (nouvel engagement de 4,5 MEURO en cours), appui à l'élevage dans le Sud-Ouest (nouvel engagement de 4 MEURO), poursuite des programmes environnementaux (région de Bemaraha, région de Fort Dauphin avec WWF), nouveau projet d'appui à la diversification des production agricoles (région de Tamatave, sur financement de la ligne budgétaire « bananes » pour un montant de 0,5 MEURO), appui au renforcement des capacités du Centre national anti-acridien (nouvel engagement de 2MEURO en cours), appui budgétaire sectoriel (engagement de 4 MEURO en cours, incluant l'intervention sur les périmètres irrigués du Bas Mangoky), programmes de sécurité alimentaire mis en œuvre par des ONG (nouvel engagement de 12 MEURO).

En matière d'appui au secteur de la santé, dans le cadre de la suspension temporaire de la participation financière des usagers (PFU), la Commission Européenne a mobilisé, courant octobre 2002, une expertise technique d'urgence pour appuyer le Ministère de la Santé dans l'analyse de l'impact de cette mesure sur les circuits de distribution des médicaments, y compris la Centrale d'Achat SALAMA, et pour identifier des pistes de réflexion en vue de la reprise du dispositif de recouvrement de coûts par les formations sanitaires.

4/ Programmation 2002 - 2007

Le Programme Indicatif National 2002/2007, d'un montant de 327 MEURO, définissant les orientations du partenariat issu de l'accord de Cotonou, a été signé en juillet 2002. Ce programme est complété par des financements supplémentaires prévus au budget de la Commission Européenne (7 MEURO pour la mise en œuvre de projets de sécurité alimentaire par des ONG) et du STABEX (20 MEURO en cours d'engagement avec le Cadre d'Obligations Mutuelles 96-99).

Sur la base du Programme Indicatif National, l'aide communautaire, qui est complémentaire à celle menée par les autres bailleurs de fonds, dont les Etats membres, et qui retient un nombre limité de secteurs d'intervention parmi les domaines de coopération où la Commission Européenne dispose d'un avantage comparatif, se concentre sur l'appui à certaines politiques nationales. Il s'agit de l'appui à la consolidation du cadre macro-économique et de l'appui aux politiques sectorielles ayant des objectifs de développement durable à caractère structurel et à partir de choix géographiques : désenclavement, développement et structuration du monde rural, gestion durable des ressources naturelles. En outre, le renforcement de l'Etat de droit et la bonne gestion des affaires publiques sont à prendre en compte comme éléments fondamentaux d'un partenariat amélioré.

Par ailleurs, la Commission a la capacité d'intervenir, de manière conjoncturelle, pour faire face aux situations humanitaires d'urgence ou bien à la dégradation de la balance des paiements.

Dans ce contexte, en dehors de la mise en place d'un programme d'appui budgétaire d'urgence, la préparation des principaux programmes routiers et de développement rural a été lancée avec l'objectif d'engager, au plus tard à la fin du premier semestre 2004, la totalité du montant affecté à l'enveloppe A du Programme Indicatif National (267 Millions).

Par ailleurs, il a été décidé qu'un programme de renforcement à l'entretien périodique des routes nationales, d'un montant de 50 millions d'Euros, viendra en substitution à celui relatif à l'aménagement des routes nationales secondaires du Sud, qui fait toujours partie de la programmation. En effet, comme les études de factibilité y afférentes ne seront disponibles qu'en juillet 2004, et afin de ne pas geler 50 millions d'Euros pendant presque deux ans, un nouveau programme a été identifié pouvant faire l'objet d'une décision de financement au plus tard au début de l'année 2004. Il concerne en grande partie des interventions se situant également dans les deux provinces du Sud retenues dans le cadre de la programmation. Quant au programme initialement prévu, il pourra être financé dans l'hypothèse où une rallonge de l'enveloppe financière sera accordée à Madagascar, sur la base, notamment, d'un rythme d'engagements et de paiements rendu plus satisfaisant grâce au programme routier de substitution.

En outre, la nécessité de prévoir – après le programme d'urgence - un nouveau programme d'appui budgétaire dans le cadre de la consolidation du cadre macroéconomique a conduit le Gouvernement et la Délégation à structurer le nouveau programme de développement rural ACORDS « Appui aux Communes et Organisations Rurales du Sud », d'un montant global de 60 millions EURO, dont l'instruction a été engagée en début d'année 2003 et sera finalisée en septembre, pour pouvoir être présentée en Comité du FED en début d'année 2004, en deux phases, dont la première de 32 millions serait disponible dès la signature de la Convention de Financement en début 2004 et la seconde dans l'hypothèse favorable d'une rallonge de l'enveloppe financière suite à la revue à mi-parcours.

Un montant de 28 millions EURO serait donc disponible courant 2003 pour préparer l'instruction d'un nouveau programme d'appui budgétaire, dont la première tranche serait de l'ordre de 35 millions EURO en y ajoutant 5 millions du solde de l'enveloppe pour la consolidation du cadre macroéconomique et 2 millions de la réserve pour les études de programmation du 9^{ème} FED. Ce nouveau programme d'appui budgétaire sera d'un montant global de l'ordre de 70 millions EURO, à exécuter en deux parties, la première à utiliser sur la période « 2004 – premier semestre 2005 » et la deuxième sur la période « deuxième semestre 2005 – 2006 ». La seconde partie (2005-2006) de 35 millions EURO sera disponible après la revue à mi-parcours de juin 2004, dans l'hypothèse favorable d'une rallonge de l'enveloppe globale.

7.4 Bilan

En décidant la restructuration de son Gouvernement, avec la mise en place d'un nombre limité de ministères clés pour le développement rapide et durable, le Président de la République est décidé à obtenir une meilleure efficacité de l'appareil gouvernemental et administratif. Dans ce contexte, le travail des ministères réorganisés s'effectue sur la base d'un « business plan » prévoyant des obligations de résultats et des indicateurs d'impact.

Ce nouveau dynamisme se traduit par un engagement plus marqué de la part de nos partenaires en vue d'accélérer la mise en œuvre de notre partenariat.

Au niveau politique, l'Ordonnateur National du FED, le Vice-Premier Ministre en charge de la mise en œuvre de grands programmes économiques et d'infrastructures ainsi que les autres ministères techniques font montre d'une grande disponibilité pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés d'un commun accord.

La fréquence des réunions des comités de suivi de la mise en œuvre de notre partenariat s'accroît. Une « task force » conjointe a été créée pour préparer le contenu des appuis communautaires en matière de développement rural et de sécurité alimentaire. En outre, des comités de pilotage se réunissent régulièrement en matière de transports routiers et de santé.

L'ensemble de ce dispositif permettra d'assurer une meilleure complémentarité des tâches, d'une part entre les services de l'Ordonnateur National et les ministères techniques concernés et, d'autre part, entre ces derniers et la délégation qui sera déconcentrée à la fin du premier trimestre 2003.

Grâce à une programmation partagée au niveau des objectifs à atteindre et des financements à mettre en place et à exécuter, accompagnée d'un suivi régulier des étapes à franchir à l'intérieur du cycle des programmes, une meilleure maîtrise du rythme des engagements et des paiements est attendue, comme le montrent les tableaux ci-dessous.

7.5 Revue annuelle du 16 juillet 2003

Il s'est agi de la première revue annuelle du partenariat Madagascar – UE, celle de 2002 n'ayant pas pu avoir lieu pour des raisons évidentes. Il faut cependant souligner que la période de crise constitue une ligne de démarcation très nette entre la gestion de l'ancien Gouvernement, en terme de partenariat mais aussi au plan plus général, et celle de l'actuel. Un débat approfondi sur la période pré-crise aurait été anachronique, d'autant plus que les éléments du nouveau contexte ayant un impact important sur le déroulement du partenariat, qui s'insère pourtant dans un processus de continuité avec le passé, sont mis en évidence dans ce rapport.

La revue annuelle n'a donc pas constitué une exception. Caractérisée, au niveau de la préparation et du déroulement, par une répartition assez équilibrée des tâches entre l'Administration et la Délégation de la CE, elle a permis des échanges libres et « sans

complaisance » qui devraient davantage faciliter l'identification des obstacles afin d'apporter des solutions efficaces et durables.

Si la Délégation a présenté l'état d'avancement du partenariat en suivant l'approche sectorielle, l'Administration s'est focalisée sur la présentation des indicateurs retenus au niveau des cadres d'intervention sectoriels du DSP en montrant les liens avec les indicateurs du DSRP-C et en fournissant les informations quant aux sources de vérification et aux données disponibles à ce jour (voir § 6.2 et annexe 1).

En matière d'indicateurs, le constat qui a été fait est double. D'un côté, il a été signalé l'importance de lier davantage certains indicateurs à la lutte contre la pauvreté ; de l'autre, il a été retenu d'approfondir les liens entre indicateurs au niveau de chaque politique sectorielle et ce pour se mettre dans la position de pouvoir en mesurer à moyen terme les impacts. L'effort statistique doit donc être maintenu, mais surtout renforcé.

Un certain nombre d'ANE, dont une bonne partie déjà engagée dans la mise en œuvre des différents instruments du partenariat, a assisté à la revue, mais l'approche quant à une intégration accrue des ANE doit être ultérieurement approfondie.

Sur la base des conclusions (partielles) d'une auto-évaluation quant à la préparation et au déroulement de la revue 2003 par les principaux acteurs de l'Administration et de la CE, il ressort la nécessité de donner lieu et place à des débats et d'y associer davantage les ANE. Ces considérations, ensemble avec d'autres d'ordre plus technique et organisationnel, seront prises en compte pour la revue à mi-parcours de 2004.

7.6 Perspectives

Les perspectives, à approfondir en vue de la revue à mi-parcours, évoquées en guise de conclusion au moment de la revue annuelle sont les suivantes :

- 1/ l'évolution du partenariat vers l'approche d'appui budgétaire, général ou sectoriel
- 2/ la sur-programmation et l'utilisation de l'enveloppe B du PIN 9^{ème} FED y compris un renforcement des aspects relatifs à la bonne gouvernance
- 3/ la participation des ANE
- 4/ la prise en compte de la dimension de l'intégration régionale et des négociations commerciales.

Quant à l'évolution vers une approche d'appui budgétaire, il a été souligné qu'un tel processus se caractériserait d'un côté, par une marque de confiance de la CE vis-à-vis de Madagascar et, de l'autre, par un défi à relever par le pays en terme de responsabilité accrue dans la définition des choix stratégiques et des instruments de gestion du partenariat.

En matière de sur-programmation et d'utilisation de l'enveloppe B dans le cadre du PIN 9^{ème} FED, l'ON a relevé qu'il s'agit d'un pari conjoint CE – Gouvernement sur l'attitude et la capacité de ce dernier de tenir les engagements pris, sur la base du maintien, voir de l'amélioration des relations avec l'Administration. A ce propos, une réflexion sur le rôle de l'ON vient d'être entamée.

Comme déjà souligné dans ce rapport, la réflexion sur une intégration accrue des ANE à la définition et à la mise en œuvre du partenariat sera approfondie au cours du deuxième semestre 2003 et au début de 2004. Les actions concrètes allant dans ce sens devront se focaliser sur la définition du rôle des ANE à Madagascar et sur l'identification de thèmes d'intérêts communs, plutôt que sur la création de structures lourdes, opportunistes et peu

représentatives de la société civile malgache, caractérisée à première vue par une myriade d'entités assez fragmentées entre elles.

En dernier lieu, la prise en compte de la dimension de l'intégration régionale et des négociations commerciales ne ferait que refléter la volonté ferme du Gouvernement de s'engager sur la voie de l'insertion progressive de Madagascar dans l'économie mondiale, ainsi relevant le grand défi de la globalisation.

Liste des annexes

Annexe 1

A – Cadres d'intervention

B - Indicateurs 2003

Annexe 2

A – passage comité FED 2003-2004

B - pipeline 2003-2007

C - liste des programmes les plus importants

Annexe 3

A – synthèse prévisions engagement – paiement 2003-2004

B - crédits disponibles

Annexe 4 – Situation financière VIème, VIIème et VIIIème FED

Annexe 5

A – activités de la BEI sous Lomé/Cotonou

B - tableau des interventions au 31.12.2002

Annexe 6 – Mise en œuvre de l'appui budgétaire et des fonds de contrepartie

Annexe 7 - Liste des indicateurs prioritaires du DSRP-C

Annexe 8 - Programme de la revue annuelle 2003

ANNEXE 1 A

CADRES D' INTERVENTION

Tableau n° 1: Programme indicatif – Transport

Cadre d'intervention

N°	Type d'indicateur	Objectif ou résultat poursuivis	Indicateur	origine	Source de vérification
1	impact	Contribuer efficacement à la promotion d'un développement durable en vue de réduire de moitié la pauvreté en dix ans (1)	Taux général d'incidence de la pauvreté passant de 69,6% en 2001 à 35% en 2010 Etape intermédiaire : indice passant à 60% en 2006 (2) (5)	GVT/VPM + DSRP + PIN	Enquête auprès des ménages publiée par l'INSTAT
2	impact	Contribuer efficacement à la promotion d'un développement durable en vue de réduire de moitié la pauvreté en dix ans – réduction de la part des coûts de transport dans les produits commercialisés	Réduction de la part des coûts de transport pour l'activité suivante (marché intérieur) : <ul style="list-style-type: none"> • sac de 50 kg de riz (coût moyen au km) en 2010 : réduction de 30% en 2006 : réduction de 10% (5)	DEV	Enquêtes réalisées par le programme ILO de Cornell University (riz)
3	Outcome	Assurer un premier niveau de désenclavement humain et économique au niveau des sous-préfectures puis au niveau de certaines communes	Taux d'enclavement de la population passant de 50% en 1999 à 10% en 2010 Etape intermédiaire : taux passant à 35% en 2006 PIN : part des projets FED dans le désenclavement en 2006 (5)	GVT/VPM + PIN	Comparaison des données sur l'état du réseau avec la localisation de la population (VPM)
4	Outcome	Améliorer la performance du secteur routier pour la satisfaction des usagers – amélioration de l'état du réseau	90% du réseau national et provincial en état bon ou moyen en 2010 étape intermédiaire 2006 : 50% du réseau national structurant et secondaire en état bon ou moyen (5)	GVT/VPM + PIN	Mesures annuelles de l'état du réseau réalisées par la vice primature
5	Outcome	Améliorer la performance du secteur routier pour la satisfaction des usagers – réduction des coûts de transport	Réduction de -30% du coût pour les usagers à l'horizon 2010 sur le réseau réhabilité : prix du transport de voyageurs	PIN	Evaluation finale des interventions Statistiques nationales et sectorielles
6	Output	Conditions de circulation satisfaisantes sur le réseau routier	1. Longueur de routes ayant fait l'objet d'une réhabilitation ou d'un entretien périodique Niveau sectoriel : 14000 km en 2009 Niveau PIN 9 : 1000 km en 2006 (y compris solde PIN 7 et 8) 2. Longueur de route entretenue (ent courant) Niveau sectoriel : 10000 km en 2004 (5) 3. couverture de 94% des besoins en entretien courant sur fonds propres en 2004 (4)	PIN	Niveau sectoriel : banque de donnée routière de la VPM Niveau PIN : rapports finaux d'activité des missions de contrôle et ONG pour les voiries connexes

N°	Type d'indicateur	Objectif ou résultat poursuivis	Indicateur	origine	Source de vérification
7	Input	Améliorer la performance du secteur routier	Audits indépendants du FER réalisés par semestre à partir de 2003	PIN	Rapport d'audit produit et diffusé
8	Input	Vision claire et partagée de la politique sectorielle transport	Etablissement d'un Plan national de transport en décembre 2004	Projets FED	Document final remis par le consultant
9	Input	Capacités techniques et institutionnelles de l'Etat et des provinces renforcées pour la gestion du réseau routier	Existence d'une Programmation de l'entretien courant (annuel) et périodique (pluriannuel) à partir de l'exercice 2004	PIN (3)	Programmation approuvée par le conseil d'orientation de l'entretien routier communiquée à l'Union Européenne
10	Input	Capacités financières renforcées pour la gestion du réseau routier	Mobilisation des financements internes/externes pour couvrir les besoins en entretien courant et périodique	PIN (3)	Audits du Fonds d'Entretien Routier
11	Input	Meilleure insertion des projets routiers dans l'environnement physique et humain	Existence d'actions d'accompagnement genre et environnement sur les projets routiers supérieurs à 10 M€ financés par le FED	PIN	Rapport d'exécution des organismes chargés de la mise en oeuvre

(1) objectif GVT/VPM – l'objectif PIN est similaire : « contribuer au développement économique et à la réduction de la pauvreté dans les régions cibles »

(2) 2005 dans le PIN mais reporté à 2006 pour tenir compte de la crise politique et économique de 2002

(3) dans le PIN limitée aux deux provinces de concentration

(4) les 6% correspondent au dernier apport du FED dans le cadre de l'appui budgétaire au FER

(5) les chiffres donnés pour ces étapes intermédiaires sont encore provisoires et en cours de négociation avec le Gouvernement

Tableau 2: Programme indicatif – Développement Rural (document de travail)

Type		Objectif ou résultat poursuivis	Indicateur	Valeur actuelle	Source de vérification
1	Impact	Réduction de la pauvreté et amélioration de la sécurité alimentaire	<u>Disponibilité</u> : - % d'extrêmement pauvres (- de 2100 cal jour) - nombre de calories consommées par jour et par personne	71% à Fiana 1999 EPM	INSTAT (EPM), OR, SAP, SVP
				1 833 cal Fiana OR 2001	
			<u>Accessibilité</u> : -taux d'incidence de la pauvreté (% de pauvres) - indice de Gini	- 83% à Fiana 2001 EPM	INSTAT (EPM),OR, SVP
				- 0,4 à Fiana 2001 EPM	
			<u>Utilisation</u> : - taux de malnutrition chronique des enfants de moins de 5 ans	55% à Fiana 1999 EPM	INSTAT (EPM) (EDS) , SAP, SVP
			<u>Vulnérabilité</u> : - part de l'alimentation dans les dépenses - pour le quintile le plus pauvre	65 % à Fiana 1999 EPM	INSTAT (EPM), OR, SVP
		Différentiation des indicateurs selon le critère homme/femme			
2	Impact	Augmentation de la productivité agricole et renforcement de la compétitivité internationale.	Evolution des revenus monétaire des ménages agricoles	3,9 M de Fmg 2001 EPM 3 M de Fmg 2001 OR Fiana	EPM, OR, monitoring projets
			Utilisation d'intrants et équipement agricole	33% des ménages OR Fiana 2001	Enquête agricole, OR, monitoring projets
			Valeur et volume des exports agro-alimentaires		SIRSA (compilation)

			Valeur et volume des imports agro-alimentaires		SIRSA (compilation)
3	Impact	Promouvoir la gestion durable des ressources naturelles	Surface des forêts et réserves naturelles sous protection et gestion effective.		
			Fréquence de feu de brousse		
			Qualité de gestion et contrôle sur les licences d'exploitation des forêts et ressources halieutiques		
4	Outcome	Augmentation et amélioration durables des structures paysannes et interprofessionnelle pour la développement et gestion de la production agricole et services d'appui	Taux de recouvrement des redevances des usagers dans les périmètre irrigué		SIRSA, monitoring projets
			Membres/clients, taux de recouvrement et taux de pénétration des opérations micro-finance mutuelle		SIRSA, monitoring projets
			Nombres des organisations, distribution géographique employées et chiffre d'affaires		SIRSA, monitoring projets
			Evolution de la production des principales cultures et de revenu des exploitations agricoles membres		SIRSA, monitoring projets
5	Outcome	Amélioration de fonctionnement des communes rurales	Recettes communales (fiscales et subventions)		SIRSA, monitoring projets
6	Outcome	Amélioration de fonctionnement des services ruraux publics et réglementaire	Evolutions de la structure des budgets publics correspondants,		- Lois de finances - Revue des dépenses publiques - AT spécialisée
			Evolutions des dépenses effectives de fonctionnement et d'investissement des services correspondants		- Lois de finances - Revue des dépenses publiques - AT spécialisée
			Proportion de cadres diplômés dans les services publics		- Lois de finances - Revue des dépenses publiques - AT spécialisée
7	Output	Access aux services sociaux communales	Proportion de la population ayant accès à l'eau potable	8% OR Fiana 2001	INSTAT

			Santé -mortalité moins de 5 ans - ‘ ’ infantile - ‘ ’ maternelle - naissance assistée		INSTAT EDS MINSN
			Education Taux brut de scolarisation	70% OR Fiana 2001	EPM
8	Output	Amélioration de l’infrastructure économique locale	Taux de désenclavement coût de transport de la tonne kilométrique		SIR base de données filière, monitoring projets
			Fonctionnement des marché (fréquentation, valeur des transactions, recettes)		Monitoring projets, SIRSA
			Fonctionnement des grenier communautaires (quantités commercialisées, différentiels de prix obtenus)		Monitoring projets, SIRSA
9	Output	Aménagement des Bassins Versants	Nb d’exploitation et surface ayant bénéficié d ‘une procédure de sécurisation foncière		Monitoring projets
			Quantité riz commercialisée	7% OR Fiana 2001	SIR base de données filières, monitoring projets
			Surface contrôlé par des mesures anti- érosive		Monitoring projets
			Rendement riz	+/- 2 tonnes/ha	SIRSA, monitoring projets
			Quantité et prix des produits de contre saison commercialisée		SIR base de données filières, monitoring projets
10	Output	Soutenir les populations les plus vulnérables en milieu urbain et péri- urbain	- Evolution du nb. de sans abris, - malnutrition enfants – de 5 ans, - taux d’intensité de la pauvreté - budgets publics pour les filets de sécurité sociaux		- ONG - Enquête 1 2 3 - Lois de finances - Budgets communaux
11	Input	Politique approprié en faveur de	Décisions administratives (fiscalité		JO, Lois de finances

		promouvoir l'économie rurale	rurale, tarifs douaniers, subventions, privatisations)		
12	Input	Capacité des ressources humaines adéquate pour réaliser les différentes interventions			
13	Input	Coordination ; synergie entre différents bailleurs			

Tableau n° 3 : Programme indicatif - Approche transversale : Appui à l'amélioration du cadre macro-économique

N°	Type des indicateurs		Indicateurs de performance	Sources de vérification	Hypothèses
1	impact	- Contribuer à la réduction de la pauvreté	Indicateurs de pauvreté et de conditions de vie sélectionnés dans document PPTE pour Madagascar : -Taux de pauvreté (en % des pauvres/ population) <i>Taux général d'incidence de la pauvreté passant de 69,2% en 2001 à 35% en 2010</i> <i>Etape intermédiaire : indice passant à 60% en 2006</i> -Taux de mortalité infanto-juvenile (pour 1000) <i>taux de référence 142/1000 en 2000</i> -Taux d'alphabétisation (% de personnes âgées de 15 ans et plus qui peuvent lire et écrire) <i>taux de référence 50.1% en 1999</i>	- EPM (1), MICS (2), EDS (3) - Tableau de bord social - DSRP	
2	impact	- Amélioration du cadre macro-économique et de la gestion budgétaire	Indicateurs économiques et financiers sélectionnés : -PIB taux de croissance (en % prix marché) -Taux d'Inflation (CPI moyen période, var. annuelle) -Déficit budgétaire (en % du PIB)	- DSRP - Loi de Finances - IMF Staff Report	FRDC "on track" Allègement de la dette au point de l'achèvement de l'IPTE
3	outcome	-Amélioration des services des secteurs sociaux	<u>Education</u> - Taux de scolarisation dans le primaire (public et privé) (en %) - Taux de redoublement en classe de 11è (en %) - Taux de maintien en scolarité de pseudo-cohorte au terme du premier cycle, école primaire publique (en %) <u>Santé</u> - Taux de consultation en médecine curative dans les CSB publics et privés (4) (nombre de personnes par an) - Taux de vaccination en TDC3 pour les nourrissons de moins de 1 an (en %) - Taux d'accouchement assisté (en % naissances attendues) - Taux de césariennes (en % nombre de césarienne réalisée/ nombre de césarienne attendue)	- Statistiques MINSEB/MINSAN - SISG (6) - Tableau de bord social	

			- Taux d'hospitalisation dans les CHD1 et CHD2 (5) (en milliers d'habitants par an)		
4	output		- Taux de réalisations des prescriptions médicales dans les CBS (en %)	- Statistiques MINSAN	
5	input	- Renforcement des secteurs sociaux	- Allocation budgétaire aux EPP (7) (en% par rapport au budget de fonctionnement hors salaires du MINESEB) - Exécution budgétaire au niveau des EPP - Allocation budgétaire aux SSD (en % par rapport au budget de fonctionnement hors solde du MINSAN) - Exécution budgétaire au niveau des SSD	- Statistiques MINSEB - Loi des Finances - Tableau de bord du suivi de l'exécution des dépenses de l'Etat	
6	input	- Efficacité, transparence et contrôle budgétaire renforcées	- Nombre d'audits annuels (IGE et CC) - Certification, chaque année, des comptes de la Nation	- Loi de Finances - Rapport à l'Assemblée Nationale - Publication au JO et dans la presse, rapport devant le Parlement	

(1) EPM : Enquêtes Permanentes auprès des Ménages

(2) MICS : Multiple Indicateurs Système

(3) : EDS : Enquête démographique sur la Santé

(4) CSB : Centre de Santé de Base
du MINSAN

(5) CHD : Centres Hospitaliers de District

(6) SISG : Système d'Information Sanitaire pour la Gestion

(7) EPP : Ecole Primaire Publique

--	--	--	--

Indicateurs prévus dans le rapport conjoint 2002	Indicateurs prévus dans le DSRP	Indicateurs retenus / Résultats retenus	Source									
Taux d'enclavement de la population passant de 50% en 1999 à 10% en 2010. Etape intermédiaire : taux passant à 35% en 2006. Part des projets FED dans le désenclavement en 2006.	Taux d'enclavement (Réf : 12)	<p>Nombre de chefs lieux de communes desservies par une piste réhabilitée, ie accessibles 12 mois sur 12. (En supposant que les habitants de la commune sont concentrés au Chef-lieu pour faciliter l'évaluation du nombre de population desservie).</p> <p style="text-align: center;"><i>Communes</i></p> <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <thead> <tr> <th></th> <th style="text-align: center;"><u>Desservies</u></th> <th style="text-align: center;"><u>Enclavées</u></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;"><i>2002</i></td> <td style="text-align: center;"><i>451 (33%)</i></td> <td style="text-align: center;"><i>934 (67%)</i></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>2003</i></td> <td style="text-align: center;"><i>771 (56%)</i></td> <td style="text-align: center;"><i>614 (44%)</i></td> </tr> </tbody> </table>		<u>Desservies</u>	<u>Enclavées</u>	<i>2002</i>	<i>451 (33%)</i>	<i>934 (67%)</i>	<i>2003</i>	<i>771 (56%)</i>	<i>614 (44%)</i>	<i>VPM / DGO</i>
	<u>Desservies</u>	<u>Enclavées</u>										
<i>2002</i>	<i>451 (33%)</i>	<i>934 (67%)</i>										
<i>2003</i>	<i>771 (56%)</i>	<i>614 (44%)</i>										
<p>1. Réduction de la part des coûts de transport pour l'activité suivante (marché intérieur). Réduction de 40% en 2006 et 30% en 2010.</p> <p>2. Réduction de -30% du coût pour les usagers à l'horizon 2010 sur le réseau réhabilité : prix du transport de voyageurs.</p>	Pourcentage de réduction des frais de transport. (Réf :13)	<p>Evolution des prix de transport voyageur sur réseau principal RN 2, 4, 6 et 7. (en milliers de Fmg) – Base : 2001</p> <p style="text-align: center;"><i>Axe</i> <i>Type veh.</i></p> <p style="text-align: center;"><i>2001</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Prix</i> <i>2002</i> <i>2003</i></p> <p style="text-align: center;"><i>Prix</i> <i>En %</i> <i>Prix</i> <i>En %</i></p> <p style="text-align: center;"><i>RN7 Tana / Tuléar</i></p> <p style="text-align: center;"><i>M</i></p>	<i>VPM / Service du Transport Routier National de Voyageurs</i>									

			<i>C</i>	
			<i>90</i>	
			<i>80</i>	
			<i>90</i>	
			<i>80</i>	
			<i>0</i>	
			<i>0</i>	
		<i>115</i>		
		<i>100</i>		
			<i>27,78</i>	
			<i>25,00</i>	
		<i>RN2 Tana / Tamatave</i>		
			<i>F</i>	
			<i>M</i>	
			<i>C</i>	
			<i>30</i>	
			<i>30</i>	
			<i>25</i>	
			<i>60</i>	
			<i>60</i>	
			<i>50</i>	
			<i>100</i>	
			<i>100</i>	
			<i>100</i>	
		<i>50</i>		
		<i>40</i>		
			<i>66,67</i>	
			<i>60,00</i>	
		<i>RN7 Tana / Fianarantsoa</i>		
			<i>F</i>	
			<i>M</i>	
			<i>C</i>	
			<i>45</i>	
			<i>45</i>	
			<i>35</i>	
			<i>60</i>	
			<i>50</i>	
			<i>45</i>	
			<i>33,33</i>	
			<i>11,11</i>	

			28,57	
		50		
		50		
		40		
			11,11	
			11,11	
			14,29	
		<i>RN4/6 Tana / Antsiranana</i>		
			<i>M</i>	
			<i>C</i>	
			250	
			200	
			250	
			200	
			0	
			0	
		250		
		250		
			0	
			25	
		<i>RN4 Tana / Mahajanga</i>		
			<i>F</i>	
			<i>M</i>	
			<i>C</i>	
			60	
			60	
			50	
			60	
			60	
			50	
			0	
			0	
			0	
		60		
		60		
		50		
			0	
			0	
			0	

Secteur : Développement rural/sécurité alimentaire.

Indicateurs prévus dans le rapport conjoint 2002	Indicateurs prévus dans le DSRP	Indicateurs retenus / Résultats retenus	Source
Stabilisation du couvert forestier du pays	Superficie reboisée en Ha. (Réf : 25)	Superficie reboisée : 1999-2000 : 5.062 Ha 2000-2001 : 5.827 Ha 2001-2002 : 318 Ha 2002-2003 (en cours) : 1.700 Ha	<i>Dir. Des Eaux et Forêts</i>
Taux de croissance de la production agricole provinciale vivrière supérieur ou égal à la croissance démographique de la province concernée à partir de 2004 Taux de croissance de la production provinciale commercialisée supérieur ou égal à 4% l'an à partir de 2004	Volume de production agricole (en Tonne de paddy). (Réf : 24)	National : 1. Indice de production vivrière : de 98,7% en 1999, 96,6% en 2000, 101,6% en 2001 100% en 2002 à 104% en 2003. 2. Indice de production des cultures d'exportation : de 114,5% en 1999, 99,8% en 2000, 102,7% en 2001 100% en 2002 à 103,2% en 2003. 3. Effectif de Bovin (en nombre): de 7.361.507 en 1999, 7.331.908 en 2000, 7.646.200 en 2001, 7.994.900 en 2002 à 8.250.000 en 2003. 4. Volume de production halieutique (en Tonnes): de 123.057 T en 1999, 130.759 T en 2000, 133.580 T en 2001, 135.230 T en 2002 à 138.100 T en 2003. Pour Fianarantsoa : Indice de production vivrière : de 105,4% en 1999, 104,6% en 2000, 107,8% en 2001 à 100% en 2002. Indice de production des cultures d'exportation : de 104,6% en 1999, 104,9% en 2000, 104,2% en 2001 à 100% en 2002. Effectif de bovin : de 836.860 en 1999, 931.778 en 2000, 961.162 en 2001. Pour Tuléar : Indice de production vivrière : de 104,4% en 1999, 104,5% en 2000, 106,5% en 2001 à 100% en 2002. Indice de production des cultures d'exportation : de 110,9% en 1999, 104,6% en 2000, 103,3% en 2001 à 100% en 2002. Effectif de bovin : de 2.217.586 en 1999, 2.137.775 en 2000, 2.269.666 en	<i>MAEP / Dir. STATISTIQUE</i>

		2001.	
Population ayant accès à de nouvelles adductions d'eau potable villageoises entretenues de manière durable	Pourcentage de la population ayant un accès durable à une source d'eau potable. (Réf : 10)	Pourcentage de la population ayant un accès durable à une source d'eau potable nationale: De 20,87% en 1999, 23,77% en 2000, 27,17% en 2001.	<i>Tabl. de bords sociaux</i>

Secteur : macroéconomique

Indicateurs prévus dans le rapport conjoint 2002	Indicateurs prévus dans le DSRP	Indicateurs retenus / Résultats retenus	Source												
Taux de pauvreté (en % de la population pauvre/population)	Taux de pauvreté (en % de la population pauvre/population). (Réf : 1)	Ratio de pauvreté: de 71,3% en 1999 à 69,6% en 2001	<i>INSTAT EMP 1999 et 2001</i>												
Taux de mortalité infanto-juvénile (pour 1000). <i>Taux de référence 142/1000 en 2000</i>	Mortalité des enfants âgés de moins de 5 ans (pour 1000 habitants). (Réf : 3)	Taux de mortalité infanto-juvénile (pour 1000): de 148 en 1997 à 136 en 2000	<i>INSTAT EDS 1997 MICS 2000 in TBS 2002</i>												
Indicateurs économiques et financiers sélectionnés :															
PIB taux de croissance (en % prix marché)	1. PIB (taux de croissance en %). (Réf : 29)	PIB au prix du marché : 4,7% en 2000, 6,0% en 2001 et -11,9% en 2002	<i>INSTAT</i>												
Taux d'inflation (CPI moyen période, var. annuelle)	2. Taux d'inflation (CPI moyen période, var. annuelle). (Réf : 30)	Taux d'inflation au prix de la consommation : De 9,7% en 1999, 11,8% en 2000, 7,4% en 2001 à 16,5% en 2002	<i>INSTAT</i>												
Déficit budgétaire (en % du PIB)	3. Déficit budgétaire (en % du PIB). (Réf : 20)	Déficit budgétaire (en % du PIB) : de -1,3% en 1999, -0,6% en 2000, -3,6% en 2001, -4,9% en 2002 et -4,2% en 2003 (Prévision)	<i>INSTAT, MEFB/DGE</i>												
Taux de scolarisation dans le primaire (public et privé) en %	Taux net de scolarisation effectif scolaire 6-10 ans / population scolarisable) public et privé. (Réf : 5)	Taux net de scolarisation effectif scolaire 6-10 ans / population scolarisable) public et privé : <table style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td></td> <td style="text-align: center;">Taux brut</td> <td style="text-align: center;">Taux net</td> </tr> <tr> <td>De 1998/99 :</td> <td style="text-align: center;">107,3</td> <td style="text-align: center;">72,0</td> </tr> <tr> <td>De 1999/2000 :</td> <td style="text-align: center;">114,6</td> <td style="text-align: center;">74,9</td> </tr> <tr> <td>De 2000/2001 :</td> <td style="text-align: center;">116,7</td> <td style="text-align: center;">76,5</td> </tr> </table>		Taux brut	Taux net	De 1998/99 :	107,3	72,0	De 1999/2000 :	114,6	74,9	De 2000/2001 :	116,7	76,5	<i>MINESEB/Dir. Statistique</i>
	Taux brut	Taux net													
De 1998/99 :	107,3	72,0													
De 1999/2000 :	114,6	74,9													
De 2000/2001 :	116,7	76,5													
Taux de maintien en scolarité de pseudo-cohorte au terme du premier cycle, école primaire publique (en %)	Taux d'achèvement du primaire en %. (Réf : 7)	Taux de maintien en scolarité de pseudo-cohorte au terme du premier cycle, école primaire publique (en %) : 1998/99 : 28%, 1999/2000 : 28,6%, 2000/2001 : 21,7%, 2001/2002 : 21,0% (Provisoire)	<i>MINESEB/Dir. Statistique</i>												

Taux de consultation en médecine curative dans le CSB, publics et privés (nombre de personnes par an)	Taux de réalisations des prescriptions médicales dans les CSB (en %)	Taux de réalisations des prescriptions médicales dans les CSB (en %) : De 86,4 en 1999, 87,4 en 2000, 88,0 en 2001 à 86,2 en 2002.	<i>Min SAN / DREP</i>
---	--	--	------------------------------

Indicateurs prévus dans le rapport conjoint 2002	Indicateurs prévus dans le DSRP	Indicateurs retenus / Résultats retenus	Source
Taux de vaccination en DTC3 pour les nourrissons de moins de 1 an (en %)	Taux de vaccination en TDC3 pour les nourrissons de moins de 1 an (en %)	Taux de vaccination en TDC3 pour les nourrissons de moins de 1 an (en %) : De 70,9 en 1999, 84,7 en 2000, 78,8 en 2001 à 61,0 en 2002.	<i>Min SAN / DREP</i>
		Accouchement par césarienne dans tous les centres de santé (Proportion par rapport aux césariennes attendues) : de 0,41 en 1999, 0,47 en 2000, 0,36 en 2001 à 0,20 en 2002. Accouchement avec assistance professionnelle dans tous les centres de santé de base (pourcentage de toutes les naissances attendues): de 30,4 en 1999, 25,7 en 2000, 26,1 en 2001 à 21,3 en 2002	<i>Min SAN / DREP</i>

Planning de travail
Mise en oeuvre de notre partenariat : fin de l'instruction des programmes d'appui
et lancement du processus décisionnel

Départ Valise - Envoi de la proposition de financement au siège						Passage ou Information au Comité du FED
6/03/2003	9ème FED	RN 6	90.000.000	Euros		9-10 juillet 2003 [fait]
13/03/2003	reliquats 8ème FED	Etudes détaillées routes du sud (350 Km)	3.000.000	Euros	(1)	9-10 juillet 2003
2/05/2003	reliquats 8ème FED	Cecam II	5.000.000	Euros		9-10 juillet 2003
25/09/2003	9ème FED	Appui au dév. des ressources humaines	4.000.000	Euros		(26-27-28 novembre 2003)
24/07/2003	reliquats 8ème FED	DAG Appui prog. Dév. Rural 9ème FED	750.000	Euros		
25/09/2003	9ème FED	Programme de développement rural	60.000.000	Euros	(2)	Janvier/février 2004
31/07/2003	9ème FED	Renforcement du processus électoral dans le cadre de la bonne gouvernance	2.000.000	Euros		(24-25-26 novembre 2003)
25/09/2003	9ème FED	Programme d'appui budgétaire	70.000.000	Euros	(3)	(janvier/février 2004)
31/07/2003	reliquats 8ème FED	Technical Co-operation Facility (TCF)	5.000.000	Euros		(24-25-26 novembre 2003)
18/09/2003	9ème FED	Entretien périodique des routes nationales	43.000.000	Euros		janvier/février 2004
27/11/2003	9ème FED	Appui à la consolidation de l'Etat de Droit dans le cadre de la bonne gouvernance	8.000.000	Euros		(mars 2004)

Départ Valise - Envoi de la proposition de financement au siège						Comité Sécurité Alimentaire
10/04/2003	Ligne budg	Sécurité alimentaire	19.000.000	Euros		9-10 juillet 2003

(1) 8ème FED - SANGA III : 300 000 €

(2) 58M€ pris sur l'enveloppe A 9ème FED + 2M€ pris sur les reliquats 8ème FED

(3) phase 1 : 35 M€

COMITE DU FED / APPROBATION

MADAGASCAR

Unité A I D C O	Gestionnaire du projet	FED	Intitulé du projet	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2003	2003	Risqu e bas(1) moy(2) haut(3)	Cat < 2 M€	2004	2005	2006	2007	Total 2003 2007	Situat ion à clarifi er	Commentaires	
				Janv	Fev	Mars	Avril	Mai	Jun	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Total										
C6	Bolly J.L.	8	Cecam II - projet microfinances (2de phase)													5,00	1							5,00		
C6	Bolly J.L.	8	Etudes détaillées routes du sud (350km)													3,00								3,00		
C6	Bolly J.L.	8	DAG appui programme développement rural 9ème FED													0,75	1	X						0,75		
		8	Technical Co-operation Facility (TCF)													5,00	1							5,00		
C4	Aidco/C4	9	Hors concentration: appui à la consolidation de l'Etat de Droit														1		8,00					8,00		
C4	Aidco/C4	9	Hors concentration: renforcement processus électoral													2,00	1							2,00		
C6	Bolly J.L.	9	Développement rural 9ème FED														3		32,00	28,00			60,00	X	1ère tranche: 32M€ dont 30M€ envlp A 9ème FED + 2M€ reliquats 8ème FED 2ème tranche: 28 M€ à titre d'avance au profit de l'appui budgétaire 2 M€ pris sur les reliquats 8ème FED	
C5	Bordu	9	Appui au développement des ressources humaines													4,00	1	dont 2,00				dont	2,00	4,00		
C7	Borgato F.	9	Désenclavement régions Sofia et Diana RN6													90,00	1							90,00		
C7	Borgato F.	9	Renforcement et entretien périodique de RN														1		43,00					43,00		Projet proposé en remplacement du projet RN du Sud
C3	Cornelis	9	Appui budgétaire 2004														1		70,00				70,00	X	2 tranches de 35 M€ 5 M€ reliquats appui budgétaire 2 M€ études et imprévus	
																		dont 5,00 dont 2,00				dont	5,00 2,00			
C7	Borgato F.	9	Réhabilitation des routes du Sud														3			50,00				50,00	X	Financement si ressources supplémentaires disponibles
																Total	109,75		153,00	78,00		340,75				
																dont	96,00		88,00	28,00		212,00				
																	13,75		2,00			15,75				
																			63,00	50,00		113,00				

Enveloppe A 9ème FED (en M€)	
PABU engagement 8 ACP MAG 50	55
appui consolidation Etat de Droit	8
renforcement processus électoral	2
désenclavement RN6	90
entretien périodique de RN	43
développement rural	58
dvlp ressources humaines	4
reliquats appui budgétaire	5
études et imprévus	2
Total	267
Reliquats FED antérieurs	15,86

(*) prise en compte des 7 M€ de reliquats du PIN 9ème FED

LISTE DES PROGRAMMES LES PLUS IMPORTANTS

8ème FED	ME	Achèvement effectif	Convention Financement Fin de mise en œuvre
Route Sava + FER	42,0	Juin 2005	Octobre 2007
Réhabilitations routières	72,5	2006	Décembre 2008
Santé	22,0	30/09/2004	30/09/2004
Bemmaraha	5,0	31/12/2006	31/12/2006
Paical	8,0	31/03/2005 ⁽¹⁾	31/03/2004
Delso II	4,0	30/06/2006	30/06/2006
Cecam II	5,0	Sept 2007	31/12/2010

9ème FED	ME	Achèvement
Pabu (2003)	55,0	2003
RN6 (2003)	83,0	2008
Développement ressources humaines (2003)	4,0	2007
Renforcement et entretien périodique (2004)	50,0	2006
Développement rural (Accord) (2004)	30 + 28	2009
Bonne gouvernance (2004)	2 + 8	2007
Surprogrammation	ME	
Nouvelle aide budgétaire	(28+5+2)+35	
Réhabilitation route du Sud	50	

⁽¹⁾ Avenant à la convention de financement à prévoir

Synthèse par section des prévisions d'ENG. II et paiements jusqu'à fin 2004 - pour FED 9

Section I	ENG. I	Prévisions 2003						Cumulé 2003		Prévisions 2004				Cumulé 2004		
		Situation 31/12/2002			1er semestre		2nd semestre		ENG.II	Paiements	1er semestre		2nd semestre		ENG.II	Paiements
		ENG. II	Paiements		ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements			ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements		
9MAG ? - BONNE GOUV	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,40	0,50	0,40	2,50	0,80	
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	20,00%	4,00%	5,00%	4,00%	25,00%	8,00%	
total S I	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,00	0,40	0,50	0,40	2,50	0,80	
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	20,00%	4,00%	5,00%	4,00%	25,00%	8,00%	
Section II	ENG. I	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG.II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	
9MAG ? - RN 6	83,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65,10	6,00	65,10	6,00	2,70	13,35	2,00	7,95	69,80	27,30	
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	78,43%	7,23%	78,43%	7,23%	3,25%	16,08%	2,41%	9,58%	84,10%	32,89%	
9MAG ? - ENTR. RN	50,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	2,00	15,00	6,00	25,00	8,00	
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	20,00%	4,00%	30,00%	12,00%	50,00%	16,00%	
total S II	133,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65,10	6,00	65,10	6,00	12,70	15,35	17,00	13,95	94,80	35,30	
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	48,95%	4,51%	48,95%	4,51%	9,55%	11,54%	12,78%	10,49%	71,28%	26,54%	
Section III	ENG. I	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG.II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	
9MAG ?- DVLP RURAL	58,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,50	3,60	7,50	8,00	19,00	11,60	
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	19,83%	6,21%	12,93%	13,79%	32,76%	20,00%	
9MAG ? - DVLP RH	4,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,50	0,00	0,30	0,30	0,50	0,40	1,30	0,70	
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	12,50%	0,00%	12,50%	0,00%	7,50%	7,50%	12,50%	10,00%	32,50%	17,50%	
total S III	62,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,50	0,00	0,50	0,00	11,80	3,90	8,00	8,40	20,30	12,30	
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,81%	0,00%	0,81%	0,00%	19,03%	6,29%	12,90%	13,55%	32,74%	19,84%	
Total général FED 8+AS	205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65,60	6,00	65,60	6,00	26,50	19,65	25,50	22,75	117,60	48,40	
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	32,00%	2,93%	32,00%	2,93%	12,93%	9,59%	12,44%	11,10%	57,37%	23,61%	

Synthèse par section des prévisions d'ENG. II et paiements jusqu'à fin 2004 - pour FED 8 + A,S

NB: la synthèse ne reprend que les projets actifs (exclu les projets dormants et les projets en voie de clôture normale)

Section I	ENG. I	Situation 31/12/2002		Prévisions 2003				Cumulé 2003		Prévisions 2004				Cumulé 2004	
		ENG. II	Paiements	1er semestre		2nd semestre		ENG. II	Paiements	1er semestre		2nd semestre		ENG. II	Paiements
		ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements
8MAG03 - SANTE	22,00	11,50	6,31	0,70	1,90	7,80	2,50	20,00	10,71	2,00	3,50	0,00	3,80	22,00	18,01
<i>en % du I</i>		52,27%	28,68%	3,18%	8,64%	35,45%	11,36%	90,91%	48,68%	9,09%	15,91%	0,00%	17,27%	100,00%	81,86%
8MAG49 - AT CNE	0,20	0,19	0,15	0,00	0,04	0,00	0,00	0,19	0,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,19	0,19
<i>en % du I</i>		96,50%	75,00%	0,00%	20,00%	0,00%	0,00%	96,50%	95,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	96,50%	95,00%
8MAG50 - PABU	55,00	35,00	35,00	20,00	20,00	0,00	0,00	55,00	55,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55,00	55,00
<i>en % du I</i>		63,64%	63,64%	36,36%	36,36%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
8MAG51 - PABU FAS	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00	10,00	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10,00	10,00
<i>en % du I</i>		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
total S I	87,20	46,69	41,46	20,70	21,94	17,80	12,50	85,19	75,90	2,00	3,50	0,00	3,80	87,19	83,20
<i>en % du I</i>		53,55%	47,55%	23,74%	25,16%	20,41%	14,33%	97,70%	87,04%	2,29%	4,01%	0,00%	4,36%	99,99%	95,41%
Section II	ENG. I	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements
8MAG30 - Routes	72,50	7,70	4,67	10,01	2,15	38,05	8,43	55,76	15,25	4,80	15,39	0,35	15,39	60,91	46,03
<i>en % du I</i>		10,62%	6,44%	13,81%	2,97%	52,48%	11,63%	76,91%	21,03%	6,62%	21,23%	0,48%	21,23%	84,01%	63,49%
8MAG45 - Dés. SAVA	42,00	8,74	0,09	23,45	8,12	2,22	7,07	34,41	15,28	1,00	5,39	0,50	5,23	35,91	25,90
<i>en % du I</i>		20,81%	0,21%	55,83%	19,33%	5,29%	16,83%	81,93%	36,38%	2,38%	12,83%	1,19%	12,45%	85,50%	61,67%
8MAG ? - ET RN SUD	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,30	1,00	2,30	1,00	0,60	1,50	0,00	0,40	2,90	2,90
<i>en % du I</i>		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	76,67%	33,33%	76,67%	33,33%	20,00%	50,00%	0,00%	13,33%	96,67%	96,67%
total S II	117,50	16,44	4,76	33,46	10,27	42,57	16,50	92,47	31,53	6,40	22,28	0,85	21,02	99,72	74,83
<i>en % du I</i>		13,99%	4,05%	28,48%	8,74%	36,23%	14,04%	78,70%	26,83%	5,45%	18,96%	0,72%	17,89%	84,87%	63,69%
Section III	ENG. I	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements
8MAG16 - PAIR	1,98	1,91	1,80	0,07	0,18	0,00	0,00	1,98	1,98	0,00	0,00	0,00	0,00	1,98	1,98
<i>en % du I</i>		96,46%	90,91%	3,54%	9,09%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
8MAG28 - PAICAL	8,00	5,48	2,42	0,00	1,38	1,60	1,65	7,08	5,45	0,00	0,65	0,90	0,50	7,98	6,60
<i>en % du I</i>		68,50%	30,25%	0,00%	17,25%	20,00%	20,63%	88,50%	68,13%	0,00%	8,13%	11,25%	6,25%	99,75%	82,50%
8MAG35 - MICRO FIN.	1,98	1,97	1,76	0,00	0,20	0,00	0,00	1,97	1,96	0,00	0,00	0,00	0,00	1,97	1,96
<i>en % du I</i>		99,65%	88,89%	0,00%	10,10%	0,00%	0,00%	99,65%	98,99%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	99,65%	98,99%
8MAG37 - BEMARHA	5,00	2,38	1,35	0,30	0,60	0,70	0,80	3,38	2,75	0,80	0,80	0,80	0,70	4,98	4,25
<i>en % du I</i>		47,60%	27,00%	6,00%	12,00%	14,00%	16,00%	67,60%	55,00%	16,00%	16,00%	16,00%	14,00%	99,60%	85,00%
8MAG41 - AT PAICAL	0,75	0,57	0,20	0,00	0,10	0,00	0,10	0,57	0,40	0,00	0,10	0,00	0,07	0,57	0,57
<i>en % du I</i>		75,60%	26,67%	0,00%	13,33%	0,00%	13,33%	75,60%	53,33%	0,00%	13,33%	0,00%	9,33%	75,60%	76,00%
8MAG46 - DELSO II	4,00	0,20	0,09	0,50	0,20	0,80	0,50	1,50	0,79	0,70	0,50	0,80	0,70	3,00	1,99
<i>en % du I</i>		5,00%	2,25%	12,50%	5,00%	20,00%	12,50%	37,50%	19,75%	17,50%	12,50%	20,00%	17,50%	75,00%	49,75%
8MAG ? - ET DVLP RUR	2,50	0,00	0,00	0,70	0,20	1,30	0,90	2,00	1,10	0,50	0,60	0,00	0,60	2,50	2,30
<i>en % du I</i>		0,00%	0,00%	28,00%	8,00%	52,00%	36,00%	80,00%	44,00%	20,00%	24,00%	0,00%	24,00%	100,00%	92,00%
8MAG ? - CECAM II	5,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1,90	0,90	1,90	0,90	1,30	1,00	1,20	1,40	4,40	3,30
<i>en % du I</i>		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	38,00%	18,00%	38,00%	18,00%	26,00%	20,00%	24,00%	28,00%	88,00%	66,00%
total S III	29,21	12,51	7,62	1,57	2,86	6,30	4,85	20,38	15,33	3,30	3,65	3,70	3,97	27,38	22,95
<i>en % du I</i>		42,83%	26,09%	5,37%	9,79%	21,57%	16,60%	69,77%	52,48%	11,30%	12,50%	12,67%	13,59%	93,74%	78,57%
Total général FED 8+AS	233,91	75,64	53,84	55,73	35,07	66,67	33,85	198,04	122,76	11,70	29,43	4,55	28,79	214,29	180,98
<i>en % du I</i>		32,34%	23,02%	23,83%	14,99%	28,50%	14,47%	84,67%	52,48%	5,00%	12,58%	1,95%	12,31%	91,61%	77,37%

Synthèse par section des prévisions d'ENG. II et paiements jusqu'à fin 2004 - pour FED 7

NB: la synthèse ne reprend que les projets actifs (exclu les projets dormants et les projets en voie de clôture normale)

	Situation 31/12/2002	Prévisions 2003						Prévisions 2004						Cumulé 2004	
		1er semestre		2nd semestre		Cumulé 2003		1er semestre		2nd semestre					
		ENG. I	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II
Section I															
7MAG119 - PABU	0,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,58	0,58	0,58	0,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,58	0,58
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
7MAG120 - PABU	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	0,09	0,09	0,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,09	0,09
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
total section I	0,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,67	0,67	0,67	0,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,67	0,67
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
Section II															
7MAG33 - RIR	72,50	69,67	68,49	2,38	1,19	0,34	1,56	72,39	71,24	0,00	0,63	0,00	0,00	72,39	71,87
en % du I		96,10%	94,47%	3,28%	1,64%	0,47%	2,15%	99,85%	98,27%	0,00%	0,87%	0,00%	0,00%	99,85%	99,14%
7MAG118 - ET PNT	1,00	0,00	0,00	0,95	0,30	0,00	0,20	0,95	0,50	0,00	0,45	0,00	0,00	0,95	0,95
en % du I		0,00%	0,00%	95,00%	30,00%	0,00%	20,00%	95,00%	50,00%	0,00%	45,00%	0,00%	0,00%	95,00%	95,00%
total SII	73,50	69,67	68,49	3,33	1,49	0,34	1,76	73,34	71,74	0,00	1,08	0,00	0,00	73,34	72,82
en % du I		94,79%	93,19%	4,53%	2,03%	0,46%	2,39%	99,78%	97,61%	0,00%	1,47%	0,00%	0,00%	99,78%	99,08%
Section III															
7MAG96 - FORMFED	0,90	0,54	0,50	0,36	0,20	0,00	0,20	0,90	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,90	0,90
en % du I		59,44%	55,44%	40,00%	22,22%	0,00%	22,22%	99,44%	99,89%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	99,44%	99,89%
total S III	0,90	0,54	0,50	0,36	0,20	0,00	0,20	0,90	0,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,90	0,90
en % du I		59,44%	55,44%	40,00%	22,22%	0,00%	22,22%	99,44%	99,89%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	99,44%	99,89%
Total général FED 7	75,07	70,21	68,99	3,69	1,69	1,01	2,63	74,91	73,31	0,00	1,08	0,00	0,00	74,91	74,39
en % du I		93,52%	91,90%	4,92%	2,25%	1,35%	3,50%	99,78%	97,66%	0,00%	1,44%	0,00%	0,00%	99,78%	99,10%

Synthèse par section des prévisions d'ENG. II et paiements jusqu'à fin 2004 - pour FED €

NB: la synthèse ne reprend que les projets actifs (exclu les projets dormants et les projets en voie de clôture normale)

Section I	ENG. I	Prévisions 2003						Cumulé 2003		Prévisions 2004				Cumulé 2004	
		Situation 31/12/2002			1er semestre		2nd semestre			1er semestre		2nd semestre			
		ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements
6MAG130 - PABU	1,93	0,00	0,00	0,00	0,00	1,93	1,93	1,93	1,93	0,00	0,00	0,00	0,00	1,93	1,93
<i>en % du I</i>		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
6MAG131 - PABU	2,40	0,00	0,00	0,00	0,00	2,40	2,40	2,40	2,40	0,00	0,00	0,00	0,00	2,40	2,40
<i>en % du I</i>		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
total S I	4,33	0,00	0,00	0,00	0,00	4,33	4,33	4,33	4,33	0,00	0,00	0,00	0,00	4,33	4,33
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
Section II	ENG. I	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements
-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total S II	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
en % du I		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Section III	ENG. I	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements
-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
total S III	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
en % du I		-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total général FED 6	4,33	0,00	0,00	0,00	0,00	4,33	4,33	4,33	4,33	0,00	0,00	0,00	0,00	4,33	4,33
en % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%

Synthèse par FED des prévisions d'ENG. II et paiements jusqu'à fin 2004

NB: la synthèse ne reprend que les projets actifs (exclu les projets dormants et les projets en voie de clôture normale)

	Situation 31/12/2002			Prévisions 2003				Total 2003		Cumulé 2003		Prévisions 2004				Total 2004		Cumulé 2004		
	ENG. I	ENG. II		1er semestre		2nd semestre		ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	1er semestre		2nd semestre		ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	
		ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements					ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements					ENG. II
FED 6,	4,33	0,00	0,00	0,00	0,00	4,33	4,33	4,33	4,33	4,33	4,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4,33	4,33
EN % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	100,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	100,00%	100,00%
FED 7,	75,07	70,21	68,99	3,69	1,69	1,01	2,63	4,70	4,32	74,91	73,31	0,00	1,08	0,00	0,00	0,00	0,00	1,08	74,91	74,39
EN % du I		93,52%	91,90%	4,92%	2,25%	1,35%	3,50%	6,26%	5,75%	99,78%	97,66%	0,00%	1,44%	0,00%	0,00%	0,00%	1,44%	99,78%	99,10%	
FED 8 + AS,	233,91	75,64	53,84	55,73	35,07	66,67	33,85	122,40	68,92	198,04	122,76	11,70	29,43	4,55	28,79	16,25	58,22	214,29	180,98	
EN % du I		32,34%	23,02%	23,83%	14,99%	28,50%	14,47%	52,33%	29,46%	84,67%	52,48%	5,00%	12,58%	1,95%	12,31%	6,95%	24,89%	91,61%	77,37%	
FED 9,	205,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65,60	6,00	65,60	6,00	65,60	6,00	26,50	19,65	25,50	22,75	52,00	42,40	117,60	48,40	
EN % du I		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	32,00%	2,93%	32,00%	2,93%	32,00%	2,93%	12,93%	9,59%	12,44%	11,10%	25,37%	20,68%	57,37%	23,61%	
Total	518,31	145,85	122,83	59,42	36,76	137,61	46,81	197,03	83,57	342,88	206,40	38,20	50,16	30,05	51,54	68,25	101,70	411,13	308,10	
EN % du I		28,14%	23,70%	11,46%	7,09%	26,55%	9,03%	38,01%	16,12%	66,15%	39,82%	7,37%	9,68%	5,80%	9,94%	13,17%	19,62%	79,32%	59,44%	

Synthèse par SECTION des prévisions d'ENG. II et paiements jusqu'à fin 2004

NB: la synthèse ne reprend que les projets actifs (exclu les projets dormants et les projets en voie de clôture normale)

	Situation 31/12/2002			Prévisions 2003				Total 2003		Cumulé 2003		Prévisions 2004				Total 2004		Cumulé 2004	
	ENG. I	ENG. II		1er semestre		2nd semestre		ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	1er semestre		2nd semestre		ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements
		ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements					ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements				
Section I,	102,20	46,69	41,46	20,70	21,94	22,80	17,50	43,50	39,44	90,19	80,90	4,00	3,90	0,50	4,20	4,50	8,10	94,69	89,00
EN % du I		45,69%	40,57%	20,25%	21,47%	22,31%	17,12%	42,56%	38,59%	88,25%	79,16%	3,91%	3,82%	0,49%	4,11%	4,40%	7,93%	92,65%	87,08%
Section II,	324,00	86,11	73,25	36,79	11,76	108,01	24,26	144,80	36,02	230,91	109,27	19,10	38,71	17,85	34,97	36,95	73,68	267,86	182,95
EN % du I		26,58%	22,61%	11,35%	3,63%	33,34%	7,49%	44,69%	11,12%	71,27%	33,73%	5,90%	11,95%	5,51%	10,79%	11,40%	22,74%	82,67%	56,47%
Section III,	92,11	13,05	8,12	1,93	3,06	6,80	5,05	8,73	8,11	21,78	16,23	15,10	7,55	11,70	12,37	26,80	19,92	48,58	36,15
EN % du I		14,16%	8,81%	2,10%	3,32%	7,38%	5,48%	9,48%	8,80%	23,64%	17,62%	16,39%	8,20%	12,70%	13,43%	29,10%	21,63%	52,74%	39,25%
Total	518,31	145,85	122,83	59,42	36,76	137,61	46,81	197,03	83,57	342,88	206,40	38,20	50,16	30,05	51,54	68,25	101,70	411,13	308,10
EN % du I		28,14%	23,70%	11,46%	7,09%	26,55%	9,03%	38,01%	16,12%	66,15%	39,82%	7,37%	9,68%	5,80%	9,94%	13,17%	19,62%	79,32%	59,44%

Prévisions FED 6, 7, 8 et 9 jusqu'à fin 2004

	Prévisions 2003														
	Situation 31/12/2002			1er semestre				2nd semestre				Total 2003		Cumulé 2003	
	ENG. I	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements		
FED 6, EN % du I (1)	119,65	117,01	113,55	0,00	0,00	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	2,40	119,41	115,95		
		97,79%	94,90%	0,00%	0,00%	2,01%	2,01%	2,01%	2,01%	2,01%	2,01%	99,80%	96,91%		
FED 7, EN % du I (2)	132,80	128,65	125,84	3,69	1,69	0,43	2,05	4,12	3,74	4,12	3,74	132,77	129,58		
		96,88%	94,76%	2,78%	1,27%	0,32%	1,54%	3,10%	2,82%	3,10%	2,82%	99,98%	97,58%		
FED 8, EN % du I (3)	178,99	61,77	36,88	35,03	14,87	52,17	21,05	87,20	35,92	87,20	35,92	148,97	72,80		
		34,51%	20,60%	19,57%	8,31%	29,15%	11,76%	48,72%	20,07%	48,72%	20,07%	83,23%	40,67%		
FED 9, EN % du I (4)	207,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65,60	6,00	65,60	6,00	65,60	6,00	65,60	6,00		
		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	31,69%	2,90%	31,69%	2,90%	31,69%	2,90%	31,69%	2,90%		
Total	638,44	307,43	276,27	38,72	16,56	120,60	31,50	159,32	48,06	159,32	48,06	466,75	324,33		
EN % du I		48,15%	43,27%	6,06%	2,59%	18,89%	4,93%	24,95%	7,53%	24,95%	7,53%	73,11%	50,80%		

(1) exclu PABU FED 4 (hors PIN) de 1,93 M€

(2) exclu PABU FED 5 (hors PIN) de 0,58 M€

(3) exclu FAS de 10 M€

(4) exclus :
 - CECAM II +Et. 9è FED de 13,75 M€
 - PABU 9ème FED de 55 M€
 - reliquats appui budg. de 5 M€
 - études et imprévus de 2 M€

Prévisions 2004								Total 2004		Cumulé 2004	
1er semestre		2nd semestre		Total 2004		Cumulé 2004					
ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements	ENG. II	Paiements				
0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	119,41	115,95				
0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	99,80%	96,91%				
0,00	1,08	0,00	0,00	0,00	1,08	132,77	130,66				
0,00%	0,81%	0,00%	0,00%	0,00%	0,81%	99,98%	98,39%				
9,30	26,33	3,35	26,39	12,65	52,72	161,62	125,52				
5,20%	14,71%	1,87%	14,74%	7,07%	29,45%	90,30%	70,13%				
26,50	19,65	25,50	22,75	52,00	42,40	117,60	48,40				
12,80%	9,49%	12,32%	10,99%	25,12%	20,48%	56,81%	23,38%				
35,80	47,06	28,85	49,14	64,65	96,20	531,40	420,53				
5,61%	7,37%	4,52%	7,70%	10,13%	15,07%	83,23%	65,87%				

Synthèse des prévisions d'ENG. I et paiements jusqu'à fin 2004 - tous FED confondus

	2001	2002	2003	2004	Total
ENG I	52,50	71,20	98,00	118,00	339,70
ENG II	17,84	92,21	197,03	68,25	375,33
Paiements	33,80	47,75	83,57	101,70	266,82

DELEGATION MADAGASCAR - SECTION FINANCES CONTRATS

										PAIE		RAC	RAP	RAL
										Total	% ENG I	ENG I - ENG II	ENG II - PAIE	ENG I - PAIE
										113.559.452,54	#DIV/0!	0,00	-113.559.452,54	-113.559.452,54
										36.181.651,01	#DIV/0!	0,00	-36.181.651,01	-36.181.651,01
										149.741.103,55		0,00	-149.741.103,55	-149.741.103,55

										PAIE		RAC	RAP	RAL
										Total	% ENG I	ENG I - ENG II	ENG II - PAIE	ENG I - PAIE
										126.017.813,15	#DIV/0!	0,00	-126.017.813,15	-126.017.813,15
										86.599.495,32	#DIV/0!	0,00	-86.599.495,32	-86.599.495,32
										212.617.308,47		0,00	-212.617.308,47	-212.617.308,47

										PAIE		RAC	RAP	RAL
										Total	% ENG I	ENG I - ENG II	ENG II - PAIE	ENG I - PAIE
										40.016.286,75	#DIV/0!	0,00	-40.016.286,75	-40.016.286,75
										73.204.559,08	#DIV/0!	0,00	-73.204.559,08	-73.204.559,08
										35.000.000,00	#DIV/0!	0,00	-35.000.000,00	-35.000.000,00
										148.220.845,83		0,00	-148.220.845,83	-148.220.845,83

										PAIE		RAC	RAP	RAL
										Total	% ENG I	ENG I - ENG II	ENG II - PAIE	ENG I - PAIE
										0,00		0,00	0,00	0,00
										0,00		0,00	0,00	0,00
										0,00		0,00	0,00	0,00

DELEGATION MADAGASCAR - SECTION FINANCES ET CONTRATS

Crédits disponibles pour Madagascar à la date du 03/07/2003 (au niveau primaire)

(après transferts des reliquats des FED 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8)

	6ème FED	7ème FED	8ème FED	9ème FED
Allocation (1)	119.652.504,44	132.801.622,80	178.987.544,93	267.000.000,00
Engagement I (2)	119.652.504,44	132.801.622,80	178.987.544,93	55.000.000,00 (a)
Reliquats des FED antérieurs (3)				15.859.560,89
Reliquats (4)=(1)-(2)+(3)	0,00	0,00	0,00	227.859.560,89
Financements sur reliquats 8ème FED				13.750.000,00
- Microfinances - CECAM II				5.000.000,00
- DAG Appui programme dvlp. rural				750.000,00
- Etudes détaillées RN sud				3.000.000,00
- Technical Co-operation Facility				5.000.000,00
Pipeline 9ème FED				207.000.000,00
- Renforcement du processus électoral				2.000.000,00
- Appui à la consolidation de l'Etat de Droit				8.000.000,00
- Dvlp. rural 9ème FED				60.000.000,00 (b)
- Désenclavement RN6				90.000.000,00
- Entretien routier RN				43.000.000,00
- Appui dvlp ressources humaines				4.000.000,00
Reliquats appui budgétaire				5.000.000,00
Etudes et imprévus				2.000.000,00
Total programmation (5)				227.750.000,00
Reliquats nets (4)-(5)				109.560,89
Montant à dégager avant fin 2003				4.619.394,00 (c)
Crédits disponibles				4.728.954,89

(a) PABU 9ème FED

(b) 58M€ pris sur l'enveloppe A 9ème FED + 2M€ pris sur les reliquats

(c) les projets litigieux pour un RAL de 3 063 843 € ne sont pas mis en prévision de clôture avant fin 2003

Bilans 6, 7 et 8ème FED

	6 FED	% sur dotation	% sur ENG.I	7 FED + 5 FED	% sur dotation	% sur ENG.I	8 FED	% sur dotation	% sur ENG.I	Total
PIN	119.652.504			139.292.568			178.987.545			437.932.617
Eng I	0	0,000%		0	0,000%		0	0,000%		0
Eng II, déjà contractés, dont:	0	0,000%	#DIV/0!	0	0,000%	#DIV/0!	0	0,000%	#DIV/0!	#DIV/0!
Eng II, RAC à dégager	0	0,000%	#DIV/0!	0	0,000%	#DIV/0!	0	0,000%	#DIV/0!	#DIV/0!
Eng II, RAC à engager	0	0,000%	#DIV/0!	0	0,000%	#DIV/0!	0	0,000%	#DIV/0!	#DIV/0!
7MAG033-RIR				0	4% du projet		-			
7MAG072-SALAMA				0	38% du projet		-			
7MAG118-ET Plan national Transp.				0	100% du projet		-			
8MAG03-Santé							0	48% du projet		
8MAG16-PAIR							0	5% du projet		
8MAG22-PAS II - A.I							0	16% du volet		
8MAG28-PAICAL							0	31% du projet		
8MAG30-RIR							0	89% du projet		
8MAG37-Bemaraha							0	52% du projet		
8MAG41-AT PAICAL							0	24% du projet		
8MAG45-Désenclavement							0	74% du projet		
8MAG46-DELSO II							0	95% du projet		
8MAG49-AT CNE							0	1% du projet		
Paiements:	0	0,000%	#DIV/0!	0	0,000%	#DIV/0!	0	0,000%	#DIV/0!	#DIV/0!
Reliquat (dotation - ENG. I)	119.652.504			139.292.568			178.987.545			437.932.617

RAC à engager par section:	FED 6	FED 7	FED 8	Total	en % du RAC total
S I	0	0	0	0	#DIV/0!
S II	0	0	0	0	#DIV/0!
S III	0	0	0	0	#DIV/0!
total	0	0	0	0	#DIV/0!

Projets 6ème FED ouverts

Projet	CF/DAG		Validité (mois)							
	début	fin								
6.002	Et. Prépa. DAO RN4									
6.003	Microhydraulique									
6.004	1er Prg microréalisation pistes									
6.006	2eme Prg Microréalisation									
6.009	AES Alim. Eau Sud 3ème	11-mars-87	11-mars-92	-137						
6.010	Appui prog. Formation									
6.011	Form. Stat. Démographiques									
6.012	Réhab. RN 4 (BEI transformée en PIN)									
6.013	Prog. d'appui Formation									
6.014	PPI Nord -Riziculture	1-févr-88	31-janv-92	-138						
6.015	Pistes PPI-Nord									
6.022	PMMO (prog.Maïs Moy. Ouest)	1-nov-88	31-oct-93	-117						
6.023	Crédit PMMO (BEI transformé en PIN)									
6.024	Manif. Commerciales Prog. plurian.									
6.025	Et. Véhicules tout terrain									
6.026	PSI produits pétroliers									
6.027	Santé/logement pop. Urbaines									
6.028	Et. Dvpt. Elevage Sud-Oues									
6.029	Prog. Interm. Microréalisation									
6.030	PSI produits pétroliers									
6.031	Valorisation Ress. minérales									
6.032	Soavania Et. d'investissemen									
6.033	Prog. Stokage/alerte rapide									
6.034	Et. DAO pont FANAMBANA									
6.035	Et. Doss. Financement artisanat									
6.039	Et. Prom. vulg. Rizipisciculture									
6.040	Et. réhab. Aéroports									
6.050	trx. Pont FANAMBANA									
6.051	Et. Hydr. Pont KAMOLANDI									
6.053	Et. réhab. RN 7									
6.054	Et. réhab. RN 5A									
6.055	Et. réhab. RN 4									
6.056	Et. réhab. Aéroports	1-nov-91	30-juin-92	-133						
6.058	Prom. Vulg. Rizipisciculture	20-mars-92	19-mars-97	-77						
6.059	Et. complémentaire Elevage									
6.060	DELSO (Dev.Elevage Sud-Ouest)	22-juin-92	21-juin-96	-86						
6.061	Particip. Manif. Commerciales 92									
6.062	Elevage Sud-Ouest M'car									
6.063	Foire panafricaine Bulawayo 92									
6.064	Et. Compl. Abattoirs urbains									
6.065	Et. Actualisation plan oléagineux									
6.066	Et. réhab. Routes rurales VAK									
6.067	Strat. D. Rural Amboasary/Amb.									
6.068	Mise en place projet abattoirs s.									

Délégation Madagascar - SEction Finances et Contrats

Situation au 14/08/2003

6.069	Pr. Abattoirs Villes Secondaires	1-déc-92	1-déc-99	-44							
6.070	cellule suivi fonds de contrepartie										
6.071	Et.centrale hydr. LOKOHO	1-juil-93	1-déc-93	-116							
6.072	Relance act. Dr+pêche dans Sud										
6.073	Prog. Appui à la formation +7/80										
6.074	AT suivi FER 1993										
6.075	Particip. Manif. Commerciales 93										
6.076	Et. Évaluation secteur transport										
6.077	AT. Microréalisation										
6.078	AT préparation prog.Relance Sud										
6.079	Cellule coord. act. Touristique										
6.080	Et. Pont KAMOLANDI										
6.081	AT. Suivi PNER										
6.082	Maitien acquis opérat° prom.ind.										
6.083	Et. et analyse filière production maille										
6.084	Création de vergers de graines forest.										
6.085	trx. Réhab. Aéroports	5-avr-94	4-juin-96	-86							
6.086	Prog. Maison tourisme & entreprise touris.	1-juil-97	30-juin-00	-37							
6.088	PFDT	1-avr-96	30-avr-99	-51							
6.087	Mission revue dépenses publ. CME										
6.089	Eval. prog. de microhydro. Villageoises										
6.090	AT prog. PNER										
6.091	Eval. De la cellule FORMFED										
6.092	Et. Microcentrale MAROANTSETRA										
6.093	AT au MIN SAN	1-sept-96	31-août-97	-71							
6.094	2ème prog. Microréalisation	1-févr-97	31-janv-99	-54							
6.095	Revue des dépenses publiques										
6.096	Revue des dépenses publiques										
6.097	Et. Compl."Contrôle & surv. plat. Continental"										

6.098	Et.Commerce international sect.privés										
6.099	AT crevetticulture										
6.100	Asistance 2èmé congrès de la route										
6.101	Et. prép. Prog. Appui Educat° de base										
6.102	Dvpt littérature enfants & Edition malgache										
6.103	Participat° manif. "Printemps de Paris"										
6.104	CME du Plan Directeur										
6.105	AT prog. "Promotion commerciale 97"										
6.106	AT opérat° Relance du Cinéma Popul.										
6.107	Eval. s/sect. Projets d'aménag. Hydroagricole										
6.108	Appui réhab. Statistique nationa										
6.109	Amél. revenus popul. Littorales Sud Ouest	1-juin-97	31-mai-99	-50							
6.110	Miss° Appui formulat° 2 prog. Dvpt rural										
6.111	Miss° Appui Dvpt & Renfor. Bur. Conseils Nation.										
6.112	AT Min. Pêche & Ressources halieut.										
6.113	Miss° instal. Comité Pilot. & Cellule techn.										
6.114	Expertise transv. Rôle bénéféc. & Financ. Rural										
6.115	Appui prioritaire Politique Nationale de Santé	1-oct-97	30-sept-98	-58							
6.116	Et. Réseau structurant routes										
6.117	Prolongat° contrat AT CGDIS										
6.118	AT prog. Micro-hydraulique 97- 98										
6.119	Prolongat° contrat AT Sces vétérinaires										
6.120	AT MTP (F.Thomas)										
6.121	appui/restructuration MTP										
6.122	Recommandat° sur pêche crevetteière										
6.123	mise en place syst. Protect° civile milieu urbain										
6.124	mise en place syst. Protect° civile milieu urbain										
6.125	Réhabilit. Système douanier	1-mars-98	28-févr-00	-41							
6.126	Prog. Global réhabilit. Syst. Stat. National	14-janv-99	30-juil-02	-12							
6.127	Evaluation BEMARAHA										
6.128	Evaluation Microréalisation										

6.129	Réforme service public: Audit Santé										
6.130	PABU - du FED 4	25-nov-02	31-mars-04	8							
6.131	PABU	25-nov-02	31-mars-04	8							

Totaux de tous les projets ouverts et clôturés

Total des projets PIN FED 6							
Non affecté sur PIN FED 6							
Total PIN FED 6							

Projets 6ème FED ouverts

Suivi par	Projet	CF/DAG		Validité (mois)	Au 15-07-2003						Observations
		début	fin		ENG. I	ENG.II	paiements	RAC	RAP	RAL	
Section 2	6.009 AES Alim. Eau Sud 3ème phase	11-mars-87	11-mars-92	-137	2.761.844	2.761.844	2.741.874	0	19.970	19.970	
Section 3	6.058 Prom. Vulg. Rizipisciculture	20-mars-92	19-mars-97	-77	2.300.000	1.994.738	1.878.369	305.262	116.369	421.631	cl demandée
Section 3	6.060 DELSO (Dev.Elevage Sud-Ouest)	22-juin-92	21-juin-96	-86	4.443.934	4.443.934	4.208.510	0	235.424	235.424	
Section 3	6.069 Pr. Abattoirs Villes Secondaires	1-déc-92	1-déc-99	-44	2.250.000	2.185.003	1.187.001	64.997	998.002	1.062.999	contentieux COREL
Section 2	6.071 Et.centrale hydr. LOKOHO	1-juil-93	1-déc-93	-116	550.000	495.972	204.518	54.028	291.454	345.482	paiem. Tr. Ferme en cours
Section 2	6.085 trx. Réhab. Aéroports	5-avr-94	4-juin-96	-86	17.100.000	16.416.132	16.413.826	683.868	2.306	686.174	
Section 2	6.094 2ème prog. Microréalisation	1-févr-97	31-janv-99	-54	681.789	681.789	681.789	0	0	0	
Section 2	6.109 Amél. revenus popul. Littorales Sud Ouest	1-juin-97	31-mai-99	-50	613.000	583.422	575.285	29.578	8.137	37.715	
Section 1	6.115 Appui prioritaire Politique Nationale de Santé	1-oct-97	30-sept-98	-58	1.950.000	1.744.202	1.711.088	205.798	33.114	238.912	
Section 1	6.125 Réhabilit. Système douanier	1-mars-98	28-févr-00	-41	420.000	383.171	347.056	36.829	36.115	72.944	à clôturer après arrêt CNUCED
Section 1	6.126 Prog. Global réhabilit. Syst. Stat. National	14-janv-99	30-juil-02	-12	1.825.000	1.458.640	1.250.200	366.360	208.440	574.800	Clôture éventuelle 1er semestre 03. L'éval. et audit se feront via DAG.
Section 1	6.130 PABU - du FED 4	25-nov-02	31-mars-04	8	1.930.000	1.930.000	0	0	1.930.000	1.930.000	du reliquat FED 4
Section 1	6.131 PABU	25-nov-02	31-mars-04	8	2.397.000	2.397.000	0	0	2.397.000	2.397.000	

Totaux

Total des projets PIN FED 6 ouverts	37.292.567	35.545.847	31.199.516	1.746.720	4.346.331	6.093.051
Total des projets PIN FED 6 clôturés	-37.292.567	-35.545.847	-31.199.516	-1.746.720	-4.346.331	-6.093.051
Total des projets PIN FED 6	0	0	0	0	0	0
Montant non affecté sur PIN FED 6	0					
Total global PIN FED 6	0					

Projets 7ème FED ouverts

Suivi par	Projet	CF/DAG		Validité (mois)	Au 15-07-2003						Observations
		début	fin		ENG. I	ENG. II	paiements	RAC	RAP	RAL	
Section 3	7.020 (Ex 05 P076) 3 PHAS mise valeur cuvet. Andapa				342.333	261.637	204.081	80.696	57.556	138.252	2 contrats ouverts, non gérés par DCE
Section 1	7.021 (Ex 05 P081) Prog. Dvpt artisanat (10.91)	20-mars-92	19-mars-97	-77	2.750.000	2.284.995	2.240.091	465.005	44.904	509.909	OR de recouvrement émis
Section 2	7.033 trx. réhab. Infrastructure routes	23-août-94	31-déc-04	17	72.500.000	71.812.638	68.778.219	687.362	3.034.419	3.721.781	travaux en cours: ponts RN4 jusqu'à fin 2004
Section 3	7.057 PPI SUD	1-avr-95	31-mars-98	-64	1.974.100	1.930.713	1.929.652	43.387	1.061	44.448	
Section 2	7.071 1ère prog. De coopération décentralisée	1-oct-95	30-sept-98	-58	1.900.000	1.678.869	1.669.319	221.131	9.550	230.681	
Section 1	7.081 Prog. Promot° commerciale et touristique	1-févr-96	31-janv-97	-78	680.000	616.340	525.271	63.660	91.069	154.729	
Section 3	7.093 Organismat° prof. du monde rural et crédit rural	1-sept-96	31-déc-97	-67	1.900.000	1.752.579	1.739.143	147.421	13.436	160.857	
Section 3	7.096 Prog. Appui form° Lomé IV 2ème phase cellule FORMFED	27-déc-96	31-déc-03	5	900.000	899.999	594.760	1	305.239	305.240	av-2 CF: extension jusqu'au 31/12/2003
Section 3	7.098 Appui à la format° du dvpt rural	17-janv-97	31-déc-01	-4	1.440.000	1.433.441	1.371.698	6.559	61.743	68.302	
Section 2	7.110 2ème prog. Microréalisation	1-févr-97	31-janv-99	-54	1.268.211	1.091.090	990.490	177.121	100.600	277.721	
Section 2	7.115 3ème prog. Microréalisation	1-avr-98	31-mars-99	-52	788.166	788.166	743.641	0	44.525	44.525	dossier de clôture présenté par O.N mais renvoyé pour redressement
Section 2	7.116 4ème prog. Microréalisation	4-janv-98	31-déc-98	-55	311.362	311.362	294.267	0	17.095	17.095	idem que 7MAG115
Section 2	7.118 Elaborat° plan nat. Transport	31-déc-02	30-juin-04	11	1.000.000	907.500	0	92.500	907.500	1.000.000	
Section 1	7.119 PABU - du FED 5	21-nov-02	31-mars-04	8	580.000	563.900	0	16.100	563.900	580.000	reliquat FED 5
Section 1	7.120 PABU - du PIN 7	21-nov-02	31-mars-04	8	93.000	93.000	0	0	93.000	93.000	

Totaux

Total des projets PIN FED 7 ouverts	88.427.172	86.426.229	81.080.632	2.000.943	5.345.597	7.346.540
Total des projets PIN FED 7 clôturés	-88.427.172	-86.426.229	-81.080.632	-2.000.943	-5.345.597	-7.346.540
Total des projets PIN FED 7	0	0	0	0	0	0
Montant non affecté sur PIN FED 7	0					
Total global PIN FED 7	0					

Projets 8ème FED ouverts

Suivi par	Projet		CF/DAG		Validité (mois)	Au 15-07-2003						Observations
			début	fin		ENG. I	ENG. II	paiements	RAC	RAP	RAL	
Section 1	8.003	Appui politique nationale. de santé	16-juin-98	30-sept-04	14	22.000.000	12.011.952	7.051.262	9.988.048	4.960.690	14.948.738	
Section 2	8.012	AT microréalisations	1-sept-98	1-sept-00	-35	400.000	272.315	272.315	127.685	0	127.685	requête cl ON transmise Bxl
Section 3	8.015	Projet Initiatives Genre & Développement (IGED)	14-déc-98	31-déc-02	-7	492.000	490.437	445.977	1.563	44.460	46.023	quid paiem AT post-CF
Section 3	8.016	PAIR	14-déc-98	31-juil-03	0	1.980.000	1.909.515	1.839.395	70.485	70.120	140.605	irrégul. Sur DP 9/Itasy
Section 3	8.017	AT secteur irrigué/PADR	4-janv-99	31-déc-02	-7	660.000	660.000	477.147	0	182.853	182.853	GTZ
Section 2	8.021	PRIB	1-juin-99	31-janv-03	-6	1.982.594	1.937.194	1.700.737	45.400	236.457	281.857	OP non compt. Sur DP1
Section 1	8.022	Appui au PAS (PAS II 99/2000)	15-oct-99	31-déc-03	5	16.100.000	16.024.192	15.156.990	75.808	867.202	943.010	Reste en cours: volet Appui Institutionnel jusqu'au 31-12-03
Section 1	8.026	Réserves foncières/Investisseurs touristiques	16-juil-99	31-juil-00	-36	75.000	19.736	19.736	55.264	0	55.264	requête cl ON transmise Bxl
Section 2	8.028	PAICAL	1-oct-99	31-mars-04	8	8.000.000	5.483.512	2.926.046	2.516.488	2.557.466	5.073.954	Correc° DLE sur OLAS à faire
Section 2	8.030	Réhabilitation des Infrastructures routières	1-juin-00	31-juil-04	12	72.500.000	15.372.453	7.632.236	57.127.547	7.740.217	64.867.764	
Section 2	8.034	Assistance Technique au PRIBS	4-janv-00	30-sept-01	-22	212.000	212.000	183.295	0	28.705	28.705	requête cl ON transmise Bxl
Section 3	8.035	Microfinances rurales - phase 1	31-déc-00	31-mars-03	-4	1.980.000	1.963.522	1.829.344	16.478	134.178	150.656	
Section 3	8.037	Développement des Tsingy - Bemaraha	1-déc-00	31-déc-06	40	5.000.000	3.096.370	1.769.903	1.903.630	1.326.467	3.230.097	
Section 2	8.041	AT AU PAICAL	2-oct-00	31-mars-05	20	750.000	567.100	234.327	182.900	332.773	515.673	
Section 2	8.045	DESENCLAVEMENT ROUTE SAVA	2-oct-01	30-oct-07	50	42.000.000	35.666.813	7.767.949	6.333.187	27.898.864	34.232.051	av-1 CF: amendements sur les mesures d'accompagnement
Section 3	8.046	DELISO - PHASE II	1-juil-02	30-juin-06	34	4.000.000	341.400	146.908	3.658.600	194.492	3.853.092	DP 1 signé non encore engagé
Section 3		Micro Credit Phase II									0	CF en mars 2003 (MEUR 4,52)
Section 1	8.049	Ass. Technique au CNE	4-nov-02	3-mars-03	-5	195.000	193.234	191.799	1.766	1.435	3.201	eng. Individuel à clôturer
Section 1	8.050	PABU - (du support macroéconomique)	25-nov-02	31-mars-04	8	55.000.000	55.000.000	35.000.000	0	20.000.000	20.000.000	hors PIN FED 8-tr II 20 m€ décaissé début 07-03
Section 1	8.051	PABU - (du FAS)	25-nov-02	31-mars-04	8	10.000.000	10.000.000	0	0	10.000.000	10.000.000	hors PIN FED 8
Section 1	8.053	Mission AT formation parlementaires	10-avr-03			13.500	11.800	7.051	1.700	4.749	6.449	
Section 1	8.054	Évaluat° finale STATMAD	27-mars-03			40.996	0	0	40.996	0	40.996	

Totaux

Total des projets PIN FED 8 ouverts	178.381.090	96.233.545	49.652.417	82.147.545	46.581.128	128.728.673
Total des projets PIN FED 8 clôturés	-178.381.090	-96.233.545	-49.652.417	-82.147.545	-46.581.128	-128.728.673
Total des projets PIN FED 8	0	0	0	0	0	0
Montant non affecté sur PIN FED 8	0					
Total global PIN FED 8	0					

Les activités de la Banque européenne d'investissement (BEI) à Madagascar au cours des cinq dernières années et les orientations de la BEI dans le cadre de la Facilité d'Investissement/Accord de Cotonou

1. Cadre général

Les activités de la Banque européenne d'investissement à Madagascar s'inscrivent - depuis une vingtaine d'années - dans le cadre des Conventions de Lomé successives, et à partir de cette année, de l'Accord de Cotonou, et sont complémentaires aux activités de la Commission européenne.

La BEI est mandatée de contribuer, dans le cadre de la coopération financière, au financement de projets et programmes productifs - ou d'autres investissements visant à la promotion du secteur privé - en particulier dans l'industrie, l'agro-industrie, le tourisme, les mines, l'énergie ainsi que dans les transports et les télécommunications.

2. Les opérations de la BEI à Madagascar au cours des cinq dernières années

Depuis 1998, les opérations suivantes - pour un total de 56 millions d'euros sur capitaux à risques - ont été signées dans le cadre du Second Protocole Financier de la Convention de Lomé IV:

- JIRAMA Power Réhabilitation II: Un prêt de 25 millions d'euros pour la réhabilitation des grandes centrales hydrauliques de la JIRAMA et la réhabilitation et extension du réseau de transport et de distribution d'électricité d'Antananarivo et d'Antsirabé. Ce financement répond à un besoin urgent de faire face à la demande d'électricité prévue pour les dix prochaines années.
- JIRAMA Eau: Un prêt de 4 millions d'euros pour la réhabilitation, modernisation et extension des systèmes de production et distribution d'eau potable dans ces deux villes pour couvrir une demande en croissance régulière, ce qui aura aussi des effets positifs indirects sur la santé et la qualité de vie de la population.

Ces deux prêts ont été signés le 17 décembre 1998 et ont été rétrocédés par la République de Madagascar à la société à capitaux publics JIRAMA, responsable de la production et distribution d'eau et d'électricité à Madagascar.

- Moramba Aquaculture: Un prêt d'un million d'euros à Aquaculture de la Mahajamba (Aqualma), signé le 15 décembre 1999, pour le financement partiel d'une éclosérie de crevettes à Moramba sur la côte nord-ouest de Madagascar.
- Prêt Global Développement du Secteur Privé: Une ligne de crédit de 8 millions d'euros a été accordée conjointement au BNI-Crédit Lyonnais (BNI-CL), la Banque Malgache pour l'Océan Indien (BMOI), la BFV-Société Générale (BFV-SG) et la Union Commercial Bank (UCB) pour rétrocession aux bénéficiaires finals soit en euros, soit en francs malgaches. Le prêt qui a été signé avec les quatre intermédiaires financiers en décembre 1999 et janvier 2000, est destiné au financement d'investissements de petite et moyenne envergure dans le secteur privé, plus particulièrement l'industrie, l'agro-alimentaire, la pêche, les mines, le transport, le tourisme et les services connexes. Il vise au développement du secteur privé au moment où le programme de privatisation s'accélère, en apportant des financements à terme sur un marché où actuellement de telles ressources ne sont pas facilement disponibles.
- Aquamas Aquaculture: Deux prêts d'un total de 7 millions d'euros à Aquaculture des Mascareignes (Aquamas), signés le 18 mai 2000, pour le financement partiel d'une ferme d'élevage de crevettes et d'une installation de conditionnement sur la côte nord-ouest.
- Madarail: Le projet concerne la réhabilitation du chemin de fer du Réseau Nord à Madagascar qui comprend 720 km de voies métriques, et qui relie le port de Toamasina aux villes d'Antananarivo, Antsirabe et Moramanga ainsi qu'à la mine de chromite située près du lac Alaotra.

En contribuant à la reconstitution et au développement des capacités, ainsi qu'à l'amélioration de la sécurité, de la fiabilité et de la qualité du réseau, l'objet principal du projet est de restaurer son utilité commerciale sous un régime de concession privée.

3. Les orientations de la BEI dans le cadre de la Facilité d'Investissement/Accord de Cotonou.

La contribution de la Banque européenne d'investissement dans le cadre de l'Accord de Cotonou consistera à fournir des ressources financières à long terme, en vue notamment d'aider à la promotion de la croissance du secteur privé et à la mobilisation de capitaux nationaux et étrangers à cette fin. Ce soutien revêtira principalement la forme d'opérations sur capitaux à risques réalisées au titre de la Facilité d'Investissement de l'Accord de Cotonou.

La Banque est prête à examiner les demandes de financement émanant de plusieurs secteurs de l'économie. L'accent de nos activités sera mis davantage sur la promotion de la croissance du secteur privé mais des projets menés par les entités du secteur public seront également éligibles, pour autant qu'elles soient gérées sur une base commerciale. Une large gamme d'instruments financiers, allant de prises de participation aux opérations classiques de prêt et de garantie, sera disponible et nous envisageons de nous concentrer sur trois secteurs principaux:

- En premier lieu, la continuation de notre coopération étroite actuelle avec les intermédiaires financiers locaux, afin d'appuyer les petites et moyennes entreprises par l'intermédiaire de prêts globaux ou de fonds d'investissement ou de garantie.
- En deuxième lieu, le financement direct de grands projets individuels dans le cadre desquels la Banque peut apporter une valeur ajoutée lors de l'instruction technique de l'investissement et/ou avoir un rôle de catalyseur en encourageant par sa présence l'octroi de prêts ou de prises de participation du secteur privé. Les projets concernés seront choisis dans des domaines où Madagascar dispose d'un avantage comparatif, comme le textile, le tourisme, l'agro-industrie et l'extraction minière.
- En troisième lieu, le financement de grands projets d'infrastructure, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'eau et du traitement des eaux usées, des ports, et des transports. Il s'agira surtout de contribuer à renforcer l'efficacité des services publics et de promouvoir la participation du secteur privé là où elle est indiquée.

Comme la Banque n'a pas d'enveloppe financière pré-déterminée pour chaque pays dans lequel elle intervient, son approche en matière de soutien des investissements est fonction de la demande, des besoins et des contraintes ; une enveloppe importante – 2,2 milliards d'euros - est disponible pour l'ensemble des pays ACP au titre de la Facilité d'Investissement. La mesure dans laquelle la Banque pourra engager des ressources au bénéfice de l'économie malgache dépendra par conséquent pour une large part du contexte macro-économique, en particulier de la poursuite de politiques économiques et d'un climat d'affaires favorables au développement du secteur privé. A titre d'indication, la Banque a fixé au début de la Convention Lomé IV bis un montant indicatif de EUR 30 millions pour Madagascar, mais en fait elle a engagé EUR 54 millions: dans le cadre de l'Accord de Cotonou, étant donné les besoins du pays et son potentiel, ce chiffre pourra encore être augmenté si de bons projets d'investissement se réalisent.

Activités de la banque européenne d'investissement à Madagascar
Situation au 31 décembre 2002

Opérations sur capitaux à risques

Numéro de prêt	Nom du contrat	Nom de l'accord financier	Date de signature	Evolution	Secteur d'activité	Taux d'intérêt moyen	Montant du contrat en EUR	Montant annulé en EUR	Montant versé en EUR	Solde à verser en EUR	Encours versé en EUR	Début remboursement	Fin remboursement
20393	MORAMBA AQUACULTURE	LOME - CONVENTION 4 - PROT.2	15/12/1999	VERSE	AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE		1.000.000,00		1.000.000,00	0	796.500,00	31/10/2001	31/10/2009
20413	DEVELOPPEMENT DU SECTEUR PRIVE PG	LOME - CONVENTION 4 - PROT.2	20/12/1999	SIGNE	PRETS GLOBAUX; PRETS GROUPES	13,63	8.000.000,00		2.695.841,82	5.304.158,18	2.225.945,51	30/11/2004	30/11/2009
20579	AQUAMAS AQUACULTURE A	LOME - CONVENTION 4 - PROT.2	18/05/2000	VERSE	AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE		3.000.000,00		3.000.000,00	0	3.000.000,00	10/11/2003	10/05/2010
20580	AQUAMAS AQUACULTURE B	LOME - CONVENTION 4 - PROT.2	18/05/2000	VERSE	AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PECHE	3	4.000.000,00		4.000.000,00	0	4.000.000,00	10/11/2003	10/05/2010
70629	SOTEMA	LOME - CONVENTION 3	12/12/1986	VERSE	INDUSTRIE	2	3.250.000,00	20.956.466	3.229.043,54	0	0	10/12/1997	10/12/2001
70660	ENERGIE JIRAMA A	LOME - CONVENTION 3	17/06/1987	VERSE	ENERGIE	1,33	13.500.000,00		13.500.000,00	0	7.154.995,58	15/06/1993	15/06/2012
70729	PFOI - CONSERVERIE DE THON A	LOME - CONVENTION 3	4/05/1988	VERSE	INDUSTRIE	0,2	1.300.000,00		1.300.000,00	0	1.300.000,00	30/04/2009	30/04/2013
70730	PFOI - CONSERVERIE DE THON B	LOME - CONVENTION 3	4/05/1988	VERSE	INDUSTRIE	4	4.400.000,00		4.400.000,00	0	521.840,00	30/04/1994	30/04/2003
70807	PECHERIES DE NOSSI-BE II/A	LOME - CONVENTION 3	9/01/1990	VERSE	INDUSTRIE		395.436,90		109.871,17	0	109.871,17		
70808	PECHERIES DE NOSSI-BE II/B	LOME - CONVENTION 3	9/01/1990	VERSE	INDUSTRIE	1	1.000.000,00		1.000.000,00	0	413.037,80	31/07/2001	31/07/2005
70814	COTONA II	LOME - CONVENTION 3	6/06/1990	VERSE	INDUSTRIE	4	2.000.000,00		2.000.000,00	0	529.800,00	5/06/1999	5/06/2002
70834	FIARO	LOME - CONVENTION 3	15/05/1991	VERSE	SERVICES		156.379,82		47.508,66	0	47.508,66		
70879	P.N.B. AQUACULTURE-A	LOME - CONVENTION 4	30/06/1992	VERSE	INDUSTRIE		1.700.000,00		1.700.000,00	0	1.360.000,00	30/09/2002	30/09/2006
70880	P.N.B. AQUACULTURE-B	LOME - CONVENTION 4	30/06/1992	VERSE	INDUSTRIE	1	4.800.000,00		4.800.000,00	0	1.200.000,00	31/10/1997	31/10/2004
70961	FIARO - PRET CONDITIONNEL	LOME - CONVENTION 4	15/07/1994	SIGNE	PRETS GLOBAUX; PRETS GROUPES		1.000.000,00		532.000,00	468.000,00	532.000,00	30/06/2009	30/06/2009
70978	BNI-CL PG II	LOME - CONVENTION 4	11/11/1994	VERSE	PRETS GLOBAUX; PRETS GROUPES	2	1.000.000,00		1.000.000,00	0	133.778,50	30/06/1998	30/06/2004
71003	AQUALMA II	LOME - CONVENTION 4	10/05/1995	VERSE	INDUSTRIE	1	3.500.000,00		3.500.000,00	0	1.312.500,00	30/04/1998	30/04/2005
71060	B.M.O.I. PG	LOME - CONVENTION 4	11/10/1996	VERSE	PRETS GLOBAUX; PRETS GROUPES	3	1.000.000,00	376.023,32	623.976,68	0	305.445,28	5/10/2000	5/10/2006
71067	U.C.B. PG	LOME - CONVENTION 4	3/12/1996	VERSE	PRETS GLOBAUX; PRETS GROUPES	3	680.000,00	130.000,00	550.000,00	0	328.130,00	5/12/2000	5/12/2006
71138	JIRAMA EAU	LOME - CONVENTION 4 - PROT.2	17/12/1998	SIGNE	EAU, ASSAINISSEMENT	1	4.000.000,00		666.007,31	3.333.992,69	666.007,31	5/12/2004	5/12/2018
71139	JIRAMA POWER REHAB. - II	LOME - CONVENTION 4 - PROT.2	17/12/1998	SIGNE	ENERGIE	1	25.000.000,00		6.079.042,04	18.920.957,96	6.079.042,04	5/12/2004	5/12/2018
Total							84.681.816,72	526.979,78	55.733.291,22	28.027.108,83	32.016.401,85		

Prêts spéciaux sur mandat CE

Numéro de prêt	Nom du contrat	Nom de l'accord financier	Date de signature	Evolution	Secteur d'activité	Taux d'intérêt moyen	Montant du contrat en EUR	Montant annulé en EUR	Montant versé en EUR	Solde à verser en EUR	Encours versé en EUR	Début remboursement	Fin remboursement
60050	ABATTOIR DE TANANARIVE	YAOUNDE - CONVENTION 1	14/12/1970	VERSE	INDUSTRIE	1	1.862.000,00		1.862.000,00	0	89.053,54	15/06/1977	15/12/2003
Total							1.862.000,00		1.862.000,00	0	89.053,54		

Numéro de prêt	Nom du contrat	Nom de l'accord financier	Date de signature	Evolution	Secteur d'activité	Taux d'intérêt moyen	Montant du contrat en EUR	Montant annulé en EUR	Montant versé en EUR	Solde à verser en EUR	Encours versé en EUR	Début remboursement	Fin remboursement
80115	ROUTE MANAKARA-IRONDRO	LOME - CONVENTION 1	13/01/1982	VERSE		1	6.000.000,00		6.000.000,00	0	4.006.200,00	1/05/1992	1/11/2021
80197	ROUTE ANKARAMENA - IHOSY	LOME - CONVENTION 2	14/10/1985	VERSE		1	4.400.000,00	113.215,98	4.286.784,02	0	3.398.562,46	15/04/1996	15/10/2025
80198	REHABILITATION RIZ MAROFARIHY	LOME - CONVENTION 2	30/10/1985	VERSE		1	1.630.000,00	155.546,93	1.474.453,07	0	1.168.946,36	15/04/1996	15/10/2025
80233	SOMAPALM PHASE II	LOME - CONVENTION 2	18/12/1986	VERSE		1	1.600.000,00	41.370,13	1.558.629,87	0	1.283.219,90	15/04/1997	15/10/2026
80241	REHABILITATION ABATTOIRS	LOME - CONVENTION 2	24/04/1987	VERSE		1	1.170.000,00		1.170.000,00	0	980.928,00	15/09/1997	15/03/2027
80242	MAINTENANCE DES AVIONS	LOME - CONVENTION 2	9/05/1987	VERSE		1	2.790.000,00	69.293,72	2.720.706,28	0	2.281.040,20	1/11/1997	1/05/2027
80258	REHABILITATION SUR LA RN.4	LOME - CONVENTION 3	8/03/1988	VERSE		1	10.000.000,00	48.727,76	9.951.272,24	0	8.645.684,78	1/08/1998	1/02/2028
80373	PROG. DEV. MAIS-MADAGASCAR	LOME - CONVENTION 3	6/04/1993	VERSE		1	2.500.000,00	84.564,02	2.415.435,98	0	2.415.435,98	1/07/2003	1/01/2033
Total							30.090.000,00	512.718,54	29.577.281,46	0	24.180.017,68		

**SITUATION DES PROJETS FINANCES SUR FCV/PASA 1998
AU 31/12/02 (EN FMG)**

PROJETS	Allocation	Engagement / 1ère tranche	Paiement 2000	Paiement 2001	Paiement 2002	Reversement Reliquat en 2002	Total Paiement	Reste à payer
<u>Réhabilitation des périmètres Irrigués:</u>	<u>15.000.000.000</u>	<u>7.500.000.000</u>	<u>3.750.000.000</u>	<u>1.674.067.937</u>	<u>1.439.921.010</u>	<u>0</u>	<u>6.863.988.947</u>	<u>636.011.053</u>
1) PPI TOLAGNARO	2.000.000.000	1.000.000.000	500.000.000	419.521.365	80.353.238		999.874.603	125.397
2) PPI TOLIARA	3.000.000.000	1.500.000.000	750.000.000	549.874.412	199.781.575		1.499.655.987	344.013
3) PPI ANTISOHIHY/ SOFIA	3.000.000.000	1.500.000.000	750.000.000		747.741.843		1.497.741.843	2.258.157
4) PPI FIANARANTSOA	3.500.000.000	1.750.000.000	875.000.000		270.214.184		1.145.214.184	604.785.816
5) PPI ANTANANARIVO	3.500.000.000	1.750.000.000	875.000.000	704.672.160	141.830.170		1.721.502.330	28.497.670
<u>Appui à la Direction des Services Vétérinaires:</u>	<u>6.000.000.000</u>	<u>3.290.000.000</u>	<u>665.000.000</u>	<u>2.395.819.438</u>	<u>228.598.794</u>	<u>11.678.785</u>	<u>3.277.739.447</u>	<u>581.768</u>
1) Hygiène alimentaire	1.104.000.000	450.000.000	225.000.000	225.000.000			450.000.000	0
2) Santé animale	4.896.000.000	2.840.000.000	440.000.000	2.170.819.438	228.598.794	11.678.785	2.827.739.447	581.768
TOTAL	21.000.000.000	10.790.000.000	4.415.000.000	4.069.887.375	1.668.519.804	11.678.785	10.141.728.394	636.592.821

Annexe (6 suite 1)

I.- Liste et situation des comptes bancaires STABEX ouverts à la Banque Crédit Lyonnais Luxembourg

Double signature :

*Le Chef de Délégation de la Commission Européenne à Madagascar
Gouverneur de la Banque Centrale pour compte de L'Ordonnateur National du FED*

chiffres en EURO

Transfert	Intitulés	N° compte	solde au 31/12/2001	entrées 2002	sorties 2002	solde au 31/12/2002
1990	GRDM/DCCE/MAG/STABEX 90	90 27810 73 0011	5.403,93	172,42	-	5.576,35
1991	GRDM/DCCE/MAG/STABEX 91	90 27810 73 002 950 1	139.884,58	4.161,75	58.056,86	85.989,47
1992	GRDM/DCCE/MAG/STABEX 92	90 27810 73 003 950 1	6.830.027,31	379.478,69	6.782.911,56	426.594,44
1993	GRDM/DCCE/MAG/STABEX 93	90 27810 73 004 950 1	9.201.322,08	302.364,41	-	9.503.686,49
1996	DCE/BCM/STABEX96	38247 34	3.167.471,12	104.072,64	12,39	3.271.531,37
1997	DCE/BCM/STABEX97	38759 61	2.190.887,38	53.610,23	-	2.244.497,61

II.- Liste et situation des comptes bancaires STABEX ouverts à la Banque Banco Bilbao Vizcaya Argentaria-Bruxelles

Signature :

Commission Européenne

chiffres en EURO

Transferts&intitulés	N° compte	Montant des transferts	entrées 2002	sorties 2002	solde au 31/12/2002
Année d'application 1998	642 002 8688 74	1.769.073,00	n.d	n.d	n.d
Année d'application 1999 + complément	642 002 8688 74	12.031.362,00	n.d	n.d	n.d
solde résiduel 2nd protocole financier 1999	642 002 8688 74	143.705,00	n.d	n.d	n.d

n.d=non disponible au niveau de l'ON=disponible seulement au niveau de la CE

HISTORIQUE DES TRANSFERTS STABEX
depuis l'origine au 31 Décembre 2002

chiffres en Euro (arron

Programme	Transfert (A)	Intérêts nets (B)	Montant total ©	Engagements (D)	Paiements €	Tirage au profit du compte local	Total sortie	Soldes des comptes bancaires (F)
Stabex 1990*	21.554.856	2.414.445	23.969.301	23.963.725	23.963.725	-	23.963.725	5.576
Stabex 1991*	16.585.084	6.002.713	22.587.797	45.000.000	9.831.808	12.670.000	22.501.808	85.989
Stabex 1992*	9.980.228	3.536.112	13.516.340		4.579.746	8.510.000	13.089.746	426.594
Stabex 1993*	7.378.025	2.125.661	9.503.686		-	-	-	9.503.686
Stabex 1996*	2.802.155	469.376	3.271.531	-	-	-	-	3.271.531
Stabex 1997*	2.000.000	244.498	2.244.498	-	-	-	-	2.244.498
Stabex 1998*	1.769.073	n.d	1.769.073	-	-	-	-	1.769.073
Stabex 1999*	12.175.067	n.d	12.175.067	-	-	-	-	12.175.067
TOTAL	74.244.488	14.792.807	89.037.295	68.963.725	38.375.279	21.180.000	59.555.279	29.482.016

(1)

(2)

(*) composés uniquement des transferts des années indiquées

Montant total disponible pour des nouveaux engagements

Montant total (C=A+B)	89.037.295
Engagements (D)	68.963.725
Fonds disponibles (C-D)	20.073.570 (3)

(1) 21 180 000 Euro ont été tirés au profit du compte local et se ventilant comme suit :

tirage	21.180.000
paiement effectué	19.386.400
intérêt reversé en cte	2.551
solde compte local	1.796.151

(2) comptes bancaires en Europe

(3) concerne :

- reliquat non alloué du COM STABEX 91/92/93	607.825
- les transferts STABEX 96/97/98/99 (sans COM)	19.460.169
- reliquat disponible STABEX 90	5.576

**SITUATION RECAPITULATIVE DES COMPTES
DES FONDS DE CONTREPARTIE
A LA BANQUE CENTRALE DE MADAGASCAR
AU 31/12/02**

N° Compte	Intitulé	Solde au 01/01/02	Versement	Décaissement	Solde au 31/12/02
2152 0200 2101	LUTTE CONTRE LA FAIM	15.313.516	0	15.313.516	0
2152 0200 2102	CEE PSI PRODUITS PETROLIERS	30.525.364	0	0	30.525.364
2152 0200 2103	FCP/CEE/MAG	592.803.072	0	0	592.803.072
2152 0200 2100	AIDE ALIMENTAIRE 94	3.077.612	19.822.241	3.077.612	19.822.241
2152 0200 2106	AIDE ALIMENTAIRE 96	481.691.934	1.119.118	234.507.273	248.303.779
2152 0200 2105	FCV/ABP 97/UE	2.526.652.504	1.668.850	112.631.743	2.415.689.611
2152 0200 2113	UE/SECU ALIM/98/AB 8000000€	9.480.638.625	11.678.785	8.844.045.804	648.271.606
2152 0200 2114	UE/PAS II/1999-2000-50M€	0	0	0	0
2152 0200 2115	UE STABEX 91/92/93 43,15Mio€	738.197.048	28.531.611.037	17.681.013.639	11.588.794.446
TOTAL		13.868.899.675	28.565.900.031	26.890.589.587	15.544.210.119

Annexe 7 7.2.6. Les Principaux Indicateurs Suivants les Axes Stratégiques

Les indicateurs de suivi sont au nombre de 31 et sont classés suivant les axes prioritaires. La budgétisation des activités de suivi est consignée dans le tableau 22.

Tableau 20. Madagascar : Les principaux indicateurs de suivi

Numero	Indicateurs	Produit	Résultats	Impact
	Indicateurs de pauvreté et indicateurs sociaux			
1	Taux de pauvreté (en % de la population pauvre/population)			I
2	Nombre de connections téléphoniques (fixes ou portables) pour 1000 habitants	P		
3	Mortalité des enfants âgés de moins de cinq ans (pour 100 habitants)		R	
4	Taux de prévalence du SIDA parmi les femmes enceintes âgées de 25 à 34 ans		R	
5	Taux net de scolarisation (effectif scolaire 6-11 ans /population scolarisable) public et privé		R	
6	Taux de vaccination en TDC3 (nourrissons moins de 1 an)		R	
7	Taux d'achèvement du primaire		R	
8	Taux d'alphabétisation (% des personnes âgées 15 ans et plus qui peuvent lire et écrire)		R	
9	Taux de réalisation des prescriptions médicales dans les CSB (en %)		R	
10	Pourcentage de la population ayant un accès durable à une source d'eau potable			I
	Indicateurs d'infrastructures			
11	Kilomètre de routes entretenues et/ou réhabilitées	P		
12	Taux d'enclavement			
13	Pourcentage de réduction des frais de transport		R	
14	Nombre d'habitants pour un CSB1 et CSB2		R	
15	Nombre d'enfants scolarisables pour une EPP		R	
16	Nombre de latrines	P		
17	Nombre de villages électrifiés	P		
	Indicateurs de Bonne gouvernance			
18	Temps nécessaire pour créer une entreprise		R	
19	Taux de pression fiscale		R	
20	Déficit budgétaire (en % du PIB)		R	
21	Nombre d'habitants par gendarme et police		R	
22	Nombre cas de corruption suivi de poursuite judiciaire		R	
23	Nombre de procès en retard		R	
	Indicateurs du secteur de production			
24	Volume de production agricole		R	
25	Superficie reboisée		R	
26	Valeur des investissements dans le secteur minier	P		
	Indicateurs macroéconomiques			
27	Total dépense éducation (en % des dépenses publiques totales)	P		
28	Total dépense santé (en % des dépenses publiques totales)	P		
29	PIB (taux de croissance en %)		R	
30	Taux d'inflation (CPI moyenne période, variation annuelle)		R	
31	Exportation/volume d'échange (importation + exportation)		R	

PARTENARIAT MADAGASCAR – UNION EUROPEENNE

REVUE ANNUELLE 2003

Mercredi, 16 juillet 2003

Cadre de la revue annuelle

- *Rapport annuel conjoint 2002 et ses annexes*
- *Accord de Cotonou, annexe IV, article 5 et en particulier son alinéa 4*

➤ *Mots clés*

- *Evaluation conjointe de la mise en œuvre du programme sur la base de :*
- *Résultats obtenus dans les secteurs de concentration par rapport aux objectifs, aux indicateurs d'impact et aux engagements de politique sectorielle*
- *Evaluation projets et programmes hors secteurs de concentration*
- *Utilisation des ressources pour les Acteurs Non Etatiques (ANE)*
- *Respect calendrier de mise en œuvre, engagements et paiements*
- *Perspectives de programmation*

Programme

<u>Durée</u>	<u>Contenu</u>
9 h à 9 h 20	Introduction : rappel des objectifs de la revue et organisation <ul style="list-style-type: none">• M. le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget, ON du FED• M. le Chef de la Délégation de la CE• Mme le responsable géographique, DG DEV
9 h 20 à 10 h 30	Evaluation des résultats secteur de concentration n° 1 – infrastructures de transport <ul style="list-style-type: none">• Présentation des principaux résultats par rapport aux objectifs de politique sectorielle (références aux projets/programmes en cours) et programmation 2003-2007 par la DCE• Présentation des principaux indicateurs sélectionnés, de leur évolution et de leurs liens avec le DSRP (yc mécanismes de suivi) par l'Administration (Travaux Publics)
10 h 30 à 11 h 30	Evaluation des résultats secteur de concentration n° 2 – développement rural et sécurité alimentaire

	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des principaux résultats par rapport aux objectifs de politique sectorielle (références aux projets/programmes en cours) et programmation 2003-2007 par la DCE • Présentation des principaux indicateurs sélectionnés, de leur évolution et de leurs liens avec le DSRP (yc mécanismes de suivi) par l'Administration (Min Agriculture)
11 h 30 à 12 h	<p>Evaluation des résultats secteur de concentration n° 3 – secteurs sociaux (santé)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du projet APNS (8^{ème} FED)(à problème) sur la base du cadre logique de la CF par la DCE • (Présentation des principaux indicateurs santé et éducation du rapport conjoint et liens avec DSRP) <i>NB : présentation faite au niveau du cadre macro-économique</i> par l'Administration
12 h à 12 h 30	<p>Secteur hors concentration</p> <ul style="list-style-type: none"> • Présentation de la nouvelle programmation 2003-2007 dans le domaine de la bonne gouvernance avec lien éventuel avec contenu du DSRP-C par la DCE
12 h 30 à 14 h 30	Pause déjeuner
14 h 30 à 16 h 15	<p>Evaluation des résultats secteur transversal - consolidation cadre macroéconomique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Brève présentation des résultats du PABU et de la programmation 2003 – 2006 par la DCE • Présentation des nouvelles lignes directrices en matière d'appui budgétaire par AIDCO • Présentation du cadre d'intervention, de ses indicateurs, de leur évolution et des liens avec le DSRP (yc mécanismes de suivi) et du plan d'action finances publiques à court et à moyen terme par l'Administration (DGP/DGE/INSTAT/STA/Minsan/Mineseb)
16 h 15 à 16 h 45	Présentation du calendrier de mise en œuvre/engagements/paiements/nouvelle programmation par la DCE
16 h 45 à 17 h	Pause café
17 h à 18 h 30	<p>Bilan</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan de la période couverte par le rapport conjoint jusqu'à présent y compris présentation du BAON par l'Administration • Présentation du plan d'action prioritaire du Gouvernement (mesures/actions) par l'Administration • Bilan sur la participation des acteurs non étatiques (yc lignes budgétaires) par la DCE (<i>NB : si ce point a été soulevé dans le cadre des présentations sectorielles, seul un aperçu de l'instrument cofinancement ONG sera donné</i>)

	<p>Perspectives</p> <ul style="list-style-type: none">• Présentation des perspectives à partir de la revue annuelle jusqu'à la MTR (juin 2004) : le suivi des indicateurs ayant été traité à part, il faudrait entamer la réflexion sur les thèmes suivants 1. l'évolution vers l'approche appui budgétaire , 2. la surprogrammation et l'utilisation de l'enveloppe B, 3. la participation des ANE et 4. la prise en compte de la dimension de l'intégration régionale et des négociations commerciales dans le cadre de la MTR par l'ON et le CdD
--	---